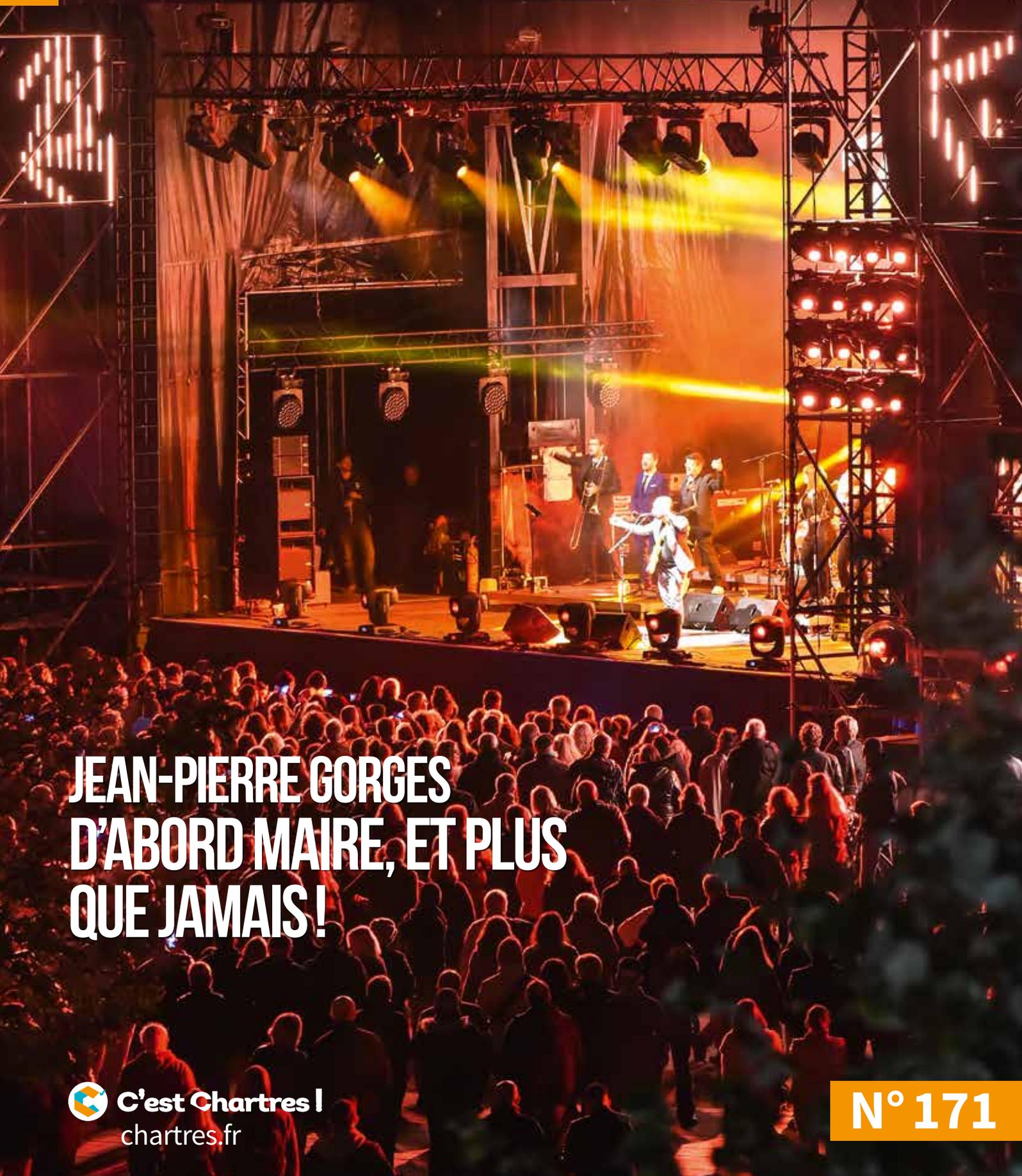


OCTOBRE 2017

# CHARTRES Votre Ville



**JEAN-PIERRE GORGES  
D'ABORD MAIRE, ET PLUS  
QUE JAMAIS !**

EN ATTENDANT  
LE NOUVEAU PÔLE ADMINISTRATIF...





## Comme d'habitude... et pourtant !

Après le succès populaire des Estivales cet été, l'affluence populaire a couronné les rendez-vous successifs du Salon des associations, de la Fête de la lumière et de celle des Vendanges. On s'habitue vite aux bonnes habitudes... Mais ces trois événements n'existaient pas avant 2001, j'allais dire au siècle précédent.

Et pourtant, qui imaginerait aujourd'hui septembre à Chartres sans ce brelan d'as ?

Je parie d'ailleurs qu'il en sera de même pour les Artisanales qui arrivent.

Et pourtant...

Certains font encore mine de croire à la désertification du centre-ville. Entre nous, je ne sais pas quand ils le traversent. Certes, il faut encore faire davantage, et je vous en dis plus pages suivantes, dans mon interview de rentrée, autre rendez-vous de saison.

Au-delà des événements, j'y parle du quotidien. Celui de la municipalité et aussi celui de tous les Chartrains. À cet égard, je vous engage à lire attentivement les pages consacrées au forum de l'emploi et à tous ces jeunes qui en cherchent un ou qui n'en cherchent plus, découragés. C'est pourquoi je tiens tant à les faire parrainer, par des chefs d'entreprises bien sûr, mais aussi par des élus de tous bords qui ont un carnet d'adresses et peuvent les aider à franchir le seuil d'une entreprise.

La rentrée se joue aussi sur scène. Qui aurait cru qu'un jour Joey Starr connaîtrait le succès en « *interprétant* » certains des grands discours prononcés devant l'Assemblée nationale ? Le Théâtre de Chartres accueille ce spectacle « *disruptif* », comme certains disent aujourd'hui... Et en même temps continuité, celle de l'aventure théâtrale d'Emmanuel Ray, créateur du cru qui a le courage de s'attaquer aux grands textes.

Au total, une rentrée complète, où tout un chacun peut chercher et trouver, je l'espère, sa part de succès et de bonheur.

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres

# CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMÉRO 171  
OCTOBRE 2017  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TÉL. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-ville.chartres.fr  
www.chartres.fr

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION  
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTRICE EN CHEF  
MATHILDE GORGES

RÉDACTION  
MATHILDE GORGES  
JEAN-GUY MURIEL  
STÉPHANE LEFEBVRE  
JULIA BIGOT-RIDEAU  
FRANCK LECHEN  
XAVIER VOINCHET

PHOTOGRAPHIES  
GROUPEMENT MARTINO  
MATHILDE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE  
29 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :  
à parution  
N° ISSN : 1257-5194

8

## INTERVIEW

- Jean-Pierre Gorges :  
« D'abord maire, et plus que jamais ! »



24

## SOCIAL

- 5<sup>e</sup> édition du Forum pour l'Emploi

A colorful poster for the 'forum emploi'. The background features abstract, vibrant splashes of paint in red, orange, yellow, and blue. The text 'forum emploi' is written in a large, black, sans-serif font. Below it, the date and time are listed: 'JEUDI 12 OCTOBRE 2017 14H - 17H'. At the bottom, the location is given: 'FORUM DE LA MADELEINE AVENUE JOSEPH PICHARD 28000 CHARTRES'. Several logos of partner organizations are visible at the very bottom, including Eurea, M, and others.



Concert de *The Szpak Show & Malted Milk*, place des Épars, lors de la quinzième édition de la Fête de la lumière.



Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

## 28

## SERVICES

- Les vacances de la Toussaint dans les maisons pour tous



## 44

## CULTURE

- Emmanuel Ray revisite *Peau d'Âne*





Retour en images

# La Fête de la lumière

le 16 septembre





Interview de Jean-Pierre Gorges

## «D'abord maire, et plus que jamais!»

Non-cumul des mandats oblige, Jean-Pierre Gorges se consacre désormais exclusivement à la Ville de Chartres et à la communauté d'Agglomération. Proximité, grands projets, vie culturelle, sport, etc. Le maire de Chartres s'exprime, cash.



**Votre Ville :** Vous avez choisi le mandat de maire. Qu'est ce que cela change pour vous ?

**Jean-Pierre Gorges :** Mon agenda surtout. J'ai recentré mon activité sur les problématiques de la Ville et de l'Agglomération. Les Chartrains vont me voir davantage dans la ville, même si je dois avouer que le recul de l'Assemblée Nationale me permettait d'avoir une vision plus globale car je pouvais comparer mon action à celles de mes collègues députés-maires. Aujourd'hui, je réfléchis surtout aux moyens d'aller vers une ville plus confortable, plus propre, plus sécurisée. Car Chartres est une ville très touristique : sa cathédrale, son patrimoine, ses rues piétonnes, ses nombreuses animations culturelles dont Chartres en Lumières ou les soirées Estivales, attirent des vi-

siteurs toujours plus nombreux. Ce succès nous crée des obligations.

**VV :** Dans le contexte national où les finances communales se retrouvent amputées, gardez-vous les moyens d'agir en respectant vos engagements ?

**JPG :** Notre nouveau président n'a jamais été maire et cela se sent. Prenez le ministre de l'économie, Monsieur Le Maire, il regarde les problématiques locales depuis Paris... On nous dit aujourd'hui que ce sont les collectivités qui « ruinent la France », alors que les communes ont l'obligation de présenter des comptes en équilibre, ce dont l'Etat se dispense allègrement : dette, déficit à répétition,... Et puis les promesses électorales qui annoncent que 80% des Français ne paieront plus la taxe d'habitation...

supercherie ! « L'Etat compensera ! » nous disent-ils... Mais l'Etat, ce sont les Français !

**VV :** Chartres serait donc un contre-modèle ?

**JPG :** A Chartres, nous baissions les taux de la fiscalité chaque année depuis 2001. Le nouveau gouvernement vient de faire parvenir aux maires un questionnaire... Il nous demande notre avis sur certains sujets. Je leur ai envoyé mon livre « La France c'est vous ! »... À la différence de ceux qui ne font que critiquer, j'ai pris la peine d'écrire ce que je proposais. Manifestement nous ne sommes pas sur la même longueur d'ondes. Ainsi, réduire l'autonomie financière des collectivités locales, c'est prendre le problème à l'envers. Tout comme s'attaquer à un dispositif comme



l'APL, mis en place pour aider les plus fragiles à assumer financièrement leur logement. C'est la chaîne complète qu'il faut reprendre dans l'autre sens. J'ai du mal à comprendre cette nouvelle politique du logement.

**VV : Rien ne vous plaît dans l'action gouvernementale ?**

**JPG :** Si. Dans l'Éducation nationale, j'ai le sentiment d'une reprise en main et de davantage de sérieux. Le nouveau ministre a rendu aux collectivités la liberté de choisir leurs rythmes scolaires, à l'inverse de ses prédécesseurs aujourd'hui désavoués. Il veut réinstaller le respect dans l'école de la République. De nouveaux comportements. Comme cette mesure qui veut interdire les téléphones portables dans les collèges. L'école doit redevenir un lieu où l'on apprend à vivre en société. Et où l'on acquiert les savoirs fondamentaux.

**VV : En matière de rythmes scolaires, vous avez choisi à Chartres de consulter tous les acteurs avant de changer quoi que ce soit...**

**JPG :** La mise en place de cette réforme si contestée des rythmes scolaires était plus facile pour les villes. Mais les petites communes, ont vraiment souffert. Aujourd'hui, j'approuve que la liberté soit rendue aux communes. A Chartres, à l'époque de la réforme, les parents comme les enseignants consultés ont préféré la

semaine de 4 jours. Nous allons leur reposer la question et leur réponse déterminera notre décision, applicable à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018.

**VV : Vous aviez annoncé un mandat sous le signe de la proximité. Est-elle au rendez-vous ?**

**JPG :** J'ai l'habitude de dire que l'on peut réussir à réaliser les plus beaux projets : un conservatoire, une médiathèque, un complexe aquatique, des rues piétonnes, du stationnement, etc. Mais si le quotidien ne fonctionne pas, cela ne sert à rien. Les habitants veulent marcher sur des trottoirs corrects, dans une ville propre où ils se sentent en sécurité. C'est pourquoi j'avais lancé en début de mandat ce double message proximité/tranquillité en créant deux postes d'adjoints confiés à José Rolo et Dominique Dutartre. Tous deux font un travail de terrain remarquable. Ils vont à la rencontre des habitants dans les quartiers afin de se rendre compte, sur place, des problèmes qui se posent. Depuis, et en conséquence directe de ces visites, beaucoup de réponses ont été apportées, beaucoup d'aménagements réalisés. S'agissant de sécurité, Chartres a la réputation d'être une ville tranquille. Mais nous devons faire mieux encore, en commençant par moderniser nos outils. Nous allons installer davantage de caméras, et des caméras plus performantes,

notamment autour des équipements publics : stades, entrées d'école, etc. Nous allons également renforcer le centre de supervision urbain (CSU) pour contrôler les petites infractions du quotidien comme le dépôt d'ordures sauvages, les déjections canines non ramassées par les propriétaires de chiens, etc. Cette ville mérite d'être soignée et protégée, et nous devons y mettre les moyens nécessaires. Ainsi, la période estivale nous amène un grand nombre de touristes, et donc davantage de perturbations dans l'espace public. J'ai donc demandé la création de jobs d'été « propreté ». Nous embaucherons 5 à 10 jeunes pour les mois de juillet et août prochains. Ils viendront compléter nos équipes de propreté.

**VV : Dominique Dutartre, votre adjointe en charge de la proximité et du cadre de vie, annonçait dernièrement un durcissement des mesures s'agissant d'incivilités...**

**JPG :** Nos agents verbalisent déjà les propriétaires de chiens qui, malgré le nombre de canisites installés dans tous les quartiers de la ville, se permettent encore d'abandonner les déjections de leurs animaux sur les trottoirs. Nous avons recensé à Chartres près de 5000 chiens ! Tout ce petit monde fait ses besoins. Si nous lâchons d'un pouce dans ce domaine, nous nous retrouverons dans une situation insupportable. Voilà pourquoi nous devons intensifier

José Rolo et Dominique Dutartre lors de la relève des containers enterrés.



les verbalisations. Pour les mégots de cigarette, c'est plus compliqué. Nous n'allons pas mettre un policier derrière chaque fumeur. D'une part, nous allons installer davantage de cendriers de rue un peu partout. D'autre part, nous demandons à tous les bars et restaurants de jouer le jeu en installant des cendriers devant leur commerce. Chacun doit prendre ses responsabilités. Vous savez, la propreté amène la propreté et la saleté amène la saleté. Si vous posez un matelas sur le bord d'une route nationale, une semaine après vous avez une maison complète : canapé, frigo, éviers, lavabos, baignoire, etc.

### VV : Pourquoi le chantier du Pôle administratif a-t-il pris du retard ?

**JPG :** Il a pris sept mois de retard. C'est un très beau projet, mais techniquement il est aussi très complexe. Car il associe des matériaux très divers, comme le béton, le bois, le verre, le métal, la pierre. Et en plus, ils doivent être imbriqués dans un ensemble étanche, qui permette aussi de diminuer la consommation d'énergies. C'est une équation délicate. Les architectes ont d'ailleurs beaucoup

de mérite, même si cela nous cause un peu de retard. Objectivement, je préfère que nous prenions davantage de temps pour réaliser ce bâtiment, pour que les finitions soient parfaites, plutôt que d'avoir à y revenir après l'ouverture des services au public. Je rappelle que 450 membres du personnel de la Ville et de l'Agglo y travailleront quotidiennement. Et surtout, ce bâtiment rassemblera l'ensemble des services de formalités administratives. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons 19 guichets répartis sur 11 sites différents...

### VV : Comment vont s'articuler les travaux qui restent ?

**JPG :** Nous allons finir les espaces extérieurs avant de finaliser l'intérieur. La place des Halles est en train d'être pavée, la rue Saint-Michel et la rue au Lin vont bientôt être terminées. En réalité, nous sommes en train d'aménager tout le quartier autour de la Cité administrative. Lorsque nous serons hors d'air et hors d'eau, les travaux pourront se poursuivre à l'intérieur du bâtiment. Car nous tenons à ce que la vie du quartier reprenne





De gauche à droite : Franck Masselus, Patrick Jeantet, Daniel Guéret, François Bonneau et Jean-Pierre Gorges.

au plus vite, et avec elle celle de ses commerces et de ses habitants. L'objectif : une ouverture en septembre 2018.

### **VV : Comment avance le Pôle gare ?**

**JPG :** Nous sommes enfin propriétaires de tous les terrains. Nous avons déposé le permis de construire du Complexe culturel et sportif avant les vacances. Ce permis est aujourd'hui délivré et nous allons lancer les marchés publics. Au début du mois d'octobre, nous choisirons le lauréat du

concours de la passerelle, qui permettra de relier le nœud intermodal (tous les moyens de transports) à la place Pierre Séward d'un côté et au quartier de l'Épargne et au Complexe de l'autre. Rue du Faubourg Saint-Jean, nous avons inauguré le bâtiment qui accueille tous les services techniques RFF et SNCF. Dans le bâtiment même de la gare, la SNCF poursuit son projet de rénovation. Les démolitions des anciens bâtiments, notamment sur la partie qui accueillera le Complexe culturel et sportif vont commencer prochainement. L'objectif : livraison du Complexe fin 2019, et de tout le quartier du Pôle gare entre 2020 et 2021.

### **VV : Où en est votre projet de cœur, celui du renouvellement urbain de l'ancien quartier de Beaulieu, aujourd'hui les Petits-Clos ?**

**JPG :** Ce projet de réaménagement continue de se dérouler normalement. Début novembre, nous signerons le protocole de préfiguration du NPNRU (nouveau plan national de rénovation urbaine). Avec cette étape ANRU 2 s'achèveront les phases 1 et 2 du réaménagement du quartier.

Restera la partie Beaulieu 3, la plus récente, où se situent les plus hauts immeubles, notamment rue de Brétigny. Nous continuons donc à être accompagnés par l'Etat pour reloger, démolir, reconstruire et continuer à réorganiser ce quartier dans lequel les Chartrains vivent de mieux en mieux. Ce projet est exemplaire et je pense qu'il sera choisi comme modèle au niveau national. Et d'abord parce qu'il avance au rythme des habitants. Car pour le réaliser, il faut préalablement installer de la mixité sociale, et donc avoir des projets de construction de logements publics dans toute la ville. Quand je vois que le gouvernement se cherche une politique du logement...

### **VV : Vous venez d'inaugurer le nouvel aérodrome sur le plateau nord-est...**

**JPG :** C'est probablement l'un des plus beaux de France (9M d'euros), ce qui a permis de libérer les espaces qui accueilleront, à terme, la nouvelle zone commerciale. Mais ce n'est qu'un élément du projet global, malheureusement considéré comme un projet commercial alors qu'il s'agit



Le chantier du Pôle administratif



Inauguration du nouvel aéroport

d'abord d'un projet qui vise à réurbaniser le quartier de la Madeleine. Car le déplacement de la zone commerciale actuelle de l'autre côté de l'avenue Jean-Mermoz libèrera les terrains pour construire de nouveaux logements et ainsi faire respirer ce quartier. Les choses avancent : les anciens locaux de stockage du magasin But vont laisser place prochainement à la construction de 250 logements.

**VV : Pour quelles raisons le projet n'est-il pas dans les temps ?**

**JPG :** La CNAC (commission nationale d'aménagement commercial) nous a demandé de revoir notre projet. Elle considère uniquement son volet commercial alors qu'il s'agit bien d'un projet d'aménagement urbain, sur une zone de 300 hectares. Nous avons donc revu notre copie, en tenant compte de certaines remarques notamment environnementales, sur la circulation, les parkings et les problèmes de vues sur la cathédrale. A la fin de l'année, un nouveau dossier sera déposé en CDAC (commission départementale d'aménagement commercial). Par ailleurs, nous avons attribué le marché pour la déconstruction de l'ERSA (l'ancien Etablissement pharmaceutique des Armées) et nous déconstruisons les hangars de l'ancien aéroport. Chartexpo ne bougera que lorsque nous lancerons vraiment les opérations, car il faut que tous les financements s'articulent. Nous attendons simplement la validation de la CDAC en fin d'année. Nous travaillons aussi avec les commerces existants sur les

conditions dans lesquelles ils traverseront. C'est long, je le déplore. Mais c'est un problème propre à la France. Chez nous, il faut trois fois plus de temps pour faire naître un projet qu'en Chine...

**VV : Les commerçants du cœur de ville ont manifesté leur inquiétude à l'égard de ce projet, en signant une pétition...**

**JPG :** Vous savez, à Chartres, il y a 600 commerces. Les signataires de la pétition sont 19 ! Il faut relativiser... Je ne dis pas qu'il ne faut pas écouter les minorités mais ce ne sont pas elles qui décideront pour le reste de la population ! En revanche, ils ont fait une remarque intéressante en signalant qu'ils estimaient trop nombreux le nombre de commerces de petite taille prévus dans le nouveau projet. Nous l'avons prise en compte, même si les anciens commerces de la galerie de Carrefour, initialement de

petite taille, ne peuvent décemment pas tripler leur surface dans le cadre d'un transfert... Il faut rester réaliste ! Je rappelle aux commerçants du cœur de ville que Chartres arrive en troisième position (derrière Colmar et Annecy !) dans le récent classement Procos des villes moyennes qui affichent le plus grand dynamisme commercial dans leur centre-ville...

**VV : Le projet de la porte Guillaume semble lui être à l'arrêt... Où en êtes-vous ?**

**JPG :** C'est un sujet qui me fâche. Du côté des ministères, de la DRAC, tout le monde m'a ouvert les portes pour que le projet aboutisse. Mais c'est en interne que les gens qui avaient en charge ce dossier n'ont pas eu le répondant nécessaire. Mais je ne lâcherai pas ! Je vais juste m'organiser différemment et confier le projet à d'autres, pour que la reconstruction de l'ancienne porte Guillaume, très



Le musée des Beaux-arts



La halle Jean-Cochet

attendue des habitants du quartier, soit enfin lancée. Une première partie a été initiée sur la barbacane, engageant des fouilles archéologiques, mais maintenant nous devons vraiment passer à l'action.

#### **VV : Et celui du Centre d'Interprétation de la Cathédrale ?**

**JPG :** Le projet est finalisé, nous avons toutes les autorisations pour lancer les opérations. Nous réfléchissons actuellement au montage juridique et financier du projet.

#### **VV : Parlons culture. La Ville de Chartres est enfin devenue propriétaire du bâtiment qui abrite le musée des Beaux-arts. Et le musée a rouvert...**

**JPG :** Notez que cet été, nous avons enregistré 2700 entrées contre 350 l'an dernier sur la même période... Il y a donc un vrai potentiel. Aujourd'hui personne n'est vraiment capable de savoir combien la restauration du musée va coûter. Je vais donc demander qu'une estimation des travaux soit réalisée afin de planifier les réserves budgétaires et les opérations sur plusieurs années. Sur ce projet, l'Etat nous suit à 50%, on ne doit pas attendre ! Une fois les investissements nécessaires estimés, nous allons rédiger un cahier des charges pour que les architectes répondent au concours le plus précisément possible. Aujourd'hui, Séverine Berger, la conservatrice du musée, élabore le Projet Scientifique et Culturel. Elle fait un travail de qualité car elle a

bien compris que la mission consiste à créer un nouveau musée. Le gros œuvre n'est pas aussi abîmé que nous ne le pensions, il s'agit surtout de bien concevoir les aménagements intérieurs. Car le futur musée doit tenir 200 ans ! Une station d'épuration ou une mairie doivent être prévus pour 50 ans. S'agissant du patrimoine, il faut en revanche inscrire les choses dans l'Histoire.

#### **VV : Vous avez fait du sport l'une de vos priorités... Etes-vous satisfait des résultats des équipes chartraises ?**

**JPG :** S'agissant de sport, je suis un perpétuel insatisfait... Mais en réalité, en 15 ans, toutes nos équipes ont monté d'au moins trois niveaux, parfois quatre. Chartres est aujourd'hui une ville sportive : toutes nos équipes occupent un rang de niveau natio-

nal. Le tennis de table est un bel exemple : 4 fois champion de France, vice-champion d'Europe. Le rugby est en Fédérale 2. Le foot est en CFA. Le basket féminin comme masculin sont aussi sur une belle dynamique. Pour le hand, le rapport qualité-prix n'est pas encore au rendez-vous : nous devons avoir une équipe de sport collectif de premier rang. C'est important pour l'image de Chartres et de l'Agglomération. Car il ne faut pas s'y tromper, si les entreprises viennent aujourd'hui s'installer à Chartres, c'est pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer ensemble : parce que leur personnel pourra profiter d'un large accès au sport, à la culture, à un cœur de ville piétonnier dynamique où tous les commerces sont présents. Je n'oublie pas non plus la richesse de notre patrimoine végétal et bâti, entretenu, mis en valeur et en lumière près de 200 jours dans l'année...



Pôle administratif

# La place des Halles reprend ses aises

Depuis cet été, le périmètre du chantier est stabilisé. Annoncée en juillet, la vraie nouveauté sont les travaux de la place des Halles : d'ici deux mois, le périmètre aura adopté sa nouvelle configuration, celle d'une grande et unique place.

**S**eptembre : reprise des grandes manœuvres sur les bâtiments. L'été avait notamment été consacré à la pose des attaches de la façade-rideau des bâtiments du front office, place des Halles. Septembre en a efficacement pris la succession : cette double-peau vitrée est désormais en bonne partie installée. Et, plus que symboliquement, les grands atriums d'entrée dans le bâtiment, place des Halles et rue de la Mairie, sont désormais eux aussi parés de cette enveloppe qui leur donne leur apparence définitive. Mi-novembre, les bâtiments du pôle administratif seront hors d'eau et hors d'air, et les travaux se consacreront intégralement aux aménagements intérieurs.

À l'intérieur, justement, le fourmillement des ouvriers ne ralentit pas. En simultané il mène le cloisonnement des volumes intérieurs et l'installation de toute la « *tripaille technique* » qui fera vivre l'équipement : les réseaux d'air et d'eaux, et des câblages électriques par centaines de kilomètres.



## Aménagement de la place des Halles

Pour ce qui est des travaux d'aménagement du périmètre urbain du Pôle administratif, les derniers travaux exécutés rues au Lin et Saint-Michel ont notamment consisté en la pose d'un revêtement, temporaire. Le pavage de ces espaces, à l'identique de ceux déjà faits, n'interviendra qu'au dernier moment, une fois les gros travaux sur les bâtiments finis. Cerise « *sous* » le gâteau, ces rues recèlent

désormais – invisibles du public – les fosses qui accueilleront les arbres palissés ou en cépée. Le nouveau front de ce chantier urbain se tient à présent sur la place des Halles, dont la reconfiguration va bon train. Déjà les laniérages sont posés, dessinant les nouvelles perspectives de la place, et dès octobre le pavage aura lieu, avec une pose qui se fera du côté nord vers le sud. En attendant qu'il arrive jusqu'au sud de la place, un revêtement temporaire rendra tout le confort aux accès des commerces.

## Un jardin en novembre

Autre intervention significative pour les travaux sur le périmètre urbain, le nivelage de la terre des jardins de l'hôtel Montescot, rue au Lin, se fera à partir de la mi-novembre, en même temps que la pose des verrières de la grande salle de réception. Ces baies vitrées horizontales apporteront la lumière du jour dans le grand espace événementiel aménagé sous les jardins.



LEUROPE s'engage  
L'Europe c'est ici.  
L'Europe c'est maintenant.



Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Pôle Gare

## «Chartres a créé un modèle»

Le 5 septembre a eu lieu la signature protocolaire des actes d'acquisition des terrains de l'Épargne. Après les années passées à préparer ces cessions administrativement et à les organiser concrètement, le Pôle Gare de Chartres va entrer dans une nouvelle saison : celle des constructions. L'occasion de recueillir les propos de Benoît Quignon, directeur général de SNCF Immobiliers.



Benoît Quignon



Franck Masselus, président de Chartres Aménagement, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Benoît Quignon, directeur général de SNCF Immobilier, Daniel Guéret, adjoint au maire, en charge du Pôle Gare.

**C**est au moment de la signature des actes d'acquisition des terrains de l'Épargne par la Chartres Aménagement, concessionnaire de l'opération Pôle Gare, que le volet foncier du programme Pôle Gare prend toute sa signification. Ce foncier, 7 ha de terrains à requalifier et aménager, est le liant indispensable entre d'une part les grands équipements et les projets immobiliers du Pôle Gare, et le territoire de la ville et de l'agglomération d'autre part. Si nous ne percevons peut-être plus nous-mêmes le caractère exceptionnel de cette opération, le regard de Benoît Quignon, directeur général de SNCF Immobilier, nous le restitue, avec toute la perspective d'un homme qui suit des programmes dans la France entière.

« Le Pôle Gare de Chartres se situe à la rencontre des intérêts de la ville

et de SNCF, qui se doit d'optimiser et améliorer tous les processus qui lui permettent de « faire du train » : la gestion des ressources humaines, du matériel, de l'immobilier, des infrastructures, et du foncier. Hier dormant, le patrimoine immobilier de SNCF doit à présent être mis à contribution et servir mieux ses intérêts et ceux des villes. C'est pourquoi SNCF est dorénavant dans l'optique de céder des terrains pour que les collectivités réinvestissent des emprises intéressantes, voire stratégiques, et recréent « de la ville » autour des gares.

Le programme Pôle Gare illustre ces ambitions urbaines : SNCF rend disponible des actifs immobiliers que Jean-Pierre Gorges transforme pour concrétiser l'évolution du territoire.

Par rapport à d'autres villes de France, Chartres a créé un modèle. Il s'agit non seulement d'un modèle d'ambition pour un territoire en termes de

développements urbains et de dynamisme, mais aussi en termes de conduite de projet. Maître d'ouvrage, la Ville travaille de façon très étroite avec ses interlocuteurs : les concessionnaires d'opérations et les institutions. Entre la Ville et le groupe SNCF s'est construit un partenariat solide qui permet de mobiliser les énergies autour du projet commun. Cette ambition chartreuse, qui vaut celle de grandes métropoles, se matérialise dans la richesse des composantes du programme – mobilité, urbanisme, grands équipements... – mais aussi, voire surtout, dans leur cohérence et la façon dont elles se complètent. Indéniablement, le Pôle Gare va dans le sens de la transformation de la ville et de l'agglomération. À mon sens, il n'y a pas, parmi les villes moyennes de France, d'autres exemples de programmes à ce point complets ».

Artisanales 2017

# Un stand dédié aux compétences de l'agglomération

Tout, tout, tout, vous saurez tout sur... votre agglomération ! Quelles sont ses compétences ? Qui gère quoi ? Quels sont les grands moteurs qui font le dynamisme de Chartres métropole ? Au programme : transports et mobilité, déchets et développement durable, eau et assainissement, développement économique, innovation numérique, etc. Autant de domaines de compétences qui vous seront présentés lors de cette 24<sup>e</sup> édition des Artisanales de Chartres.

Un territoire qui vit bien, c'est un territoire qui dispose des moyens d'assurer à ses habitants sécurité, tranquillité et autant que possible l'égalité aux bonnes conditions de vie, pour tous. Chartres métropole œuvre pour faire de son territoire un espace accueillant et agréable, organisé en un bassin de vie cohérent, où le vivre ensemble prend tout son sens. Dans cette veine, sur fond de solidarité communautaire, la métropole contribue à résorber les inégalités qui pourraient opposer ville, zone péri-urbaine et ruralité.

**Transports et mobilité :** Chartres métropole met en place un service de transports en commun pour répondre aux besoins de ses habitants sur son territoire : Filibus. Réseau urbain, service à la demande,

Relai des portes, navette mais aussi ouverture de la maison du vélo répondent à vos utilisations quotidiennes. Pour la gestion de ces transports, Chartres métropole Transports donne chaque année ses instructions pour améliorer le service.

**Eau et assainissement :** Chartres métropole a sous sa responsabilité la gestion de l'eau : acheminer chez vous l'eau potable, et traiter les eaux usées qui proviennent de nos utilisations quotidiennes (douches, vaisselle, lessives, toilettes...) et activités professionnelles (sociétés, usines, stations de lavage, etc.).

**Déchets et le développement durable :** Chartres métropole assure le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés produits par les foyers des 46 communes qui composent son territoire. Elle gère ainsi, collecte, tri, valorisation traitement et prévention pour s'inscrire dans une démarche de développement durable de son territoire.

**Grands équipements :** Qu'ils soient culturels, sportifs ou de loisirs, les équipements sportifs font partie des services proposés par Chartres métropole à la population. Elle possède ainsi plusieurs équipements de proximité, dont elle a confié la gestion quotidienne aux mairies sur le territoire desquelles ils sont implantés.

**Cadre de vie :** En se dotant de l'Agenda 21 en 2012, qui

s'appuie sur trois piliers du développement durable : l'environnement, le social, l'économie, Chartres métropole s'engage à mettre ses compétences afin d'offrir un cadre de vie agréable et confortable aux 46 communes qui composent l'agglomération. Préservation des ressources et des milieux naturels, performance énergétique et mise en valeur de son territoire sont au cœur de ses actions.

**Développement économique et emploi :** Le développement économique est l'une des compétences les plus fortes de Chartres métropole : elle crée des infrastructures économiques, des services de soutien aux entreprises, organise des réseaux pour que tous se connaissent mieux et travaillent ensemble, et définit quels secteurs d'entreprises elle souhaite développer en priorité. En parallèle, elle intervient pour développer l'enseignement supérieur sur son territoire.

**Nouvelles technologies et énergie :** Afin d'assurer une croissance de son territoire tournée vers l'avenir et de proposer un cadre de vie en adéquation avec les nouveaux besoins de ses habitants, Chartres métropole développe un territoire innovant et connecté. Déploiement de la fibre, installation de mobiliers urbains intelligents... permettent ainsi une évolution maîtrisée et durable de son territoire.

➔ Du 6 au 9 octobre, bâtiment Chartrexpo  
Entrée gratuite



Journée portes ouvertes

## Dans un écrin...

Installée depuis 2001 dans son petit atelier du 4, rue Sainte-Même, Sylvie Le Jannou exerce son métier de relieuse avec passion. Une activité souvent méconnue du grand public, qui aura plaisir à découvrir une soixante de reliures contemporaines, les vendredi 6 et samedi 7 octobre à l'occasion de deux journées portes ouvertes. Entrez...



**S**ylvie Le Jannou a un parcours pour le moins atypique. Après avoir assisté son mari dans son activité professionnelle pendant de longues années, elle décide de lancer sa propre activité de reliure tardivement. C'est ainsi qu'après 28 ans de vie en Bretagne, la relieuse l'a ramenée à Chartres. « J'ai eu la chance de faire des rencontres bienveillantes qui m'ont mise sur le chemin de la reliure et de rencontrer des grands maîtres, qui m'ont transmis leurs techniques comme leur passion. J'ai obtenu mon CAP à 50 ans ! »

Nichée dans son petit atelier du 4, rue Sainte-Même, Sylvie le Jannou s'affaire entre peaux, cuirs, écailles de poisson, peaux de serpent, papyrus, parchemins, papiers, cartons, bois, plexi, etc. On trouve à peu près tous les matériaux dans le petit atelier saturé d'ouvrages en tous genres. « Les gens qui font appel à mes services viennent avec des ouvrages très

*divers : d'anciens livres de cuisine, des romans, des partitions de musiques anciennes, des livres de lecture d'enfants, patrimoine familial ayant appartenu aux grands-parents, etc. Nous sommes au cœur de l'héritage et de la transmission, cela me touche beaucoup : j'entre dans l'intimité des gens, je comprends leur histoire. Mais surtout, j'œuvre pour permettre aux ouvrages d'être intemporels et de survivre aux épreuves du temps. »*

Sylvie Le Jannou a autant de plaisir à réaliser une simple reliure de conservation en papier qu'à se lancer dans des créations plus complexes pour lesquelles elle utilise des matériaux nobles, voir très sophistiqués. « Je continue à me former aux nombreuses techniques de reliure car j'aime apprendre, mais aujourd'hui j'ai aussi beaucoup de plaisir à transmettre les techniques acquises auprès de mes maîtres : Sün Evrard, Edgard Claes, Florent Rousseau et les autres... »

C'est ainsi qu'elle dispense des ateliers de création à une douzaine d'élèves, qui ont des attentes très différentes les uns des autres. « C'est un peu à l'image de ma clientèle. Nous pouvons aussi bien travailler sur la reliure d'un petit livre que prendre en main la restauration complète d'un gros ouvrage... Les attentes de mes élèves sont représentatives des besoins de ma clientèle finalement. »

Lors des journées portes ouvertes qu'elle organise à son atelier les 6 et 7 octobre prochains, Sylvie Le Jannou invite le public à découvrir une soixantaine de reliures contemporaines créées par ses élèves. Un rendez-vous à ne pas manquer.

→ **Journées « Portes ouvertes »**  
**Vendredi 6 et samedi 7 octobre,**  
**de 10 h à 19 h**  
**4, rue Sainte-Même à Chartres**  
**Tél. 02 37 21 24 43/06 75 19 58 73**  
**sylljannou@yahoo.fr**

# Animations de rue

## Samedi 7 octobre Théâtre de la Toupine

Au son du tambour et du sifflet, caquetant, la bande des oies marche dans la ville.

Cette unique et surprenante association de l'homme, de la musique et des oies ravira les petits, les grands et tous ceux avec un cœur ouvert aux contes de fées. La bande des oies est espiègle, gaie et drôle. Un spectacle de rue unique !



## Samedi 14 octobre Le lâcher de ballerines

Sorties de leur boîte à musique, trois Ballerines en tutu s'échappent du conservatoire. Timides, curieuses, intrépides et maladroitement, elles découvrent enfin la vraie vie, celle de la rue. Mais attention, le pas de danse est résolument classique et le rose flamboyant. Pour cette dernière création, la compagnie Colbok entraîne le public pour un grand écart de conduite sur les boulevards. Dans ce ballet impromptu nous proposons un instantané d'imaginaire, un rêve de petite fille dans un monde de grands, un exercice poétique au-delà des dogmes conservateurs. Nous nous projetons dans une ridicule délicatesse, Chopin, Tchaïkovski, pas de bourrée et portés audacieux : entrechats de la rue !

# Golf... en ville !

**D**ans le cadre de l'opération nationale initiée par la ffgolf *One year to golf*, la Ligue Centre-Val de Loire a lancé une opération régionale de promotion du golf : Le Golf Tour Centre-Val de Loire, avec une étape dans les six villes préfectorales.

Elle a pour objectif la promotion du golf, avec des ateliers découvertes gratuits et la mise en avant des structures golfiques départementales.

Sur place, les visiteurs peuvent s'initier au swing de golf et participer, en jouant, à un petit concours de putting qui leurs permettra de gagner des lots.

Un tirage au sort régional lors de la dernière étape à Orléans permettra aux licenciés et non licenciés de gagner des places pour assister à une journée de la Ryder cup, la plus grande compétition mondiale de golf que la France accueillera en septembre 2018.

Après Blois, Tours, Châteauroux et Bourges, c'est à Chartres que se déroulera la cinquième étape, le samedi 14 octobre de 10 h 30 à 18 h sur la place des Épars.

→ Informations sur le site web  
<http://www.golf-tour.fr>



À la Maison du saumon,  
du 7 au 14 octobre

# Christine Vandecasteele, rencontres avec les gens, la nature, les animaux

Exposition de peintures.

« Cette exposition est une petite rétrospective des principaux thèmes que j'ai abordés durant toute ma carrière. J'explore depuis 18 ans les kimonos japonais. Je raconte l'histoire et la symbolique ancestrale du Japon ainsi que la diversité, la richesse et la beauté du vêtement. Mais j'ai aussi longuement parcouru le thème des animaux, d'Afrique ou d'ailleurs, ainsi que des personnages, des marchés, des fleurs, des paysages... Quand je choisis un thème, il ne me quitte plus, j'alterne entre chacun de mes thèmes favoris. C'est pourquoi cette exposition présente une telle variété. Un seul impératif dans le plaisir de peindre : la Beauté et la Couleur. »  
Christine Vandecasteele.



## Office de Tourisme de Chartres métropole

Les « Rendez-vous » de l'Office de Tourisme  
de Chartres Métropole :



« **Atelier gourmand** » par Pierre Fournier,  
l'Îlot Délices :

- « **Macaron potiron noisette** » - samedi 7 octobre à 14 h 30
- « **Chocolats maison** », samedi 4 novembre à 14 h 30
- **Conférence** : « **Séverin Pineau, un chirurgien chartrain qui n'a pas froid aux yeux** » par Juliette CLEMENT, directrice des publications de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir - samedi 14 octobre à 14 h 30



**Visites guidées :**

- « **Chartres, cité médiévale** » - dimanches 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 octobre à 11 h.
- **Atelier cosmétique** par Aurélia Richard, conseillère en dermo-cosmétique agréée : lait nettoyant doux et crème anti-âge lift'activ - samedi 28 octobre à 14 h 30.

**Sans oublier les visites guidées nocturnes :**

- « **Chartres en lumières Privilège** » (visite guidée de la crypte de la cathédrale à la bougie suivie de la découverte des sites incontournables de Chartres en lumières) - vendredi 6 octobre à 22 h.
- « **Chartres en lumières** » - samedi 7 octobre à 21 h 30.

➔ **Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous »,  
renseignements et inscription au 02 37 18 26 26 -  
info@otchartres.fr, www.chartres-tourisme.com**



Retour en images  
**Le salon des associations**  
les 2 et 3 septembre





## La Madeleine

# Incivilités : ras le bol !

Un an après, Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la proximité et du cadre de vie, revient tenir à La Madeleine une « *rencontre de proximité* » afin d'échanger avec les habitants du quartier sur le bilan des actions menées et sur les difficultés qu'ils rencontrent. Près de 70 personnes se sont données rendez-vous au Forum.

**E**n préambule, quelques informations diverses sont communiquées (dates de remplacement des compteurs électriques, programme de la nouvelle saison à Doussineau, Journées du Patrimoine...). De même, un rapide bilan des demandes est brossé et montre que sur 458 interventions sollicitées depuis la dernière réunion, 383 ont été réalisées, 28 sont en cours, 13 ont dû être refusées et le reste en étude.

Les échanges commencent alors... « *Madame Dutartre, je tire mon chapeau aux ouvriers du chantier face aux incivilités et aux insultes ! Des voitures passent alors même qu'il y a un panneau de sens interdit. Et ce ne sont pas des riverains, mais des gens qui ne sont pas du quartier. Les ouvriers sont parfois en danger, c'est inadmissible !* ». Le décor est planté. Dominique Dutartre, regrettant de tels comportements, et son collègue José Rolo, adjoint en charge de la sécurité, de la circulation et du stationnement, expliquent que les travaux se déroulent selon le calendrier annoncé par Chartres Métropole Énergies. Pour le représentant des services techniques qui les accompagne, le chantier se conclura en octobre/novembre par des interventions d'interconnexion et à la chaufferie. À noter : les végétaux impactés par les travaux seront remplacés mais le moment venu, à la bonne saison de plantation.

Autres nuisances aux conséquences importantes, le nombre de dépôts sauvages, dit « *points noirs* ». « *En 2017, précise la directrice du service déchets de Chartres Métropole, sur 135 demandes d'intervention, 120 concernent le dépôt sauvage* ». L'agglomération multiplie les notes d'in-



formation sur l'ensemble de la Ville pour rappeler les règles de gestion des déchets, les dates de collectes, les alertes de vigilance sur un secteur... mais cela ne suffit pas. « *Mercredi dernier matin, avec l'ensemble des acteurs, nous avons mené une campagne de verbalisation. Résultat : 10 contrevenants de 35 à 68 euros en 4 heures ! Et nous continuerons* », souligne l'élue.

« *Et ceux qui donnent à manger aux pigeons, vous ne pouvez pas les verbaliser ? On en a marre de nettoyer sans arrêt nos rebords de fenêtre et de supporter l'odeur* ». Le responsable de Chartres Métropole Habitat, conscient du problème, indique qu'une campagne de captures est programmée à la fin du mois de septembre. Pour autant, il rappelle que l'office n'est pas autorisé à accéder aux parties privatives telles que les séchoirs. Un courrier sera adressé aux locataires.

Questions de sécurité : 874 rondes effectuées sur ce quartier par la Police municipale, depuis le début de l'année ! Le responsable de cette entité

rappelle que cette présence est l'occasion d'aller à la rencontre des habitants et des commerçants, d'effectuer des campagnes de prévention, mais aussi de verbaliser par exemple les véhicules ventouses qui occupent les places « *arrêt minute* ».

Le sujet d'actualité du bureau de Poste a bien évidemment été abordé, non sans une certaine virulence de la part d'un habitant. Dominique Dutartre, par ailleurs membre de la commission départementale de présence postale territoriale, a haussé le ton : « *il n'est pas question que vous fassiez un procès d'intention au maire sur la base de documents qui circulent sur le Mail. Jean-Pierre Gorges a écrit son désaccord à la direction de La Poste sur son projet. Une procédure de négociation est en cours. Il ne faut pas dire n'importe quoi !* ».

Dominique Dutartre a d'ores et déjà pris des rendez-vous sur site pour examiner des demandes individuelles. La proximité est gérée au quotidien et au plus près des habitants. Une promesse tenue par l'élue.

## Réseaux de chaleur à la Madeleine

# Vers la fin des travaux...

Les travaux de rénovation et de modernisation des réseaux de chaleur de la Madeleine se sont poursuivis normalement pendant le mois de septembre. Ils seront définitivement terminés fin octobre.



Les dernières tranchées



Chartres métropole Énergies (CME) avait réalisé de gros travaux durant l'été pour éviter que de trop longues interventions n'aient lieu à l'approche de la fraîcheur. En septembre, il ne lui restait qu'à intervenir avenues Aristide-Briand, des Sablons, des Anciens-Combattants, et rue des Épargés.

Pour tous ces travaux de renouvellement des réseaux de chaleur, des phases de tests d'étanchéité ont validé le bon état des nouvelles installations. Tout a été terminé en septembre.

### Les travaux pour le mois d'octobre

Les nouveaux réseaux et leurs sous-stations ont été installés à côté

des anciens, et reliés aux distributions des bâtiments. Ils sont mis sous pression tant que les anciens sont encore alimentés. L'essentiel des tâches d'octobre va consister à finir de basculer les distributions des anciens réseaux vers les nouveaux. Cette bascule se fait, pour chaque système de distribution, en une journée : les bâtiments sont déconnectés le matin des anciennes sous-stations et raccordés au nouvel échangeur avant le soir. Les désagréments sont donc minimes.

Les agents de CME ont toutefois eu la mauvaise surprise de ne pas disposer d'assez d'espace à côté de toutes les sous-stations pour y installer les nouvelles. Il a alors fallu déconnecter les anciennes sous-stations et les retirer, installer les nouvelles, mettre sous pression et reconnecter. Ces travaux ont pu engendrer des coupures de

chauffage et d'eau chaude jusqu'à 4 jours.

Derniers travaux en octobre : une nouvelle chaudière a été livrée à la chaufferie. Son installation est en cours, lui permettant d'être opérationnelle avant le 20 octobre. Pas de perturbation toutefois : la chaufferie assure ses fonctions grâce à sa deuxième chaudière, et une chaudière mobile d'appoint qui prévient toute rupture de service. Fin octobre, les nouveaux réseaux de chaleur de la Madeleine seront entièrement terminés, avec ses nouveaux atouts : des coupures d'entretien d'une journée seulement au lieu de 4 précédemment, et des temps d'intervention très réduits en cas de panne.

Le 12 octobre, au Forum de la Madeleine

# 5<sup>e</sup> édition du Forum pour l'Emploi

Le Forum pour l'Emploi existe depuis 2011. Il se tient chaque année dans un quartier différent de la ville de Chartres et même de l'agglomération puisque l'édition 2013 a eu lieu à Lucé.



Bouchra DOUHABI

**forum  
emploi**

**JEUDI 12 OCTOBRE 2017  
14H - 17H**

**FORUM DE LA MADELEINE  
AVENUE JOSEPH PICHARD 28000 CHARTRES**

**C**ette année, même si la Madeleine n'est pas un quartier prioritaire au sens de la Loi, l'idée est de faire venir les entreprises potentiellement employeuses dans un quartier au taux de chômage supérieur à la moyenne. L'objectif : faciliter au maximum le rapprochement et le contact entre employeurs et demandeurs d'emplois.

« Chaque fois, précise Bouchra Douhabi, en charge de l'organisation de la manifestation, nous sollicitons

plusieurs centaines d'entreprises de l'agglomération, sachant qu'une trentaine font le déplacement. Elles appartiennent à des secteurs d'activités très variés, industrie, bâtiment et services. »

Qui est concerné ? Tout le monde, ou plutôt tous ceux qui recherchent un emploi, quel que soit leur âge, leur origine, leur niveau de formation. « À chaque édition, une trentaine de contrats en moyenne sont signés, des CDD, des CDI, des contrats d'intérim. » Cette manifestation est organisée par

Chartres métropole, avec un soutien financier de la Préfecture.

D'autres partenaires publics sont également présents, le Pôle Emploi et la Mission locale bien sûr, le Conseil départemental, etc.

→ **Renseignements :**  
**Bouchra DOUHABI**  
**02 37 91 36 33**  
**bouchra.douhabi@agglo-ville.  
chartres.fr**

Stages...Encadrement renforcé...Parrainages...

## « Ouvrir aux jeunes les portes des entreprises »

Fin 2016, Guillaume Bonnet devenait conseiller municipal délégué à l'insertion et à l'emploi des jeunes. Le 12 octobre, s'ouvrira le Forum pour l'Emploi. D'autres outils existent pour aider les jeunes en grande difficulté à trouver un emploi. La Mission Locale de l'arrondissement de Chartres en a la charge. Explications.



**Votre Ville : Aujourd'hui, combien de jeunes suivez-vous et de quelle manière ?**

**Guillaume Bonnet :** Depuis le mois de février 2017 le dispositif « *Garantie Jeunes* » a concerné des jeunes entre 16 et 25 ans très éloignés du travail, c'est-à-dire sans diplôme, sans formation et sans ressources. Aujourd'hui, 61 jeunes chartrais et autant dans les autres communes de l'agglomération bénéficient d'ateliers collectifs à la Mission Locale pendant un mois, puis d'une insertion en entreprise pendant au minimum 80 jours avant d'être accompagnés de manière renforcée à titre individuel. Ce processus dure un an. C'est un vrai suivi, concret. Ils prennent de bonnes habitudes et surtout mettent un pied

dans l'entreprise et dans l'emploi réel. Ils reçoivent aussi une allocation mensuelle de 472 euros. Nous signons des conventions avec les entreprises, de façon à stabiliser et à pérenniser ce système efficace. Les coordonnées de la Mission Local : 2 rue de Normandie - 28110 Lucé - 02 37 36 49 50.

**VV : Vous voulez également relancer le parrainage de jeunes par les élus de la Ville de Chartres ?**

**GB :** Le regretté Jean-Jacques Bourzeix s'en occupait très efficacement. Je fais appel à mes collègues élus et à leur carnet d'adresses. Depuis l'époque de Jean-Jacques, les données du problème ont un peu changé : j'ai besoin évidemment de

pistes d'emplois, mais déjà de possibilités de stages en entreprise pour les jeunes scolarisés au collège et au lycée. Tous les parents me comprendront. Il s'agit donc d'élus qui soient des relais efficaces en la matière. Très souvent, vous savez, les rouages existent, les bonnes volontés aussi, mon boulot c'est de mettre de l'huile dans tout cela.

**VV : Justement, où est la porte d'entrée de ces parrainages ?**

**GB :** Une seule personne à contacter : madame Bouchra Douhabi. Vous la trouvez au Guichet Unique situé au 32/34 du boulevard Chasles à Chartres. Son téléphone est le 02 37 91 36 33 et son mail [bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr](mailto:bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr)

# COLOR

# GRATUIT

05.10.17 à 17H

INSCRIPTIONS : [WWW.COLORCHARTRES.FR](http://WWW.COLORCHARTRES.FR)

# CHARTRES

DÉPART → PLACE DES ÉPARS  
KIOSQUE À MUSIQUE ← ARRIVÉE  
BUTTE DES CHARBONNIERS

DÉCOUVERTE LUDIQUE DE LA VILLE  
RÉSERVE AUX ÉTUDIANTS DE L'AGGLO



## Infos BIJ

### Le Color Chartres Jeudi 5 octobre à 17h Place des Épars

Vous êtes étudiant ou volontaire en service civique de + de 18 ans sur l'agglomération Chartraine, venez participer à la course colorée organisée par la Ville de Chartres. Vous pouvez vous inscrire sur le site [www.colorchartres.fr](http://www.colorchartres.fr)

### Forum Service Civique Le 11 octobre de 14h à 16h

Le Bij vous propose un forum sur le Service civique pour découvrir le dispositif et pour vous permettre de rencontrer des volontaires et des structures d'accueil. Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à

25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.  
[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

### Le jeu #métiers Le mercredi 25/10 à 14h (sur inscription)

Sur le principe du jeu time's up le Bij vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi. Animé par les animateurs du Bij.

### Mon stage de 3<sup>e</sup>

Vous êtes à la recherche d'un stage qui vous intéresse, le Bij vous aide :  
Le jeudi 26 octobre 2017 à 14h (sur inscription)  
À préparer vos outils de prospection (CV et lettre de motivation)  
Le vendredi 27 octobre 2017 à 14h (sur inscription)

À vous présenter à un entretien professionnel (atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien et les mettre en pratique aussitôt grâce à des simulations filmées).

Accueil libre anonyme et gratuit

→ **Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse,  
Place de la Cathédrale  
28000 CHARTRES  
Tel : 02 37 23 42 32,  
[bij.chartres@ijcentre.fr](mailto:bij.chartres@ijcentre.fr)  
[www.facebook.com/bijdechartres](http://www.facebook.com/bijdechartres),  
Twitter @Bijdechartres**

Pass'Étudiant 2017

# Une Color Carte pour les étudiants

Les étudiants chartrains ont de quoi se réjouir : lors de la Color Chartres du jeudi 5 octobre, la Color Carte verra officiellement le jour. Destinée aux étudiants de l'enseignement supérieur et des formations post-bac (BTS, BP, etc.) de la ville et de l'agglomération, cette carte permettra à ses détenteurs de bénéficier de tarifs préférentiels auprès des partenaires associés à l'opération, mais aussi de créer une identité étudiante dans une ville où ils sont de plus en plus nombreux...

**L**es étudiants de l'agglomération disposent tous d'une carte d'étudiant ou de scolarité prouvant leur inscription dans un établissement ou formation du supérieur. Toutefois, elles sont très souvent méconnues de l'ensemble des acteurs économiques du territoire. C'est pour répondre à ce manque que l'idée de la création d'une carte identique pour tous les étudiants de l'agglomération est née. Elle apportera une « *identité étudiante* », reconnaissable par les différentes enseignes et secteurs qui drainent ce public.

En outre, cette carte permettra de :

- proposer des offres, réductions et autres avantages uniquement disponibles pour les détenteurs de la carte ;
- inciter les étudiants à consommer, à rester à Chartres même en dehors des périodes scolaires ;
- renouveler l'image de la ville et de l'agglomération ;
- améliorer et dynamiser la vie étudiante ;
- apporter des réponses aux demandes des étudiants chartrains et de l'agglomération.

Pour asseoir ce dispositif, une délibération a été votée lors du conseil municipal du 29 mai 2017 mettant en place une convention de partenariat entre la Ville de Chartres et les différents partenaires du dispositif carte étudiante. Ces conventions ont été envoyées fin mai aux commerçants de l'agglomération et de la ville, par le biais de l'Union des Commerçants Chartains, ainsi qu'à différents secteurs commerciaux : bars, restaurants, supermarchés, auto-écoles, opticiens, banques, assurances, librairies, imprimeries, salons de coiffure, commerces, salle de sport, cinéma, parkings, loisirs.



À ce jour, la Ville a reçu 35 conventions de partenariats, entraînant ainsi de nombreux acteurs de la vie locale en soutien dans cette démarche destinée aux étudiants.

En parallèle, l'agglomération a investi dans la création d'un site web : [www.chartresetudiant.fr](http://www.chartresetudiant.fr). Les étudiants peuvent s'y inscrire en ligne pour participer à la Color Chartres 2017 (soit en allant directement sur le site, soit en tapant [www.colorchartres.fr](http://www.colorchartres.fr) qui ramène directement sur le site), se tenir informés des actualités des événements étudiants mais aussi des offres et réductions que peuvent

leur apporter la carte. À cet effet, un espace dédié à la carte a été créé relayant la liste des commerçants partenaires et ce qu'ils proposent. Cette page est actuellement en cours de réalisation.

Dès le 6 octobre, au lendemain de la Color Chartres 2017, les étudiants pourront récupérer leur Color Carte auprès du BIJ. Pour cela, ils devront fournir une pièce d'identité, une photo et un certificat de scolarité.

Vacances de la Toussaint

# Un grand choix d'activités dans les maisons pour tous

L'accueil des jeunes de 12 à 17 ans dans les maisons pour tous est assuré du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre. De nombreuses activités les y attendent pour occuper leurs vacances scolaires... Vous n'avez jamais franchi le seuil d'une maison pour tous ? C'est le moment !



## Maison pour tous de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois  
Tél. : 02 37 88 45 01

### Lundi 23 octobre

Matin : accueil /Ultimate.  
Après-midi : Kinball Chinoise.

### Mardi 24 octobre

Matin : patinoire.  
Après-midi : tournoi aux choix.

### Mercredi 25 octobre

Journée : accrobranche.

### Jeudi 26 octobre

Matin : tournoi de Jeux vidéo.  
Après-midi : tournoi de ping-pong.

### Vendredi 27 octobre

Matin : trampoline.  
Après-midi : footsal.

### Lundi 30 octobre

Matin : accueil /tournoi de cartes.  
Après-midi : bowling.

### Mardi 31 octobre

Matin : patinoire.  
Après-midi : golf.

### Mercredi 1<sup>er</sup> novembre : férié

### Jeudi 2 novembre

Journée : zoo de la Flèche.

### Vendredi 3 novembre

Matin : multisports.  
Après-midi : vidéo et goûter d'halloween.

## Maison pour tous Rechèvres/Bel Air

52, impasse Huysmans  
Tél. 02 37 23 40 66

### Lundi 23 octobre

Matin : accueil libre inscription jeux de société.  
Après-midi : jeux libres

### Mardi 24 octobre

Matin : jeux de société  
Après-midi : futsal.

### Mercredi 25 octobre

Sortie le Mans : Trampolining Park.

### Jeudi 26 octobre

Matin : jeux libres  
Après-midi : bowling

### Vendredi 27 octobre

Matin : Odyssée  
Après-midi : jeux libres.

### Lundi 30 octobre

Matin : petit déjeuner équilibre santé  
Après-midi : patinoire

### Mardi 31 octobre

Matin : Odyssée  
Après-midi : ultimate

### Mercredi 1<sup>er</sup> novembre : férié

### Jeudi 2 novembre

Matin : information Bij  
Après-midi : cinéma

### Vendredi 3 novembre

Matin : dessin / caricature  
Après-midi : déjeuner fin de vacances

## Maison pour tous des Petits Clos

4, avenue François-Mitterrand  
Tél. 02 37 23 40 69

### Lundi 23 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).  
Après-midi : futsal.

### Mardi 24 octobre

Matin : patinoire de l'Odyssée.  
Après-midi : piscine de l'Odyssée.

### Mercredi 25 octobre

Matin : squash / badminton.  
Après-midi : atelier esthétique

### Jeudi 26 octobre

Matin : basket.  
Après-midi : visite d'une apiculture.

### Vendredi 27 octobre

Journée détente : Jump Trampoline Aréna.



# Vive les vacances : les rendez-vous juniors

## Lundi 30 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong).  
Après-midi : cinéma.

## Mardi 31 octobre

Matin : atelier cuisine à thème.  
Midi : repas.  
Après-midi : bowling.

## Mercredi 1<sup>er</sup> novembre : férié

## Jeudi 2 novembre

Journée fun à la base de loisirs de Buthiers : escalade et ski nautique.

## Vendredi 3 novembre

Matin : atelier cuisine.  
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances.

## Du 17 octobre au 4 novembre

À la recherche des mottes castrales, exposition sur les premiers châteaux forts en Eure-et-Loir

## Maison pour tous Hauts-de-Chartres Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres  
Tél. 02 37 23 40 70 ou  
02 37 23 40 72

## Lundi 23 octobre

Matin : accueil  
Après-midi : futsal

## Mardi 24 octobre

Matin : jeux vidéos  
Après-midi : gym acrobatique

## Mercredi 25 octobre

Journée trampoline arena Orléans

## Jeudi 26 octobre

Matin : jeux de société  
Après-midi : patinoire

## Vendredi 27 octobre

Matin : tournoi de poker  
Après-midi : tournoi de Fifa et goûter

## Lundi 30 octobre

Matin : accueil  
Après-midi : futsal

## Mardi 31 octobre

Matin : rencontre avec Chartres métropole  
Après-midi : patinoire

## Mercredi 1<sup>er</sup> novembre : férié

## Jeudi 2 octobre

Matin : multisport  
Après-midi : jeux extérieurs

## Vendredi 3 octobre

Matin : accueil  
Après-midi : bowling

## Les vacances de Doussineau

### Attrape mot si tu peux

**Samedi 28 octobre, 10 h 30, 15 h 30**

*Spectacle musical  
Compagnie Pic à son*

*D'après le livre de Nathalie Minne*

Le soir les petits voleurs de mots se hissent sur les toits à la recherche d'un mot rigolo, d'un son épilé, d'un rythme endiablé. Ils mélangent le tout et le jette en l'air. Et là le hasard tricote des chansons, tisse des berceuses dessine des mélodies, autant de recettes que de petits voleurs. Les musiques originales composées pour le spectacle font appel au langage imaginaire, à l'aspect rythmique et au sens des mots.

→ **À partir de 2 ans, tarifs : 10 € / 6 €**  
**Salle Doussineau,**  
**rue Maurice-Hallé**  
**Réservations : 02 37 23 41 44**  
**(répondeur)**

## Direction de l'Archéologie

Les animateurs du patrimoine de la direction de l'Archéologie accueillent les juniors de 8 à 11 ans du lundi 23 au vendredi 27 octobre pour des ateliers ludiques ! Voici le programme de ces vacances :

• **Fabrication de jeux et de jouets en argile**

**Lundi 23 de 14 h à 17 h**

• **Jeu de piste « découverte des métiers de l'Archéologie »**

**Mardi 24 de 9 h à 12 h**

• **Les premiers châteaux forts : découverte et construction**

**Mardi 24 de 14 h à 17 h** (lieu : MPT des Petits-Clos)

• **Anthropologie : fouille d'ossements humains**

**Mercredi 25 de 9 h à 12 h**

• **Activités autour de la Préhistoire**  
**Jeudi 26 de 9 h à 12 h**

• **Réalisation d'une fresque à la romaine**

**Jeudi 26 de 14 h à 17 h**

• **Archéozoologie : fouille d'ossements animaux**

**Vendredi 27 de 9 h à 12 h**

Tous les ateliers se déroulent à la direction de l'Archéologie sauf mention contraire

Prévoir eau, goûter, vêtements confortables. Apporter un contenant (boîte, cagette ...) d'environ 25 cm x 25 cm pour transporter les productions des enfants.

→ **Renseignements, tarifs et inscription obligatoire :**  
**Tel. 02 37 23 41 75 ou**  
**ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr**  
**Direction de l'Archéologie,**  
**2, rue Georges-Brassens.**

## À l'Apostrophe

À l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jacques Prévert

**Jeudi 26 octobre à 15 h 30**  
**Le roi et l'oiseau**

*Film jeunesse de Paul Grimault (1980), sur des textes de Jacques Prévert, d'après le conte La Bergère et le Ramoneur de Hans Christian Andersen.*

Un roi tyrannique s'éprend d'une jeune bergère. Mais celle-ci réserve son cœur à un petit ramoneur. Aidé de l'oiseau, le malheureux soupirent va tirer la jolie bergère des griffes du roi tout-puissant.

→ **À partir de 6 ans. Durée : 1 h 27. Gratuit.**  
**Auditorium de l'Apostrophe.**

## Au musée des Beaux-Arts

• **Raconte-moi une histoire**

Tout public

**mercredi 25 octobre à 15 h**

animation avec Anne Chevée, conférencière en histoire de l'art durée 1 h, tarif : 6 euros, max 20 pers

• **Parcours enquête (6/8 ans)**

**Jeudi 26 octobre à 14h30**

animation avec Anne Chevée, conférencière en histoire de l'art durée 2 h, tarif : 15 euros

→ **Réservations obligatoires :**  
**02 37 90 45 80**

Toussaint 2017

# Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent une grande diversité d'activités sportives à la carte pour les 6/15 ans (âge requis à la date des activités). L'enfant s'inscrit à la séance suivant un planning proposé par tranche d'âge.

## Inscriptions

> Halle Jean-Cochet,

rue Jean-Monnet à Chartres,

• **Résidents chartrains** : mercredi 18 octobre de 17 h 45 à 19 h 45.

• **Pour tous** : jeudi 19 octobre de 17 h 45 à 19 h 45, les lundis 23 et 30 octobre de 9 h 30 à 11 h 30.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription pour les résidents chartrains.

Aucune inscription ne sera faite par téléphone.

Un seul pouvoir sera autorisé par famille (fournir une attestation sur l'honneur).

## Tarifs

### Résidents chartrains

4€ la séance de 2 heures

5€ la séance de 3 heures

### Non chartrains

5€ la séance de 2 heures

6€ la séance de 3 heures

**Paielements acceptés** : chèques (à l'ordre de MSD), espèces, chèques vacances.

## Petits sportifs 6/8 ans

Du 23 au 27 octobre		Activités	Où ?
Lundi	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Escrime et escalade	Halles Cochet et CRJS
Mardi	10 h - 12 h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Gym et trampoline	
Mercredi	10 h - 12 h	Bowling	Barjouville X Bowl
	14 h - 17 h	Basket et badminton	Complexe Madeleine
Jeudi	10 h - 12 h	Patinage	Odyssée
	10 h - 12 h	Futsal	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Roller et frisbee	Complexe Madeleine
Vendredi	10 h - 12 h	Trampoline	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Orientation et jeux d'opposition	Complexe Madeleine

Du 30 oct. au 3 nov.		Activités	Où ?
Lundi	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 17 h	Football et tennis	Complexe Madeleine
Mardi	10 h - 12 h	Bowling	Barjouville X Bowl
	14 h - 17 h	Hockey et frisbee	Complexe Madeleine
Mercredi		FÉRIÉ	
Jeudi	10 h - 12 h	Patinage	Odyssée
	14 h - 17 h	Gym et basket	Complexe Madeleine
Vendredi	10 h - 12 h	Trampoline	Complexe Madeleine
	10 h - 12 h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
	14 h - 17 h	Escrime et escalade	Halles Cochet et CRJS

### → Renseignements

**Direction de la Jeunesse,  
des Sports et des Grands  
Équipements**

**Tél. 02 37 18 47 70**

**ecole-sports@agglo-ville.  
chartres.fr**

**www.chartres.fr**

**(rubrique sports et loisirs)**





## Spectacle Sur la route des contes...



### Pour les 9/15 ans

Du 23 au 27 octobre		Activités	Où ?
Lundi	10 h - 12 h	Tir à l'Arc	Complexe Madeleine
	10 h - 12 h	Escrime	Halle CRJS
	14 h - 16 h	Trampoline	Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Squash	Complexe Squash
Mardi	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	10 h - 12 h	Tennis	Stade de Ligue
	14 h - 16 h	Basket	Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Escalade	Halle Cochet
Mercredi	10 h - 12 h	Patinage	Odyssée
	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 16 h	Tennis de Table	Complexe Roskopf
	14 h - 16 h	Kinball	Gymnase Péguy
Jeudi	10 h - 12 h	Bowling	Barjouville X Bowl
	14 h - 16 h	BMX	Stade Gallet
	14 h - 16 h	Badminton	Gymnase Péguy
Vendredi	10 h - 12 h	Golf	Golf Chartres Fontenay
	10 h - 12 h	Futsal	Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Handball	Gymnase Péguy
	14 h - 16 h	Roller	Complexe Madeleine

Du 30 oct. au 3 nov.		Activités	Où ?
Lundi	10 h - 12 h	Trampoline	Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Squash	Complexe Squash
Mardi	10 h - 12 h	Équitation	Chartres Équitation
	14 h - 16 h	Futsal	Gymnase Péguy
Mercredi			FÉRIÉ
Jeudi	10 h - 12 h	Bowling	Barjouville X Bowl
	10 h - 12 h	Escalade	Halle Cochet
	14 h - 16 h	Boxe	Complexe Madeleine
	14 h - 16 h	Tir à l'arc	Complexe Madeleine
Vendredi	10 h - 12 h	Patinage	Odyssée
	10 h - 12 h	Escrime	Halle CRJS
	14 h - 16 h	BMX	Stade Gallet
	14 h - 16 h	Handball	Complexe Madeleine

Séances réservées aux 9-12 ans. Séances ouvertes aux 9-15 ans.

À l'occasion de la sortie officielle du tout premier CD de contes et musiques produit par le collectif (en partenariat avec Radio Grand Ciel), Contes et Bricoles vous invite à partager quelques histoires, comme chaque année, au cœur de l'automne.

Mardi 31 octobre, retrouvez Sophie David et Marie-Christine Loubris à la Maison pour tous la Cité, à Rechèvres, pour deux séances de contes merveilleux, facétieux, à une ou deux voix, sous le signe du voyage... en musique !

Deux séances vous sont proposées le 31 octobre :

- 14 h : Contes et violon avec Sophie David. Tout public à partir de 7 ans
- 19 h : Contes merveilleux avec Sophie David et Marie-Christine Loubris. Tout public à partir de 8 ans.

Le CD sera disponible à la sortie des spectacles.

→ **Maison pour tous la Cité,  
Rechèvres**  
**52, impasse Huysmans, Chartres**  
**Tarif par personne : 6 € /  
réduit 4 € pour les groupes  
(10 personnes et +)**  
**Renseignements et réservations  
(vivement conseillé) :**  
**06 68 67 04 39**  
**www.contesetbricoles.com**

# Les squares Anne-Frank et Guy-Nicot

Situés à proximité du Boulevard Jean-Jaurès, reliés par une passerelle, ces deux squares se trouvent de chaque côté de la rivière, coincés entre le boulevard et les anciens remparts de la ville...



**E**n sortant de la basse ville par la rue du Massacre, vous arrivez à la résidence de La Léthinière, au numéro 17. N'hésitez pas à emprunter ce petit passage public interdit aux vélos (fermé par une grille entre 22h et 7h30 de mai à août, et de 20h à 7h30 de septembre à avril), un passage zigzagant dans la résidence vous conduira à une porte ancienne en bois incrustée dans les remparts. Une fois ouverte, vous voici arrivé dans le square Guy-Nicot !

## Le square Guy-Nicot, un repère de Géantes !

Vous vous trouvez dans le secteur où petit et grand bouillon rejoignent le cours principal de l'Eure. Après avoir avancé de quelques mètres sur le sentier qui se trouve face à vous, tournez-vous complètement ! Vous voici face à un magnifique rempart d'où était défendue par les deux tours de La Léthinière (à droite) et du Massacre (à gauche), l'enceinte de la ville de Chartres (l'éclairage des remparts a été rénové en 2015).

À l'origine, la Ville de Chartres a ra-

cheté d'anciens jardins potagers pour en faire le jardin paysager que l'on découvre de nos jours.

Depuis le printemps 2013, une restructuration progressive de cet espace a débuté et sera poursuivie chaque année par le service des espaces verts. Cette modification consiste à changer les espèces végétales présentes dans les massifs pour choisir les plus exceptionnelles de part leurs tailles de feuilles, de fleurs ou de hauteurs (essentiellement des vivaces ou bulbes pouvant atteindre trois mètres de haut).

Ainsi, vous pourrez observer, Maclayeya avec ses 2.5 m de hauteur et une abondante floraison estivale en épis plumeux composés de petites fleurs blanches crème qui se teintent de rose puis virent au roux à l'automne, la seule fougère arborescente des espaces verts de Chartres (*Dicksonia antarctica*) ou encore *Rodgersia*, *Gunnera*, *Stipa Gigantea*, *Lis des Steppes*... et bien d'autres.

En avançant dans ce petit square de 1400 m<sup>2</sup>, sur le sentier longeant les parties engazonnées au pied des fortifications, on découvre une petite placette entourée de bancs, à l'ombre

de grands arbres et à la jonction des deux bras de rivière. Il n'est pas rare de rencontrer un pêcheur qui a choisi de se poster sur la rive pour taquiner le goujon !

En revenant sur nos pas, nous pouvons emprunter une passerelle installée en 1991 qui nous conduit au square Anne-Frank...

## Le square Anne-Frank, lieu de mémoire...

Créé à la même période, ce square a remplacé la cantine et des logements appartenant à l'ancienne Fonderie, redonnant aux Chartrains un espace vert.

Ce square de 2 700 m<sup>2</sup> intègre les liaisons douces, à vélo ou à pieds, du Boulevard Jean-Jaurès et permet d'accéder au parc Léon-Blum par la passerelle sous le pont Neuf (ouvrage d'art réalisé de 1806 à 1809).

Un cheminement longe la rivière et permet aussi d'accéder à une petite place où l'on peut voir une plaque qui porte la photo d'Anne Frank et à côté, une stèle qui rend hommage aux victimes juives des déportations nazies car c'est là un des rôles important de



## Anne Frank

De son vrai nom Annelies Marie Frank, née le 12 juin 1929 en Allemagne, elle a vécu la majeure partie de sa vie aux Pays-Bas. Elle meurt environ deux mois avant la capitulation des Allemands dans un camp de concentration en Allemagne nazie.

Adolescente juive, alors qu'elle se cachait avec sa famille pour éviter la Shoah durant l'occupation, elle écrit un journal intime, rapporté dans le livre *Le Journal d'Anne Frank*.



## Guy Nicot (1933 - 2002)

Guy Nicot, architecte en chef des Monuments historiques, était en charge de la restauration et de l'entretien du Palais du Louvre et des Tuileries, de la cathédrale de Chartres et de la Chapelle royale de Dreux, il était conservateur du domaine national du Louvre et des Tuileries. Il a aussi œuvré à la restauration du Palais de l'Élysée et du parvis de l'Institut de France.

ce square, d'accueillir les cérémonies et de rendre hommage aux victimes juives !

Malgré la proximité du boulevard, l'ambiance du parc est plutôt paisible, joggeurs et promeneurs profitent de l'ombre des platanes du boulevard et des arbres du site. Un canisite permet de se promener dans ce secteur accompagné de son compagnon à quatre pattes.

Dernièrement, ce parc a aussi subi des changements et les parties calcaires sous les platanes du boulevard ont laissé place à un mélange d'arbustes, de vivaces et de bulbes pour créer une ceinture végétale en pourtour du parc dont les couleurs changent au fil des saisons.

Durant l'hiver, le service des Espaces

verts va procéder au nettoyage de la rive le long du grand bouillon pour retrouver une vue sur la rivière et sur les remparts de la vieille ville que la végétation de ripisylve occulte actuellement.

## Et au milieu coule une rivière...

Deux squares, deux ambiances, entre les deux coule tranquillement une rivière.

Deux histoires, deux personnes, Anne Frank qui a souhaité partager sa tragique histoire et Guy Nicot, qui lui aimait l'architecture et l'histoire des monuments.

À Chartres, Anne Frank et Guy Nicot sont unis par une passerelle...

# Le gala de Noël des seniors Franck Michael à l'affiche

**À** l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité et le Conseil d'Administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartrains de 65 ans et plus au gala de Noël 2017.

**Le vendredi 8 décembre**  
**salle Ravenne à Chartreexpo.**  
**Deux séances sont programmées :**  
**14 h 15 et 16 h 45.**

→ Pour vous inscrire, complétez et retournez le coupon-réponse ci-dessous **avant le mercredi 18 octobre**, dernier délai, au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres service Animation retraités 32 boulevard Chasles 28019 Chartres cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.

## INSCRIPTION - GALA DE NOËL 2017

Je soussigné(e),

NOM..... Prénom (s) M..... Mme.....

Date (s) de naissance: ..... M..... Mme.....

Domicilié (s) à **Chartres**, adresse:.....

Tél. indispensable.....

Souhaite (nt) assister à la séance de **14 h 15**  ou **16 h 45**

Association des Blouses roses

# Jocelyne Vallée, dame de cœur



Présidente de l'association des Blouses roses depuis 2 ans et demi, Jocelyne Vallée consacre son temps et son énergie aux enfants malades hospitalisés. Une action du quotidien à laquelle s'ajoute l'organisation du marché aux jouets et vêtements d'enfants, aujourd'hui très attendu par les familles chartraines. Cette année, le marché aura lieu le mercredi 25 octobre à la MPT du Pont-Neuf, de 9h30 à 18h.



**L**e comité de Chartres de l'association nationale des blouses roses est né début 2014 à l'hôpital Louis-Pasteur du Coudray. Depuis, les bénévoles interviennent dans les 8 services qui accueillent des enfants malades, mais aussi en salle d'attente. En tout, ce sont 17 interventions par semaine : « Nous proposons essentiellement aux petits malades une présence et des discussions, que nous arrivons à installer grâce au truchement du jeu. » À la tête d'une équipe de 55 bénévoles, Jocelyne Vallée attache une importance capitale à la formation de ses effectifs, elles sont systématiques, surtout pour les nouveaux : pourquoi être bénévole ? Qu'est ce que cela implique ? Comment entrer en relation avec les malades ? etc. « Ils doivent surtout être capables de supporter émotionnellement les situations les plus difficiles, car nous parlons ici d'enfants malades... dont certains

sont atteints par le cancer. » Pour les autres, Jocelyne Vallée poursuit les formations régulièrement, sur des thématiques ciblées. Prochainement, ils seront formés, sur une journée, à la façon d'aborder les adolescents... Un vrai sujet.

« Aujourd'hui, nos actions sont reconnues par le personnel hospitalier, mais aussi par les familles. Car lorsqu'un enfant retrouve le sourire, c'est toute une famille qui va mieux. En cela, nos actions dépassent le cadre de l'hôpital. »

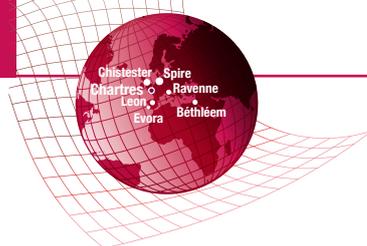
Tout au long de l'année, l'association reçoit des dons de jouets d'occasion et de vêtements d'enfants. Les dons sont triés sévèrement et classés pour finalement être vendus par l'association qui organise, deux fois par an, un marché très attendu par les familles. Elles peuvent y acheter des objets de bonne qualité, quoique d'occasion, et ainsi compléter les vêtements utiles pour les petits ou encore trou-

ver quelques cadeaux pour les fêtes de fin d'année. « L'argent recueilli sert pour notre association à compléter et renouveler les jeux que nous utilisons à l'hôpital pour les enfants que nous venons rencontrer, mais aussi à financer une partie de nos formations. »

Jocelyne Vallée travaille aujourd'hui sur d'autres projets, qui permettront dans un futur proche d'étendre le domaine d'intervention de l'association... Elle nous en parlera dans le prochain magazine.

→ **Les Blouses Roses**  
**MPT du Pont Neuf**  
**9, place des Fondateurs à Chartres**  
**tél. 06 21 14 66 38**  
**blousesroseschartres@gmail.com**

**<https://www.facebook.com/Blouses-Roses-Chartres-119438315075195>**



# Chartres-Ravenne : lumières sur... la fête du jumelage !



**60** ans, c'est un cap, mais c'est aussi et d'abord une fête ! À l'occasion de la Fête de la lumière et dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Chartres et Ravenne, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Patrick Géroudet, adjoint au maire de Chartres et président de Chartres international, ont accueilli à la Maison du Saumon, quartier général de C'Chartres Tourisme, Peter Evans, maire de Chichester, Margaret Evans, mairesse de Chichester, ainsi que Ouidad Bakkali, adjointe au maire de Ravenne en charge de la coopération

internationale, et Giacomo Costantini, adjoint au maire de Ravenne en charge du tourisme. Durant un week-end entier, la délégation municipale Ravennate, représentant Michele di Pascale, Maire de Ravenne, a pu découvrir une ville de Chartres en pleine ébullition avec la Fête de la Lumière. L'occasion de présenter le côté technique de Chartres en lumières avec Laurent Lhuillery, conseiller municipal en charge de la mise en valeur du patrimoine par la lumière. Cette visite fut également l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques respectives en matière de tourisme. Patrick Géroudet, président de Chartres inter-

national, a par ailleurs officiellement présenté aux élus ravennates l'exposition photographique «Ravenne, capitale de la mosaïque» sur le boulevard Chasles. Une exposition signée Leonardo Casadei, avec le parrainage de Phox Photo-Studio Martino, à voir jusqu'en novembre ! De quoi donner l'envie aux Chartrains de partir découvrir les 35 kilomètres de plage de Ravenne l'été prochain. Les festivités officielles du 60<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Chartres et Ravenne se poursuivront dans la cité de la mosaïque où une surprise artistique attend la délégation municipale chartreuse ! À suivre...

# Agenda

A close-up photograph of several bright yellow, round mushrooms growing on a dark, textured wooden log. The mushrooms are in various stages of growth, with some showing their gills. The background is a blurred continuation of the wood and more mushrooms.

30<sup>e</sup> édition des journées  
mycologiques

## La nature à l'honneur

Les samedi 28 et dimanche 29 octobre prochains, la collégiale Saint-André accueillera l'exposition *Champignons, fleurs et fruits d'automne* dans le cadre de la 30<sup>e</sup> édition des journées mycologiques. Lors de ce week-end au vert, les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris recevront également leur prix. Un moment privilégié consacré à la nature... en ville !

→ **Collégiale Saint-André**  
**Samedi 28 octobre de 14 h à 18 h :**  
**ouverture de l'exposition,**  
**remise des prix des maisons fleuris**  
**et concours de dessin.**  
**Dimanche 29 octobre de 10 h à 12 h**  
**et de 14 h à 18 h.**  
**Entrée libre.**



## EXPOSITIONS

### La fin des paysans ?

Jusqu'au 4 février 2018

Conservatoire de l'agriculture

Tél. 02 37 84 15 08

### Jeux en question

Jusqu'au 4 février 2018

Conservatoire de l'agriculture

Tél. 02 37 84 15 00

### Vitrail du paquebot « France »

Du 15 juin au 14 octobre

Galerie du vitrail

Tél. 02 37 36 10 03

### Noël Ballay, pour voir plus loin que le bout de la rue

Jusqu'au 11 novembre

Esplanade de la Résistance

Tél. 02 37 23 40 00

### Chemin des Arts :

Serge Saunière – exposition

Jusqu'au 8 octobre

Prieuré Saint-Vincent

Tél. 02 37 23 41 43

### L'art et les agents territoriaux

Jusqu'au 8 octobre

Collégiale Saint-André

Tél. 06 80 10 39 22

### Sauvat au musée – exposition

jusqu'au 29 octobre

Musée des beaux-Arts

Tél. 02 37 90 45 80

### Chemin des Arts :

L'or de la connaissance,  
Almuth Schöps – exposition

Jusqu'au 17 décembre

Chapelle Saint-Eman

Tél. 02 37 23 41 43

### Christine Vandecasteele, Rencontres avec les gens, la nature, les animaux

Exposition

Du 7 au 14 octobre

Office de tourisme de Chartres  
métropole

Tél. 02 37 18 26 26

### Chemin des arts : Eliane Larus

Exposition

Du 14 octobre au 17 décembre

Prieuré Saint-Vincent

Tél. 02 37 23 41 43

### Suzanne Richer

Jusqu'au 19 novembre

Actidom28

Tél. 06 30 15 72 13

### En compagnie de Michel Butor

Jusqu'au 25 novembre

Galerie photo de l'Esperluète

Tél. 02 37 21 17 17

## ANIMATIONS

### Les Artisanales de Chartres

Salon

Du 6 au 9 octobre

Chartexpo

Tél. 02 37 91 57 09

### Mouv' en lumières

Découverte, danse

Le samedi 7 octobre à 22h15

Médiathèque l'Apostrophe

Email : [infos@salsamba.org](mailto:infos@salsamba.org)

### Salon des vins et de la gastronomie

Du 20 au 23 octobre

Chartexpo

Tél. 02 98 44 25 33

### Atelier Cosmétique :

Lait nettoyant douceur et  
crème anti-âge lit'activ

Le samedi 28 octobre à 14h30

Office de tourisme de Chartres  
métropole

Tél. 02 37 18 26 26

### Color Chartres

Sport et loisirs

Le jeudi 5 octobre à 17h

Place des Epars

Tél. 02 37 18 47 60

### Rendez-vous des chineurs

Brocante

Le dimanche 8 octobre

de 9h à 18h

Place des Epars

Tél. 06 42 37 77 46

### Les mystères de la cathédrale

Découverte accompagnée

Le vendredi 20 octobre à 14h30

et 16h30

Cathédrale de Chartres

Tél. 02 37 21 75 02

### Rencontres du Café Bouquins

Échanges littéraires

Le samedi 21 octobre à 17h

Bar Le Parisien

Tél. 06 11 54 09 85

### Cirque Pinder – Spectacle

Du 27 au 29 octobre

Chartexpo

Tél. 06 31 48 84 69

## THÉÂTRE - SPECTACLES

### Éloquence à l'assemblée

Spectacle

Le vendredi 6 octobre à 20h30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79

### Soirée d'ouverture

salle Doussineau

Le samedi 7 octobre à 18h30

Salle Doussineau

Tél. 02 37 23 41 42

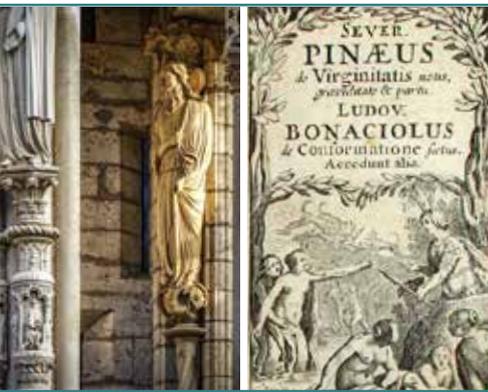
### Maintenant ou Jamel

Spectacle

Le mercredi 11 octobre à 20h30

Théâtre de Chartres

Tél. 02 37 23 42 79



**Politiquement correct Spectacle**

Le samedi 14 octobre à 20h30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

**À droite à gauche – Théâtre**

Vendredi 20 octobre à 20h30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

**Le petit poilu illustré Théâtre**

Du mardi 24 au jeudi 26 octobre  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 02 37 36 33 06

**Rendez-vous ... d'amour Théâtre**

Du 2 au 18 novembre  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 02 37 36 33 06

**Festival du légendaire : Ao Tea, Terre des Maori Spectacle**

Le samedi 14 octobre à 20h30  
Salle Doussineau  
Tél. 02 37 23 01 99

**CONCERT**

**Concert classique Paul Kuentz**

Le dimanche 15 octobre à 16h  
Église Saint-Aignan  
Tél. 01 45 24 69 38

**CINÉMA, CONFÉRENCES**

**Ciné-conférence : Cuba**

Le mardi 3 octobre à 14h15 et 20h15  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
Tél. 01 76 77 25 95

**Femme et ingénierie : un avenir prometteur ? Conférence**

Le mardi 10 octobre à 20h30  
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir  
Tél. 02 38 77 11 06

**Les thèmes du vitrail de la chapelle du France comparés à ceux des vitraux de la cathédrale.**

Mercredi 11 octobre à 15h30  
Galerie du vitrail  
Tél. 02 37 36 10 03

**Séverin Pineau, un chirurgien chartrain qui n'a pas froid aux yeux Conférence**

Le samedi 14 octobre à 14h30  
Office de tourisme  
Tél. 02 37 18 26 26

**SPORT**

**Handball : CMHB28 vs Nancy**

Vendredi 13 octobre à 20h  
Halle Jean Cochet  
Tél. 02 37 31 20 70

**Tennis de table : Chartres vs Istres**

Mardi 17 octobre à 19h  
Complexe Roskopf  
Tél. 02 37 90 7248

**Football – FC Chartres vs Granville**

Le samedi 28 octobre à 18h  
Stade Jacques Couvret  
Tél. 02 37 34 21 19

**Courses hippiques**

Le dimanche 8 octobre à 12h  
Hippodrome  
Tél. 02 37 34 93 73

**Courses hippiques**

Le dimanche 22 octobre à 13h30  
Hippodrome  
Tél. 02 37 34 93 73

**Rugby : Chartres métropole vs Beauvais**

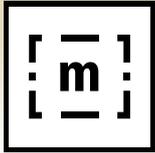
Le dimanche 22 octobre à 15h  
Stade des Bas-Bourgs  
Tél. 02 37 28 43 43

**Volley-ball : Chartres vs Melun Val de Seine**

Le dimanche 29 octobre à 15h  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 06 22 24 65 01

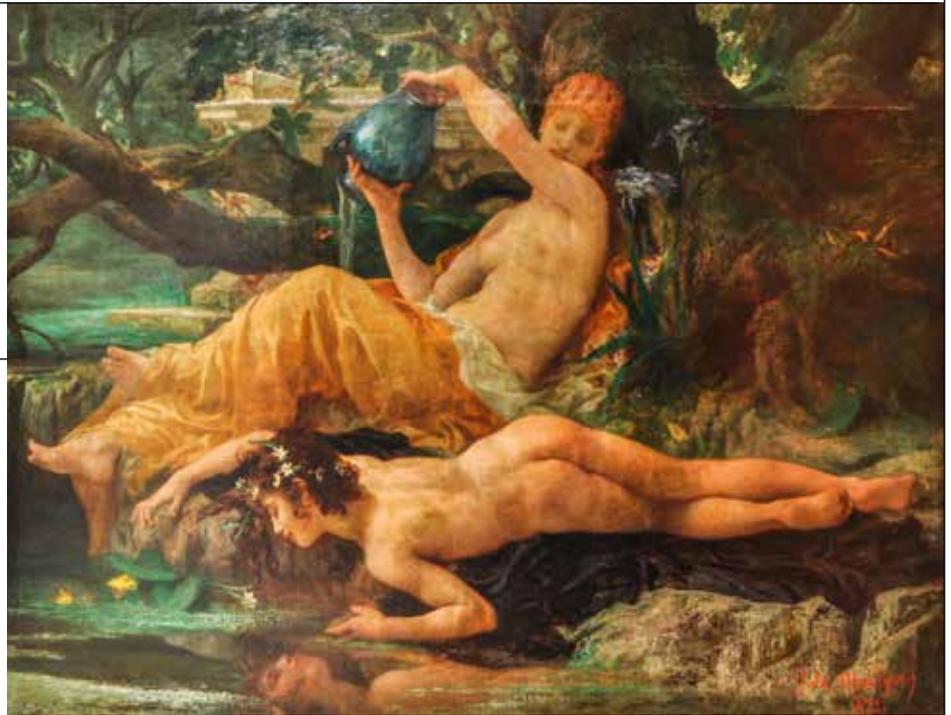
**Handball – CMHB28 vs Istres**

Le vendredi 3 novembre à 20h  
Halle Jean-Cochet  
Tél. 02 37 31 20 70



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

## Jules Machard (1839-1900)



Il reçoit un premier enseignement au dessin et à la peinture dans sa région d'origine avant de s'engager pleinement dans la voie de la peinture en bénéficiant de formation à l'école des Beaux-arts de Paris. Il obtient le grand prix de Rome en 1866 pour un sujet inspiré de l'Antiquité *Orphée aux enfers*. Tout au long de sa carrière ses sujets de prédilection sont issus de référence aux mythes et allégories tout en réalisant également de nombreux portraits.

Avec ce tableau *Narcisse et la source*, il obtient une première médaille au salon de 1872.

L'iconographie et le thème de Narcisse a déjà été traité par des peintres célèbres, citons la très belle toile du Caravage conservée à la galerie Bar-

berini à Rome, mais dans son tableau J. Machard personifie également la Source en une jeune nymphe.

Selon la mythologie grecque et des variantes interprétation (Ovide Pausanias...), Narcisse serait tombé amoureux de son image reflétée. Hélas, passion impossible. À l'emplacement de sa mort aurait alors poussé une fleur de narcisse.

Une recherche chromatique est faite

dans les camaïeux de verts, marrons, bleus, qui offrent ainsi un écran contrasté aux carnations claires des chairs, au délicat profil de Narcisse et aux tons veloutés qui habillent les deux personnages.

Les corps occupent une large part de la scène avec une étude particulièrement soignée sur les drapés, les effets de lumière sur les peaux et bien entendu le reflet à la surface de l'eau.

## Les jeudis au musée

Rendez-vous à 18h, durée : 45 mn, gratuit sauf mentions contraires

- **Jeudi 5 octobre** : 40 ans de l'association des Amis du musée des Beaux-Arts
- **Jeudi 12 octobre** : les secrets du musée (anecdotes sur histoire des lieux, des œuvres, ...)
- **Jeudi 19 octobre** : visite des coulisses
- **Jeudi 26 octobre** : visite commentée de l'exposition *Sauvat au musée*
- **Jeudi 26 octobre à 18h30** : visite flash avec Anne Chevée (durée : 30 mn, max 20 pers., tarif : 5 euros - règlement au nom de Art'hist)

### Autres animations

- **Dimanche 15 octobre** : Ao Tea Roa - Contes maori  
Dans le cadre du Festival du légendaire et de la saison de la salle Dousineau
- **14h30** : atelier de tatouage (dessin au feutre à l'eau) avec Amélie du studio « Artd'Corps »
- **15h30** : visite contée des collections océaniques (Fonds Bouge) au rythme des pas et histoires de Céline Ripoll À partir de 6 ans - durée : 1 h - gratuit. Réservation : 02 37 90 45 85

- **Samedi 21 octobre à 11h** : visite flash avec Anne Chevée  
durée : 30 mn, max 20 pers., tarif : 5 euros - règlement au nom de Art'hist
- **Mercredi 25 octobre à 15h** : *Raconte-moi une histoire*, animation par A.Chevée, durée : 1h, max 20 pers., tarif : 6 euros - règlement au nom de Art'hist  
Réservations obligatoires : 02 37 90 45 85



## Chemin des Arts

# Enfantillages

Eliane Larus expose ses œuvres au prieuré Saint-Vincent du 14 octobre au 17 décembre. Le Chemin des Arts clôt ainsi sa saison avec une grande artiste peintre et plasticienne, soutenue par Jean Dubuffet à ses débuts.

« Mon intérêt pour l'art brut, le dessin d'enfant, les arts premiers et populaires m'a amenée à une figuration dite singulière où personnages et animaux évoluent dans ce que je nomme paysages habités : bonhommes élémentaires de la première enfance, innocents et dérisoires, créatures indélicates jouant sur le terrain chaotique de la poésie ordinaire. » Qui mieux que l'artiste peut décrire son art ? Eliane Larus, à travers ses mots nous donne une définition de son travail qu'il faut venir découvrir lors de la rencontre qu'elle nous offre le samedi 14 octobre au prieuré Saint-Vincent.

## Couleurs et poésie

L'exposition permet de suivre un parcours diversifié, tant par le format des œuvres que par les matériaux utilisés : bois découpés ludiques, petites peintures foisonnantes, grandes compositions sur toile au dessin plus affirmé. Le support privilégié d'Eliane Larus reste le bois, qu'elle utilise aussi bien pour ses peintures que pour ses sculptures polychromes. Son œuvre est protéiforme, colorée, et surtout

poétique, ses personnages sont comme des pantins articulés. « Bien qu'elle puisse sembler ludique ou dramatique, je crois que ma peinture n'est ni joyeuse ni triste.

Elle tente surtout d'exprimer une émotion poétique à travers une humanité fragile », souligne l'artiste.

## Un parcours

Diplômée des écoles des Beaux-Arts de Tours puis de Paris en 1969, l'artiste est aussi professeur de dessin dans



Photo Alexis Lecomte

les écoles de la Ville de Paris jusqu'en 1980. En 1971, le musée d'Art moderne de Paris est la première institution à acquérir une de ses œuvres. En 1974, elle découvre l'art brut et l'œuvre de Jean Dubuffet. Ce dernier encourage sa singularité et entretient avec elle une correspondance. Début des années 1980, salons et galeristes exposent ses œuvres grâce à des rencontres déterminantes, comme Cérès Franco, directrice de la galerie l'Œil de bœuf à Paris qui organise sa première exposition personnelle en 1983. L'ar-

tiste prolifique présentera à Chartres quelques nouvelles compositions.

→ **Eliane Larus**  
**Chemin des Arts - Prieuré Saint-Vincent**  
**Du 14 octobre au 17 décembre**  
**Du mardi au vendredi,**  
**de 14 h à 18 h**  
**Samedi et dimanche,**  
**de 14 h à 19 h**  
**Inauguration samedi 14 octobre,**  
**à 17 h**



# Au Théâtre de Chartres en octobre



## PEAU D'ÂNE

d'Anca Visdei

Théâtre en pièces

mise en scène Emmanuel Ray

**Du 28 septembre au 22 octobre**

**jeudi et vendredi 20h30, samedi**

**16h30 et 20h30, dimanche 17h**

durée 1h30 - à partir de 12 ans

lieu : CM101 - Le Coudray

de 6 à 17 €

Il était une fois... un Roi, veuf, qui, songeant à se remarier, veut épouser sa fille. Heureusement, l'ombre de la Reine veille sur la Princesse qui trouve un allié dans le Maître de musique du Palais. Un banquet se prépare. Tout le monde est convié à la noce. Les parents, les amis, le passé, le présent, le futur... les bouteilles qui se cassent avant d'être bues, le rire, les larmes, la joie, mais aussi la douleur... une nouvelle naissance.

Dans le texte d'Anca Visdei le conte de Charles Perrault est sublimé. Nous rentrons pleinement dans une compréhension viscérale et charnelle de chaque personnage. Nous sommes à la fois dans la comédie et dans la tragédie. La comédie humaine est pleinement là. Nous comprenons les relations entre chaque être. Nous comprenons ce qu'il y a de tragique dans la naissance. Enfanter... ce n'est pas rien. Tant du point de vue corporel que du point de vue psychologique. Comment faire grandir l'autre ?

Comment l'aimer ? Comment s'en détacher ? Dans ce texte la place du père est aussi essentielle que celle de la fille et pour que celle-ci puisse continuer son chemin, alors la mère doit laisser le père seul face à sa fille. Chaque personnage a sa propre identité. Mais au-delà des personnages Emmanuel Ray réalise aussi, comme il aime à le faire, un travail de chœur, permettant de souligner la responsabilité collective du crime qui peut être commis à n'importe quel moment. Une mise en scène troublante et intense, à ne pas manquer !

## ÉLOQUENCE À L'ASSEMBLÉE

avec Joeystarr

Théâtre

**vendredi 6 octobre**

**20h30 / durée 1h10**

de 26 à 39 €

Lorsque l'on découvre les discours prononcés à l'Assemblée nationale depuis la Révolution française, on comprend aussitôt qu'ils ont été écrits pour être entendus. Et il fallait une voix et un cœur à la hauteur, pour prononcer ces mots-là. Cette voix c'est celle de Joeystarr, qui s'est accaparé ces textes d'hommes et de femmes courageux qui ont marqué l'histoire de France.

Il faut entendre Robespierre, Victor

Hugo, Lamartine, L'abbé Grégoire ou Aime Césaire. Toutes ces grandes plumes, écrivains, révolutionnaires, aventuriers ou chef de guerre se sont assis sur les bancs de l'Assemblée nationale. Il faut entendre André Malraux et Simone Veil, qui s'y sont exprimés en tant que ministres. Si éloquence rime avec silence, c'est le silence de celui qui écoute qui emplie la salle. Dans ce silence attentif, Joeystarr scande ces discours avec une force et une émotion bouleversantes. On entend alors le peuple gronder dans sa gorge... Il gronde ses colères et ses aspirations au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Il gronde la nécessité morale d'abolir la misère. Il gronde la volonté d'appréhender la langue française comme arme de paix. Il gronde contre la corruption du système et le libéralisme. Et ces discours retentissent pour nous aujourd'hui comme ils l'ont fait hier pour nos aïeux.

Puisque l'Assemblée est un théâtre, le théâtre était le lieu idéal pour restituer cette parole sincère, forte et poétique des élus du peuple souvent visionnaires. Une parole pourtant souvent oubliée, qui porte loin et nous élève avec elle. Qui mieux que Joeystarr pouvait allier autant de sincérité, de force, de poésie et de charisme ? Une soirée riche en émotions !



## MAINTENANT OU JAMEL

Jamel Debbouze  
Seul en scène  
**mercredi 11 octobre**  
**20h30** / durée 1h30  
de 37 à 44 €

*En prévente depuis la saison dernière, il n'y a pour l'instant plus de places disponibles pour ce spectacle.*

Jamel Debbouze est né pour être sur scène. Repère très tôt par le directeur de la compagnie théâtrale d'improvisation Déclat Théâtre, il y fait ses premières armes et connaît ses premiers succès.

Pourtant, ces dernières années, il s'y fait plus rare. Entre le cinéma où il se révèle l'un des acteurs les plus prometteurs de sa génération (Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain de Jean-Pierre Jeunet, Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre d'Alain Chabat, Angel-A de Luc Besson, Indigènes de Rachid Bouchareb...), le Jamel Comedy Club ou encore le «MDR» (Marrakech du Rire, premier Festival d'humour francophone dans le monde qu'il a fondé il y a sept ans), l'artiste multicasquettes ne s'était plus produit dans un one-man-show depuis 2011. Fin 2016, il décide de faire quelques dates dans de petites salles intimistes pour roder son nouveau spectacle en toute intimité. Pari tenu, pari gagné : l'impératif de l'humour, ici et maintenant, s'est imposé.

Ainsi, après six longues années d'absence, Jamel est de retour sur son terrain de jeu favori, pour le plus grand plaisir de ses nombreux fans ! Toujours aussi affûté, aérien, il vise juste et porte un regard drôle et indispensable sur la société actuelle.

On était pressé de rire de nouveau avec lui sur scène, car on n'a toujours pas trouvé mieux comme antidote aux maux du monde. Alors si vous voulez rire, c'est *Maintenant ou Jamel* !

## POLITIQUEMENT CORRECT

texte et mise en scène Salomé Lelouch  
Théâtre  
**samedi 14 octobre**  
**20h30** / durée 1h30  
de 8 à 27 €

Politiquement correct, écrit en 2016 par la comédienne-metteuse en scène-auteure Salomé Lelouch, raconte comment une histoire d'amour peut être mise à l'épreuve des passions politiques, et confronte les passions politiques à l'épreuve de l'amour.

23 avril 2017. Coup de tonnerre pour les uns : l'extrême droite est au second tour de l'élection présidentielle. Coup de foudre pour les autres : Mado et Alexandre se sont rencontrés une heure avant les résultats. Ils ont parlé de tout sauf de politique. Mado a toujours voté à gauche. Elle ignore qu'elle vient de tomber amoureuse d'un militant d'extrême droite... Elle va alors devoir définir son identité politique de façon intime, se positionner entre son héritage et son avenir. À l'image de la France, elle va devoir choisir son camp.

Le texte de Salomé Lelouch est à la fois culotté et réfléchi, son intrigue résolument orientée vers la comédie romantique n'édulcore aucunement

le message de fond que défend la pièce. Elle évoque sans angélisme ni faux fuyant, la place croissante de l'extrême droite dans le paysage politique français. Quelques mois après les élections présidentielles et législatives, cette question reste centrale et fait encore débat.

Dans cette pièce, le désir et l'amour permettent d'engager des conversations que le politiquement correct aurait sans aucun doute abrégées. Alors à la question : peut-on rire de tout, même de la politique, la réponse est oui évidemment mais il faut trouver le bon partenaire !

## À DROITE À GAUCHE

une comédie de Laurent Ruquier  
avec Francis Huster, Régis Laspalès  
**vendredi 20 octobre**  
**20h30** / durée 1h45  
de 37 à 44 €

Comment peut-on être un acteur riche et célèbre, et être de gauche ? Comment peut-on être ouvrier chauffagiste et voter à droite ? C'est ce que pensent la plupart des gens et que nous essaierons de démêler au cours de cette pièce. Quelques mois après les élections, la confrontation entre Francis Huster et Régis Laspalès casse les codes, se joue des stéréotypes et fait vaciller nos opinions. Un duo inattendu dans une comédie élégamment ficelée, ou l'auteur de pièces à succès Laurent Ruquier ose dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas, avec intelligence et habileté. Une belle aventure où tous les codes politiques volent en éclats ! Et si c'était prémonitoire... ? Pour le savoir, venez découvrir *À droite à gauche*, satire politicocomique, qui dénonce les contradictions les plus ambiguës et désamorces les préjugés les plus ancrés. Un spectacle réjouissant, qui s'inscrit parfaitement dans l'actualité politique française.

→ **Renseignements et réservations :**  
**02 37 23 42 79**  
**du mardi au vendredi**  
**13h30-18h30**  
**et le samedi 10h-13h**  
**billetterie@theatredechartres.fr**  
**www.theatredechartres.fr**

Peau d'Âne du 28 septembre au 22 octobre

## Comme une seconde peau...

À 15 jours de la première de *Peau d'Âne*, jouée du 28 septembre au 22 octobre au Séminaire des Barbelés, Emmanuel Ray nous reçoit... en pleine répétition. Le metteur en scène, introspectif par nature, nous explique son choix pour *Peau d'Âne*, un conte original de Charles Perrault qu'il a choisi de sublimer avec le subtil texte d'Anca Visdei. Rencontre.

### Votre Ville : Pourquoi avoir choisi de mettre en scène ce conte ?

**Emmanuel Ray :** Après *Le Dernier Chant* et surtout *Caligula*, je voulais à nouveau m'attarder sur ces peurs de l'enfance qui nous construisent et qui nous façonnent. J'avais aussi le désir de travailler sur les contes. Ceux que nous connaissons tous et qui nous concernent tous, nous, les grands enfants que nous sommes devenus... C'est bien sûr une démarche introspective, c'est ce qui m'anime. C'est finalement *Peau d'Âne*, le conte de Charles Perrault qui m'a séduit. En fouillant à la librairie théâtrale, j'ai découvert les textes d'auteurs qui avaient déjà écrit d'après ce conte et notamment celui d'Anca Visdei, un texte très différent, qui donne l'occasion d'une mise en scène originale et singulière.

### VV : Dans cette nouvelle création, il est donc encore question d'introspection...

**ER :** J'ai une fille de 18 ans qui vient de quitter le nid familial pour ses



études... C'est dans ce contexte que j'ai eu le besoin de traiter le sujet du rapport père-fille comme le thème de la séparation entre les parents et les enfants. On parle souvent de couper le cordon avec la mère... mais la séparation entre un père et sa fille est un vrai sujet. L'histoire de *Peau d'Âne* résume cela. Voilà pourquoi j'ai choisi ce conte plus qu'un autre. Dans le traitement de la pièce, j'ai bien sûr dépassé ma propre histoire... Le but est aussi de conduire le public à sa propre introspection : toucher à la fois la fille et le père mais aussi la fille et la mère. Comment se construit cette relation entre les enfants et les parents ? Comment cette relation se noue mais peut aussi se dénouer ? Comment vit-on la séparation ? Et si mon enfant devenait un étranger pour moi ? Et quelle est la part qui se casse en nous...

### VV : Faites nous entrer dans votre proposition artistique...

**ER :** Une jeune fille rêve de ce qu'elle sera demain. Tout part d'une de-

mande en mariage d'un prince. De là, naissent les questionnements : comment va-t-elle quitter ses racines ? Sera-t-elle acceptée, comme elle est, dans ce nouvel univers qu'est cette nouvelle famille. Comment partage-t-on sa vie avec quelqu'un ? Que laisse-t-on derrière soi ? La notion de choix est au cœur de cette pièce : le choix entre un mariage tel qu'on se l'imagine dans les contes de fées, ou celui de la passion des amants du Pont-Neuf... Comment est-on aspiré dans ce désir de vivre pleinement ce qui nous anime et qui l'on est vraiment ?

### VV : On a l'habitude de vous voir sur les planches, mais vous avez choisi ici de vous consacrer exclusivement à la mise en scène...

**ER :** Je voulais m'emparer de la forme entière. Quand on est à la fois metteur en scène et comédien sur une même proposition, on a moins de recul. Mais aussi moins d'objectivité. On ne voit pas les choses. J'aurais évidemment beaucoup aimé interpréter le père de *Peau d'Âne*, mais





j'ai tout autant de plaisir à aiguiller le jeu de Jean Hache, un comédien exceptionnel.

**VV : Vous proposez une fois encore une scénographie chargée de sens qui laisse libre-court à davantage de réflexion autour de la pièce...**

**ER :** L'histoire est racontée par le maître de musique, interprété par Fabien Moïny. Il est à la fois chef d'orchestre et narrateur de ce conte musical. Dans le décor, épuré, on retrouve un piano, un fauteuil, et des cadres suspendus... qui encadrent précisément la scène. Ces cadres sont les souvenirs de notre passé, nos morts, mais aussi nos joies, nos regrets, les gens qui ont traversé notre vie... La scène est faite d'estrades en bois car-

rées disposées en damier : une sorte d'échiquier qui n'est pas sans rappeler l'importance de chacune de nos décisions et des conséquences qui en découlent... Dans cet espace de cinq mètres sur cinq, les comédiens naviguent, sont en perpétuel mouvement. On bouge sans qu'il y ait vraiment de déplacement. Une sorte de transposition de ce qui peut se passer dans la tête de cette jeune fille : cet ascenseur émotionnel qui peut perturber tout un chacun dans les prises de décisions.

**VV : Dans cette pièce il est aussi question de séduction, comment avez-vous traité ce thème ?**

**ER :** J'ai voulu le personnage de Peau d'Âne très naïf au départ dans la

séduction. Elle sait dire les choses, naturellement et très librement. La séduction émane d'elle sans qu'il y ait d'intention. C'est la prise de conscience de cette séduction qui fait que le personnage se transforme. C'est aussi ce qui va créer les débordements... Finalement, la jeune femme prend le pouvoir pour se transformer en une sorte de Catherine de Médicis. Cette transformation de l'enfant à la femme, qui passe de la candeur à la maîtrise de la séduction, transforme le personnage de Peau d'Âne sous les yeux du public.

**VV : Avez-vous l'impression d'avoir traité le sujet ? D'être allé au bout des choses ?**

**ER :** J'ai surtout le sentiment d'avoir ouvert une porte qui m'amène à de nouvelles réflexions et des questionnements nouveaux s'agissant du désir. J'ai envie d'aller au bout de cette introspection qui me pousse aujourd'hui à vouloir monter un spectacle comme Saint-François d'Assises, de Chartres à Assises... Comprendre comment l'on peut passer de la haine à l'amour, de l'envie de l'autre à son dégoût... Ce sont tous ces paradoxes qui naissent souvent de notre contexte sociétal et politique que j'ai envie de sonder...



## Théâtre du Portail Sud

## L'AMOUR, C'EST MIEUX À TROIS !



de Simon Leblond  
avec Alice Gaulon et Simon Leblond

1 mec, 1 nana, 1 gosse : 3 raisons de rester célibataire !

Selfies, mojitos et grasse matinée, leur vie de célibataire était parfaite.

Ils se rencontrent et font la pire erreur de leur vie : un enfant !

La nuit ils dansaient la salsa, maintenant ils rêvent de dormir.

Le jour ils jouaient à Candy Crush, maintenant ils regardent Gulli.

Entre crise de couple, combats de biberons, les conseils d'une belle soeur «grande gueule» et d'un bobo «je sais tout», venez découvrir que l'amour c'est mieux à trois.

La comédie dans l'air du temps qui vous fera oublier vos enfants et vous donnera l'envie d'en faire.

**Du jeudi 5 au samedi 21 octobre**  
**Jeudis, vendredis, samedis à 21 h**  
**+ Samedis 14 et 21 octobre à 17 h**  
**entrée : 17 € / 13 €**

## LE PETIT POILU ILLUSTRÉ



d'Alexandre Letondeur  
avec Alexandre Letondeur et Romain Puyuelo

Mise en scène : Ned Grujic

Deux poilus, Paul et Ferdinand, en uniforme et au nez rouge, reviennent de l'au-delà pour raconter leur guerre de 14-18. Dans une chambre d'enfant, ils rejouent le conflit, des sources à la victoire en passant par la

mobilisation des troupes la fleur au fusil, la bataille de la Marne, le quotidien des tranchées, Verdun... De façon chronologique, ce duo clownesque raconte en un condensé facétieux l'histoire et les absurdités de la Grande Guerre.

Un propos nourri des journaux des tranchées, écrits par des poilus qui n'avaient plus que l'humour pour supporter l'indicible.

**Mardi 24 octobre à 14 h 30 et 21 h**  
**Mercredi 25 et jeudi 27 à 10 h 30 et 14 h 30**  
**Entrée : 12 € / 8 €**

THÉÂTRE PORTAIL SUD  
Réservations : 02 37 36 33 06  
[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

## Théâtre du Seuil



## MARCEL KANCHE...

Chanson Rock Atmosphérique  
**Samedi 4 novembre à 20 h 30**

Toujours à hésiter entre marge et page, nier l'évidence, prendre le large.

L'œuvre de Marcel Kanche n'est faite que de nuances et de paradoxes. L'œuvre et peut-être l'homme lui-même, tant chaque fois qu'on a la chance de l'apercevoir sur scène, son apparence, sa gestuelle, son visage buriné, sa grande réserve... peuvent trancher avec le raffinement et l'emphase dont regorge généralement sa musique. Rien dans cette œuvre ne semble figé, parce que tout y paraît perpétuellement en cours de re-création.

Un pouvoir d'attraction fatale, aux franges de l'expérimental. Mots susurrés et rock atmosphérique, aux échappées teintées de jazz. Ses chansons suspendues, sensuelles et inquiétantes disent l'amour, la quête, l'errance, les tâtonnements et les douleurs des chassés-croisés amoureux. Relevées par une voix de femme (Isabelle LK), écho cristallin au timbre rocailleux de l'animal qu'on devine sauvage, et dont on sait le passé punk.

L'inclassable Marcel Kanche, cousin musical de Rodolphe Burger et de Bashung (mais qui a, étonnamment, écrit pour Matthieu Chedid et Vanessa Paradis), nous offre un douzième album qui viendra renforcer l'édifice d'un auteur en ape-santeur. Nimbé d'un beau brouillard poétique. **Télérama**

Réservations  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)  
[info.theatreduseuil@gmail.com](mailto:info.theatreduseuil@gmail.com)  
Fnac, carrefour...  
Renseignements 07 64 27 93 47  
Tarifs : 20€ et 15€

## À la médiathèque Noël Ballay, au travers des collections chartraines

En écho à l'exposition présentée sur le Chemin de mémoire pour le 170<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Noël Ballay, les bibliothèques, les Archives de la ville de Chartres et le musée des Beaux-arts présentent les documents ou objets en leur possession pour témoigner du destin hors norme de cet homme.

### DEUX ÉVÉNEMENTS SONT À NOTER DANS VOS AGENDAS :

- **une exposition avec divers objets ethnographiques** pour illustrer sa carrière tandis que des documents imprimés ou iconographiques témoignent des hommages qui lui ont été rendus au fil du temps.

**Du 3 octobre au 4 novembre,  
à l'accueil de l'Apostrophe**

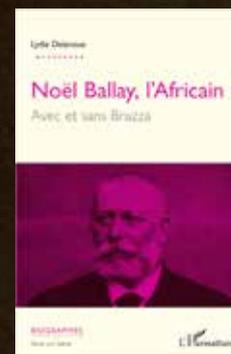


- **une conférence de Lydie De-  
lanoue**, auteur de la biographie Noël  
Ballay, l'Africain : avec et sans Brazza  
(L'Harmattan, 2016).

Si l'on connaît généralement sa rue et son monument chartrains, on sait peu que Noël Ballay, né le 14 juillet 1847 à Fontenay-sur-Eure, a passé la seconde moitié de sa vie en Afrique, d'abord comme explorateur aux côtés de Pierre Savorgnan de Brazza, puis comme administrateur du Gabon sous le commandement de Brazza, de la Guinée française et de l'Afrique-Occidentale française sans Brazza. Désirant saluer «cette noble vie, consacrée tout entière au service du pays», le gouvernement de la Troisième République a réservé à Noël Ballay des funérailles nationales qui

ont eu lieu à Chartres, le 4 mars 1902. Vente-dédicace à l'issue de la conférence.

**Vendredi 6 octobre à 17h30  
à l'auditorium de l'Apostrophe.  
Entrée libre dans la limite  
des places disponibles.**



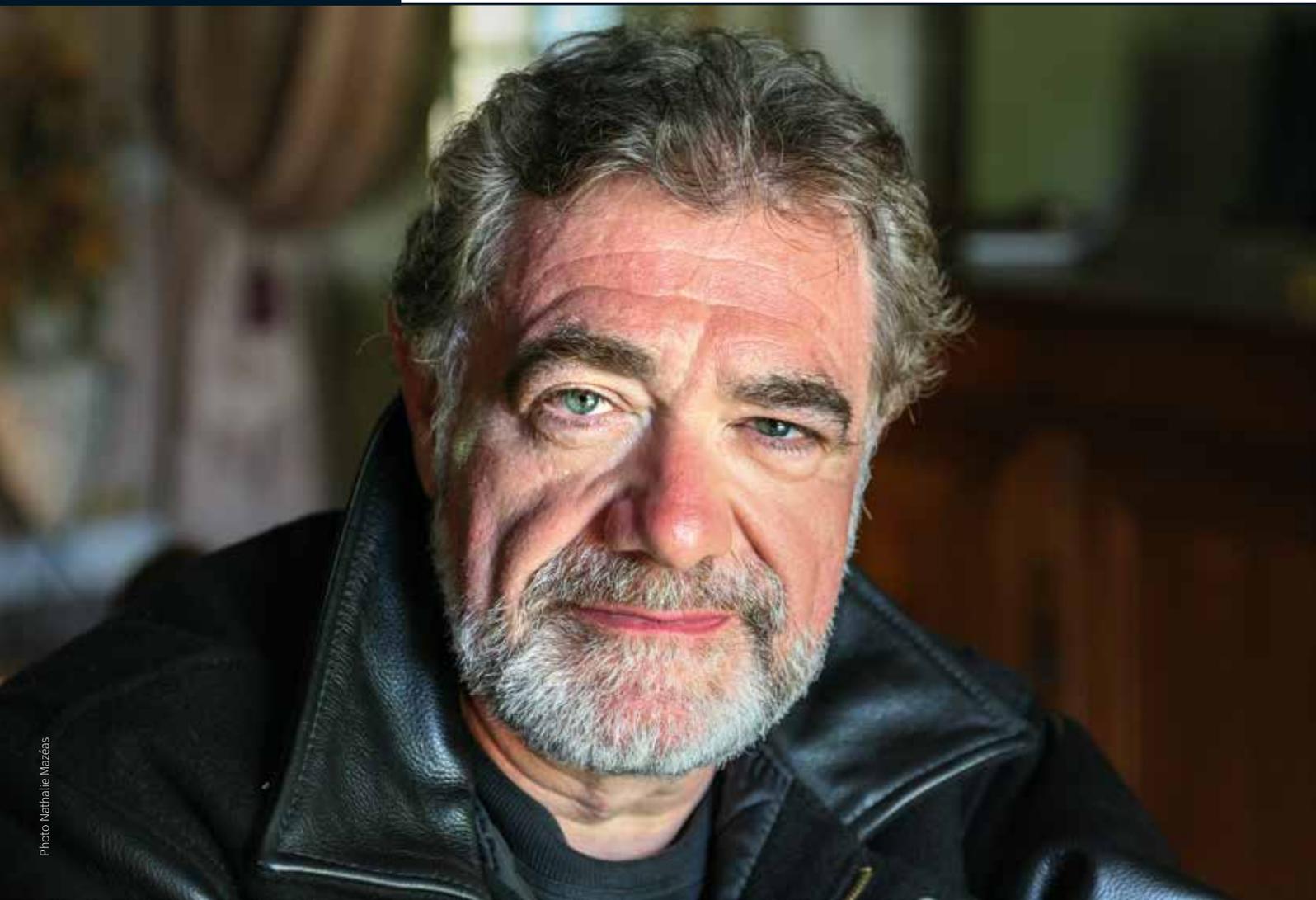


Photo Nathalie Mazéas

Conservatoire de musique et de danse

## Jean-Philippe Lafont, la passion du chant

Depuis la rentrée de septembre, la classe de chant du conservatoire de Chartres est sous la houlette du célèbre baryton Jean-Philippe Lafont. L'interprète de classe mondiale espère susciter des vocations et faire résonner les vocalises !

**D**epuis son entrée à l'Opéra-Studio de l'Opéra Comique, sous la direction de Louis Erlo, en 1973, la carrière de celui que l'on peut considérer comme le plus grand baryton français n'a plus quitté les sommets de l'art lyrique. C'est au travers d'un répertoire de plus de cent opéras qu'il sillonne le monde : l'Opéra Garnier, Bastille, le Théâtre des Champs-Élysées ou le Châtelet, à Paris. La Scala de Milan, le Metropolitan Opera et Carnegie Hall à New York, et tous les grands opéras célèbres : Rome, Chicago, Londres, Bruxelles, Amsterdam,

Berlin. Il est l'un des rares chanteurs français à avoir été invité au mythique Festival de Bayreuth. Le grand public français le connaît également depuis peu pour avoir été le « *coach vocal* » d'Emmanuel Macron lors de la récente campagne présidentielle. Chanteur lyrique applaudi sur les scènes du monde entier, acteur au cinéma comme à la télévision, ce Toulousain d'origine, sportif et charismatique a décidé, après une prestigieuse carrière, de consacrer davantage de temps à la pédagogie. Il a choisi le conservatoire de Chartres pour se « *poser* » et transmettre son art. Avec

la venue de Jean-Philippe Lafont, une ambition s'affiche : faire de la classe de chant du conservatoire un pôle d'excellence où de jeunes artistes lyriques voudront venir parfaire leur formation, sans pour autant négliger de plus modestes prestiges : la formation des amateurs et des futurs choristes.

---

→ **À noter !**

**Les inscriptions en classes de chant sont encore possibles - admission sur audition.**

**Renseignements au 02 36 67 30 72 ou 75.**

Paul Kuentz

# Son orchestre et ses chœurs

Depuis plus de soixante ans, précisément depuis 1950, année de création de son orchestre de chambre éponyme, le chef d'orchestre Paul Kuentz occupe la scène musicale française et internationale.



Eléonore Darmon

**L**es salles mondialement prestigieuses l'ont accueilli et lui ont fait un triomphe : Pleyel, Champs Élysées, Carnegie Hall, Théâtre Colon, Konzerthaus, Théâtre Real, etc. De nombreux Grands Prix du Disque ont consacré l'interprète, son art et sa passion de la musique. Il a été enregistré par de grandes maisons telles que le Club National du Disque, la Guilde, Deutsche Grammophon, Philips, Adès, Arion-Pierre Vérany.

Les plus célèbres solistes et instrumentistes, pour la plupart disparus aujourd'hui, ont joué avec lui, bien connus des mélomanes, Huguette Dreyfus, Alexandre Lagoya, Jean-Pierre Rampal, Christian Lardé et Marie-Claire-Jamet, Marie-Claire Alain, André Isoir, Arthur Grumiaux, Henryk Szering, Nicanor Zabaleta, Maurice André, Mstislav Rostropovitch, Barbara Schlick. D'un tempérament infatigable et d'une résistance peu commune, il continue de servir la musique en compagnie de son épouse, Monique Frasca-Colombier, violoniste solo de l'orchestre, notamment avec les trompettistes Eric Aubier et Marc Geujon, l'organiste François-Henri Houbart, Elisabeth Vidal, Soprano, et André Cognet, Basse, etc.

En 1972 il a fondé son Chœur parisien qui fête cette année son quarante-cin-

quième anniversaire, en 1976 son chœur brestois puis plus tard encore, un chœur à Lorient.

Ses chœurs ont donné sous sa baguette plus de 1 100 concerts, en France mais aussi en Italie, Sicile et en Espagne.

Avec son orchestre, « *une formation inusable, pour l'amour de la musique* », « *... d'une considérable expérience* » (Le Figaro), il a dirigé plus de 6 000 concerts dont 540 aux États Unis.

En 2010, il a fêté pour ses 60 ans de carrière son Jubilé de Diamant, et donné pour cette seule année 20 concerts des grands chefs-d'œuvre : Bach : *Messe en si, Saint-Matthieu, Oratorio de Noël* - Mozart : *Requiem, Grande Messe en ut mineur* - Beethoven : *IX<sup>e</sup> Symphonie, Messe en ut* - Rossini : *Messe solennelle* - Mendelssohn : *Paulus* - Verdi : *Requiem* - Fauré : *Requiem* - Orff : *Carmina Burana*.

En 2012, il lui a été décerné l'Orphée d'or pour l'ensemble de sa carrière.

Son enthousiasme, allié à une expérience inestimable, lui permet d'appréhender et de faire partager dans la ferveur à ses choristes, tous amateurs et de niveau musical très différent, un répertoire exceptionnel de plus de cinquante œuvres sacrées et profanes, de Vivaldi à Carl Orff, en passant par les Bach, père et fils, Charpentier, Haen-

del, Mozart, Haydn, Beethoven, Cherubini, Schubert, Mendelssohn, Berlioz, Brahms, Verdi, Rossini, Puccini, Dvorak, Fauré, Saint-Saëns, Honegger, etc.

Le dimanche 15 octobre prochain, il se déplace à Chartres, qui l'a déjà accueilli à de nombreuses reprises, pour y donner à 16 heures, à l'Église Saint-Aignan, un concert avec un programme d'orchestre en première partie *Les quatre saisons* d'Antonio Vivaldi, œuvre qui n'est plus à présenter, avec en soliste la jeune et talentueuse violoniste Eléonore Darmon, et en seconde partie le *Requiem* de Gabriel Fauré pour orchestre, solistes et chœur mixte, œuvre poignante mais apaisante et consolante.

Un événement musical à ne pas manquer, programmé à bonne heure un dimanche après-midi d'automne !

→ **Locations : Office de Tourisme de Chartres Métropole**

**02 37 18 26 26**

**place de la Poissonnerie à Chartres**

**www.chartres-tourisme.com**

**à la librairie l'Esperluette**

**10, rue Noël-Ballay à Chartres**

**02 37 21 17 17**

**et à l'Église le jour du concert**

**à partir de 15 h**

**Tarif : 25 € - Tarif réduit : 20 €**



## Doussineau fait son show !

soirée d'ouverture de la saison

**Samedi 7 octobre 2017 à partir de 18 h30**

Venez nombreux pour la découverte du programme de la salle Doussineau. En avant la saison ! Poésie et musique viendront conclure ce moment culturel avec un court hommage à Jacques Prévert.

Musique : des membres de l'Ensemble Grimbert-Barré,

Lecture : Antoine Marneur, Bruno de Saint-Riquier.

**Entrée libre sur réservation : 02 37 23 41 44 (répondeur)**

## Deux jours de contes et danses Maori

C'est l'événement de la rentrée : l'ouverture du festival du Légendaire se déroule à Chartres avec la complicité de la salle Doussineau et du musée des Beaux-Arts pendant deux jours ! La conteuse Céline Ripoll venue de l'île de Pâques, accompagnée des danseurs polynésiens Teveu, Kié et Claude et de la musicienne Mélina, vous emporte vers les terres lointaines du peuple Maori. Vous découvrirez les amours du ciel et de la terre, l'origine du tatouage et la légende du guerrier qui dansa le Haka Ka Mate lors du spectacle à la salle Doussineau, mais vous pourrez aussi participer à un haka sous la halle Billard ou encore redécouvrir les collections océaniques du musée lors d'une visite contée.

> **Samedi 14 octobre 2017 à 20 h 30**

**Ao Tea Roa - Contes et danses Maori**

Festival du légendaire

Spectacle tout publics à partir de 7 ans, durée : 1 h. -

Tarifs : 10 € et 6 €

> **Samedi 14 octobre 15 h 30 : Haka Ka mate**

Les danseurs et la musicienne du spectacle vous initient à la danse et au chant du Haka Ka Mate avec la participation du Rugby Chartres Métropole.

Danse participative pour petits et grands à la Halle Billard - durée 45'

> **Dimanche 15 octobre : au musée des Beaux-Arts**

- 14h30 : atelier de tatouage (dessin au feutre à l'eau) avec Amélie du studio « Artd'Corps »

- 15h30 : visite contée des collections océaniques (Fonds Bouge) au rythme des pas et histoires de Céline Ripoll.

À partir de 6 ans - durée 1 h - Gratuit

Réservation : 02 37 90 45 85

## Jean-Charles Acquaviva Trio

Dans la ligne des jazzmen issus du conservatoire de Chartres : Gauthier Toux, Baptiste Herbin, Baptiste Crespim Bidarra, c'est à Jean-Charles Acquaviva d'offrir à Doussineau. Toujours attiré par l'art du trio dans le jazz, en 2015, Jean-Charles Acquaviva développe de nouvelles compositions et s'entoure de Bertrand Beruard à la contrebasse, et d'Antonin Violot à la batterie avec lesquels il forme son nouveau trio. Entre ses mains et celles de sa rythmique hautement complice, le Jean-Charles Acquaviva Trio met en avant des compositions originales où se mêlent jazz post-modern et couleurs pop. Un trio plein d'énergie !

> **Samedi 21 octobre - 20h30**

En partenariat avec l'association Improphile

Tarifs : 10 € / 6€

## Scène de famille - Chorale éphémère

Depuis quatre ans « Scène de famille » travaille le répertoire de chansons françaises des années trente à nos jours avec Sébastien Bouvet, chef de chœur. Le résultat est là, plus de 110 personnes la saison passée. Ça vous tente ?

**Dimanche 15 octobre, 10 décembre 2017 de 9 h 30**

**à 12 h, dimanche 21 janvier de 9 h 30 à 12 h, 25 mars**

**et 27 mai 2018 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h**

**Gratuit sur inscription**

Réservations au 02 37 23 41 44 (répondeur)

ou 02 37 23 42 79 (TDC)

Réservations en ligne : [www.francebillet.com](http://www.francebillet.com)

[www.fnac.fr](http://www.fnac.fr) [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr)

Renseignements : 02.37.23.41.42

# Le programme de Ciné-Clap



**Vendredi 6 octobre à 20h30**

au cinéma **Les Enfants du Paradis**

## FÊTE DU CINEMA D'ANIMATION

Une sélection de 7 courts-métrages d'animation inédits qui présente une variété de techniques et de thématiques pour un panorama de l'animation contemporaine.

Films soutenus à la production par Ciclic-Région Centre-Val de Loire.

Programme pour tout public, à partir de 12 ans

Projection en présence d'un réalisateur.

**Partenariat Enfants du Paradis/ Ciné-Clap/Ciclic ; tarif réduit avec la carte ciné-clap**

**Mardi 10 octobre à 20h30**

à la médiathèque **l'Apostrophe**

## SPARROWS

Rúnar Rúnarsson (Islande, 2016, 1h39, vostf)



Ari, 16 ans, doit soudain retourner vivre chez son père Gunnar, dans la région isolée des fjords, au nord-ouest de l'Islande. Sa relation avec son père n'est pas des plus faciles et ses amis d'enfance semblent avoir bien changé. C'est dans cette situation difficile

à laquelle il ne peut échapper qu'Ari devra s'imposer pour trouver sa voie. Un bijou esthétique baigné par la lumière islandaise qui ausculte le désarroi de l'adolescence.

**Jeudi 19 octobre à 20h30**

au cinéma **Les Enfants du Paradis**

## LE PRIVÉ

Robert Altman (États-Unis, 1973, 1h52, vostf) avec Peter Sellers

En pleine nuit, Terry Lennox demande à son ami Philip Marlowe, un détective privé, de le conduire de toute urgence au Mexique. Ce dernier accepte, mais à son retour il est fraîchement accueilli par la police. Sylvia, l'épouse de Lennox, a en effet été retrouvée assassinée et Marlowe est inculpé pour meurtre.

**Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap**

Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.



**Vendredi 27 octobre à 20h**

au cinéma **Les Enfants du Paradis**

## POESIA SIN FIN

Alejandro Jodorowsky (France-Chili, 2016, 2h08, vostf)

Dans l'effervescence de la capitale chilienne Santiago, pendant les années 1940 et 50, « Alejandrino » Jodorowsky, âgé d'une vingtaine d'années, décide de devenir poète contre la volonté de sa famille. Il est introduit dans le cœur de la bohème artistique et intellectuelle de

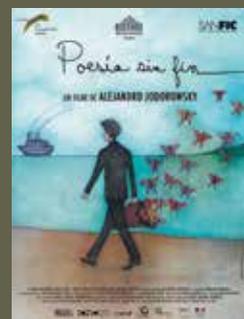
l'époque et y rencontre Enrique Lihn, Stella Diaz, Nicanor Parra et tant d'autres jeunes poètes prometteurs et anonymes qui deviendront les maîtres de la littérature moderne de l'Amérique Latine. Immergé dans cet univers d'expérimentation poétique, il vit à leurs côtés comme peu avant eux avaient osé le faire : sensuellement, authentiquement, follement.

Projection en présence du réalisateur Alejandro Jodorowsky.

En introduction aux Rencontres du Légendaire [Salon du livre Patrimoine & Imaginaire] au Château de Maintenon.

**Partenariat Compagnie Hamsa/ cinéma Les Enfants du Paradis/ Ciné-Clap**

**Tarif réduit avec la carte ciné-clap.**



## Adhésion

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2017-2018, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées « Cinéphile » au cinéma Les Enfants du Paradis.

Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, [www.cine-clap.com](http://www.cine-clap.com)

# Fête de la science



La fête de la science se déroule en Eure-et-Loir du 7 au 15 octobre. De nombreuses activités sont proposées dont deux moments forts : le village des sciences à l'IUT de Chartres ainsi que la semaine scientifique à la collégiale Saint-André de Chartres.

## Village des sciences

**Samedi 14 octobre, 14h-19h  
et dimanche 15 octobre, 10h-18h**  
**IUT de Chartres, 1 place Roger-Joly**  
**Entrée et parking gratuits**  
**Accès bus : La Courtille, Bas-Bourgs**

Tout au long du week-end, venez en famille pour manipuler, expérimenter, échanger et vous distraire.

Au programme: jeux et ateliers pour les enfants, expositions, animations variées et interactives pour petits et grands, conférence, animations dans les labos, ...

L'innovation et le développement durable seront mis à l'honneur : venez essayer des véhicules solaires ou électriques, programmer un robot, découvrir l'usine et l'agriculture du futur... Voilà une belle occasion de découvrir les enseignements, les recherches mais aussi les nombreuses belles réussites de votre territoire.

*Avec la participation : Muséum des sciences naturelles de Chartres ; Polytech Orléans antenne de Chartres ; l'IUT de Chartres ; le Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir ; la direction de l'Archéologie de la Ville de Chartres ; Cosmétosciences – Antenne Scientifique Universitaire de Chartres ; le collège Ste Marie de Chartres ; la Maison de la Beauce ; Le Compa ; le Cerib, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire ...*

## Semaine scientifique à la collégiale Saint-André

**Du mardi 10 octobre au vendredi 13 octobre midi**  
**de 9h à 12h et 13h30 à 17h**  
**Pour les scolaires et sur réservation : 02 37 23 40 82**  
**Le mercredi après-midi, tout public et entrée libre.**



Durant cette semaine, plusieurs structures culturelles se sont données rendez-vous pour vos accueillir: le Compa, le Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, la Maison de la Beauce, le Museum de Chartres. Que trouvez-vous dans votre assiette? Découvrez les couleurs grâce au chou. Amusez vous à pesez et jouez en équipe autour du jeu Beauc'évolution. Retournez à l'âge de pierre pour allumer le feu. Vous pourrez aussi découvrir une belle exposition sur les liens entre le climat et les océans.

## et aussi...

### La fin des paysans, exposition

**Le Compa, Pont de Mainvilliers - Chartres**  
**samedi 14 et dimanche 15 octobre de 14h à 19h**

**Renseignements au 02 37 84 15 00**  
Le Compa propose tout au long du week-end des visites guidées de la préfiguration de la nouvelle exposition.

### Portes ouvertes et découverte du Lab BetaMachine

**Samedi 14 et dimanche 15 octobre de 10h à 18h**  
**15 rue Victor-Gilbert à Chartres**  
BetaMachine ouvre ses portes pour

la fête de la science ! Au programme, visite du Lab, ateliers découverte en programmation et montages électroniques, et Lan Party.

### Portes ouvertes au Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation Chartres

**Cité de l'innovation Bâtiment 22, 36 rue des Bellangères, Le Coudray**  
**mercredi 11 octobre de 14h à 18h**  
Venez visiter l'incubateur de startup « CEEI Chartres », vivier d'entreprises innovantes qui feront l'économie d'Eure-et-Loir de demain

### À ne pas oublier non plus, les Mardis de la science :

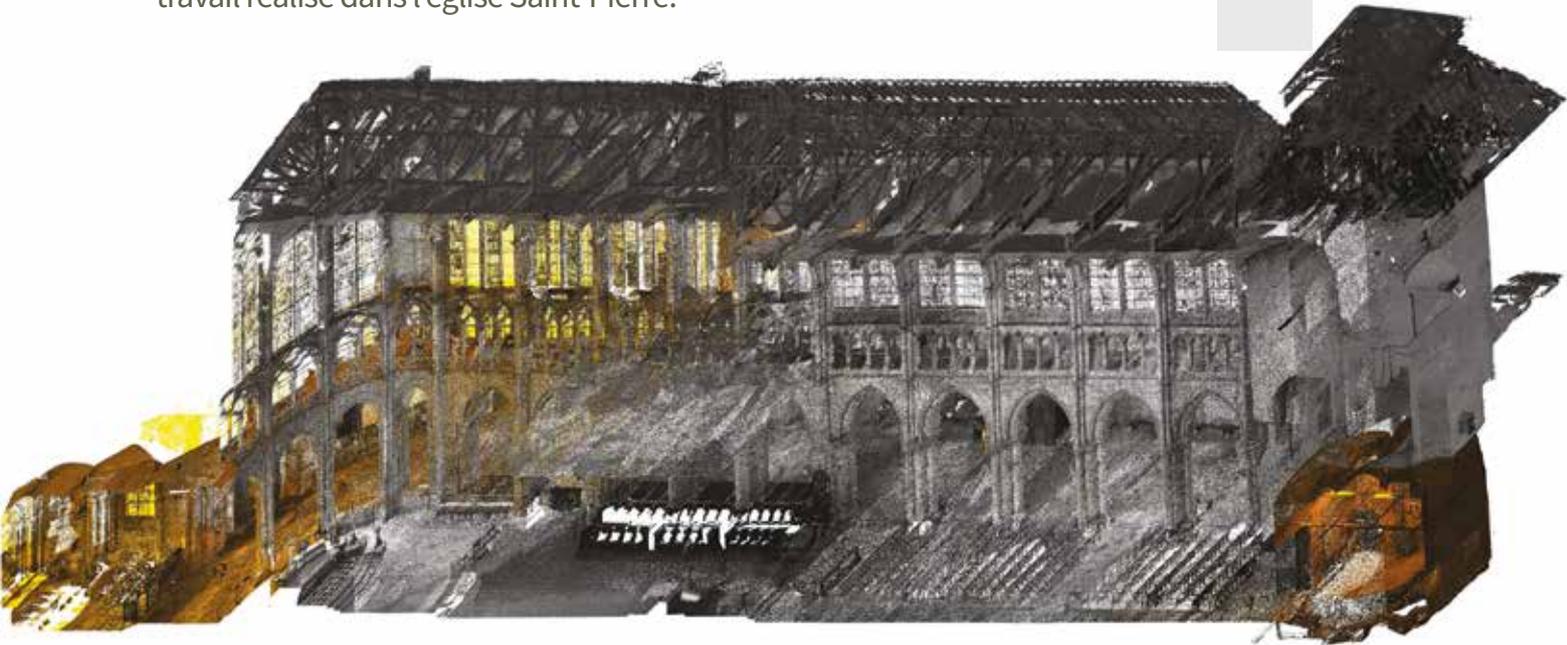
La conférence « Femmes et ingénierie : un avenir prometteur ? » est animée par Anne-Marie JOLLY, Professeure des universités émérite à Polytech Orléans et Vice-Présidente de la Commission du Titre d'Ingénieur.

**Mardi 10 octobre à 20h30**  
**Pôle universitaire d'Eure-et-Loir, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres**

→ **Retrouvez tout le programme : [www.fetedelascience.fr](http://www.fetedelascience.fr) et sur [www.centre-sciences.org](http://www.centre-sciences.org)**  
**renseignements : [centre.sciences@wanadoo.fr](mailto:centre.sciences@wanadoo.fr)**  
**02 38 7711 06**

# Nouvelles visions de l'église Saint-Pierre

À l'occasion des fêtes de la science, les 14 et 15 octobre prochains, la direction de l'Archéologie fait la part belle aux nouvelles technologies exploitées en archéologie. C'est l'occasion de montrer le travail réalisé dans l'église Saint-Pierre.



**E**n grande partie contemporaine de la cathédrale et adossée à une tour porche du début du XI<sup>e</sup> siècle, elle reste un monument méconnu du grand public. Depuis 2014, la direction de l'Archéologie participe à sa valorisation grâce une convention avec le Comité Saint-Pierre (organisation de visites commentées, réalisation d'une exposition sur l'histoire et l'architecture de l'édifice...). En parallèle, des partenariats techniques et scientifiques avec l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) et avec l'École Spéciale des travaux Publics (ESTP) permettent d'observer et d'étudier le bâtiment avec des spécialistes et des techniques innovantes.

## Enregistrer le visible

À l'aide d'un scanner prêté par l'entreprise Leica Geosystems, 71 nuages de points et des milliers de photos à l'intérieur de l'église et de sa charpente ont été réalisés en quatre jours. Chaque point de chaque nuage est calculé en 3D et est associé soit à un pixel couleur de la photo ou traduisant l'intensité du signal retour. Un mois de travail fût nécessaire pour réaliser l'assemblage des différents

nuages, en un seul de 1 500 000 000 points (soit 2 mm entre 2 points du modèle) nettoyé et géoréférencé. Si l'objectif de ce travail était scientifique (charpente et architecture), un document de valorisation a aussi été produit sous forme de vidéos, pour présenter le monument et ses parties inaccessibles au public. Cette vidéo est visible sur le site [archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr).

→ **Pour en savoir plus :**  
[archeologie.chartres.fr](http://archeologie.chartres.fr),  
 rubrique **nos-decouvertes-vestiges-et-collections/**  
**archeozoom-les-sites-archeologiques.**



## A noter dans l'agenda !

**Émission Histoire et Mémoire, sur radio Grand Ciel,**  
**mardi 24 octobre à 10 h30**

(rediffusion le dimanche à 17h et le mercredi à 12h30  
 ou en téléchargement sur [radiograndciel.fr](http://radiograndciel.fr))

Avec Vincent Lallet, topographe et Laurent Coulon, directeur de l'Archéologie : *Les nouvelles données archéologiques obtenues grâce aux nouvelles technologies*

**Les ateliers vacances pour les 8-11 ans**

**Du 23 au 27 octobre** (à lire en p. 29)

Rues de Chartres

# 10. Les tertres aussi...



Tertre Saint-Nicolas (anc. Saint-André), montée depuis la collégiale



Tertre Saint-Nicolas, descente sur la collégiale Saint-André



Tertre Saint-Eman, descente sur la rue de la Corroirie.



Tertre de la Poissonnerie (anc. Petit-Cerf), montée depuis la rue Saint-Eman



Place J. de Romilly (anc. Tertre des Écuys et rue de la Boucherie du Bourg).

Chemins escarpés ou degrés ponctués de paliers et pourvus de rampes, les tertres escaladent depuis l'Eure jusqu'à la ville haute l'éperon rocheux le long duquel s'arrimait la première enceinte de la cité (IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>). Au va-et-vient des portefaix, porteurs d'eau, jardiniers et vigneron, succède celui, rapide, des résidents, et plus lent, des touristes découvrant cette particularité de l'urbanisme chartrain.

**L**es tertres (anc. tartres) prolongeaient pour les piétons le réseau de rues se divisant en éventail depuis la porte occidentale de la cité (Percheronne, IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup>, Épars, XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>) jusqu'à sa large façade orientale. Ils coupaient les chemins carrossables à la pente adoucie (Saint-Pierre, Écuys, Bourg, Saint-Eman). Certains communiquaient par le chemin de ronde.

## Tertre Saint-Nicolas

Il prolonge celui de la Moutonnerie pour rejoindre la Fontaine Saint-André (dont il porta le nom avant de prendre celui d'une ancienne chapelle Saint-Nicolas). Après un coude peu engageant, ses escaliers se jettent face à la pente pour atteindre l'Eure entre des murs parés de fleurs et de feuillages (porte sur un chemin, ancienne rue de Chinche).

## Tertre de la Poissonnerie

Il comprenait deux rampes : le tertre aux Rats (nord), nom d'un hôtel voisin, et celui du Petit-Cerf (sud). Au nord il menait plus haut rue des trois Étoiles (auj. au Lait) et au prieuré Saint-Étienne. Au sud (auj. escalier abrupt), il descendait jusqu'à la maison des consuls (Reine Berthe) et au tertre des Écuys, dont les quelques

Terre Saint-Eman, montée, perspective sur l'ancienne enceinte de la ville.



Terre Saint-François, descente sur la rue Saint-Pierre.



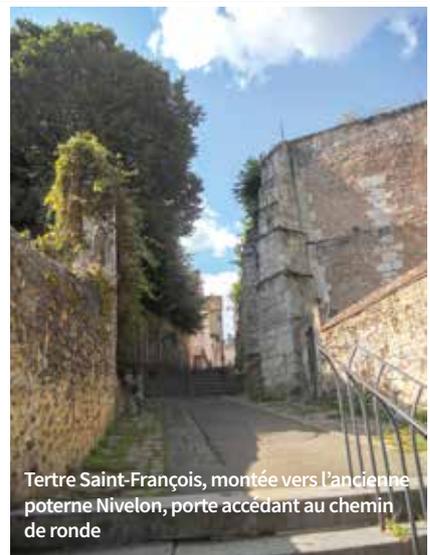
Terre Saint-Aignan (anc. des Pendus), descente vers la rue Saint-Pierre, en bas, porte accédant au chemin de ronde.



Terre du Pied-Plat, montée vers la rue des Écuers, passage vers la rue aux Cois.



Terre Saint-François, montée vers l'ancienne poterne Nivelon, porte accédant au chemin de ronde



marches reliaient les rues des Écuers, de la Rôtisserie (auj. Saint-Eman) et de la Boucherie du Bourg (auj. place J. de Romilly).

## Terre Saint-Eman

Succédant au précédent, sa pente raide sinue jusqu'à la rue de la Corroierie, la rivière, ses ateliers et ses moulins.

## Terre Saint-Aignan

Anciennement terre des Pendus, il porte aujourd'hui le nom de cette église, dont il reliait le parvis à la rue Saint-Pierre (porte sur le chemin de ronde et l'enceinte du IX<sup>e</sup> s.).

## Terre Saint-François

Devant son nom aux Franciscains installés rue Saint-Michel fin XVI<sup>e</sup> siècle, il dévale depuis l'Étape-au-Vin et l'ancienne poterne Nivelon (une entrée de la ville) jusqu'à la rue Saint-Pierre. Communiquant avec le précédent (porte sur le chemin de ronde), il fut doté de degrés et de paliers (XVIII<sup>e</sup>).

## Terre au Pied plat, rue aux Cois, Rue Montpensier

Trois tertres relient la rue des Écuers à la rue aux Juifs. L'impasse Montpensier, partant de la porte Cendreuse, fut murée à son sommet (1562) puis

fermée à mi-pente (1596). Le tertre au Pied plat, qui déroule ses larges degrés, communique par une terrasse avec la rue aux Cois (Couards, famille Couard, XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>) qui s'ouvre rue des Écuers.

### Juliette Clément

Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir  
1 rue Jehan-Pocquet - 02 37 36 91 93  
- sael28@wanadoo.fr www.sael28.fr  
Sources : fonds SAEL. Cl. J. Clément

## CULTURE

### Thé poétique

Le samedi 21 octobre, à partir de 16h, chez l'écrivaine Laurence Darraidou 13, rue des Fileurs (tout près de la Porte Guillaume).

Venez avec votre poème, votre auteur préféré, pour réciter, débattre ou simplement écouter.

Pour nous rejoindre à cette poétique et sympathique réunion,

**N'hésitez pas à appeler Manuella au 06 27 60 20 74**  
[gallimanu@wanadoo.fr](mailto:gallimanu@wanadoo.fr)

### La Dame à la licorne expose « les 4 saisons »

« *Vivre dehors, mais à l'abri* » C'est la promesse d'une scénographie qui mêle intérieur et extérieur.

Des matériaux recyclés, tel que le bois avec l'atelier des 3R accompagnent l'atelier de création et de couture, chaleureux et lumineux, organisé par La Dame à la Licorne, «styliste florale» adepte au recyclage décoratif, aux couleurs tendres des 4 saisons.

Un jardin paradisiaque aménagé en lieu de vie s'ouvrira aux regards des visiteurs durant l'exposition.

À la MPT de la Madeleine

Du 23 octobre au 25 novembre

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30

Samedi 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

Entrée gratuite

**Mail Jean-de-Dunois à Chartres**

**Tél. 02 37 36 80 72 – 06 09 82 95 13**

**[atelierlicorne@wanadoo.fr](mailto:atelierlicorne@wanadoo.fr)**

**[www.dame-a-la-licorne.com](http://www.dame-a-la-licorne.com)**

### Les ateliers du Musée de l'école

L'équipe du Musée de l'école propose pendant les vacances, des ateliers récréatifs autour des cartonnages et maquettes. Une initiation au plaisir de concevoir, réaliser et monter différents objets en papier et carton. lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 octobre, de 14h à 17h.

Pour les enfants de 8 à 11 ans. (Maximum 12 enfants par jour)

Tarif : 5 € L'après-midi par enfant  
 Inscriptions sur réservation auprès du musée avant le 20 octobre :

12, place Drouaise à Chartres

Tél. 02 37 32 62 13

**[museedelecolechartres28@orange.fr](mailto:museedelecolechartres28@orange.fr)**

**<http://museeecolectchartres.wix.com/museedelecole>**

### Michel Brice en conférence

Dans le cadre de l'Académie de Chartres, Michel Brice animera une conférence le samedi 21 octobre, à 19h, salle Louis Blériot à Champhol sur le thème : «Chartres, si le Tour de ville nous était conté».

**Salle Louis Blériot**

**rue Louis Blériot à Champhol**



### Les rendez-vous du Compa

#### • Les expositions

##### « *La fin des paysans ?* »

du 28 octobre 2017 au 6 mai 2018  
 Témoignages d'agriculteurs, données chiffrées et définitions dialoguent avec des œuvres d'art. Du dessin de presse à la photographie, le regard posé par ces artistes sur le monde paysan est parfois esthétisant, parfois engagé mais témoigne toujours d'une réalité du métier.  
 02 37 84 15 00 – [lecompa.fr](http://lecompa.fr)

##### « *Jeux en questions* »

jusqu'au 4 février 2018

Exposition de jeux, Claude Imhof  
 Le Compa, présente le travail de Claude Imhof, artiste percheron et créateur de jeux éducatifs.

#### • Les Rendez-vous du musée

##### **Amusez-vous au musée**

Guinness des records : l'après-midi de tous les défis !

Samedi 21 octobre - en continu, de 14h30 à 17h30

À l'image du Tractobrick qui fête son entrée dans le Guinness World

Record ce week-end, la visite musée se transforme en épreuve. Une série de défis à réussir, un grand nombre de records à battre pour cet après-midi amusant en famille.

### **La femme agricole : rencontre avec Malvina Lalière**

Visite à deux voix

Dimanche 22 octobre - 15h

Cette visite à deux voix verra défiler l'évolution de la place de la femme à la ferme d'hier à aujourd'hui, en décryptant les collections du Compa avec le regard actuel d'une agriculture : Malvina Lalière, productrice des savons Malva à la ferme de l'Aritoire (Orne).

### **Rencontre Avec Claude Imhof**

Visite accompagnée avec l'artiste

Dimanche 29 octobre - 15h

### **Carte Blanche à Gab,**

dessinateur de presse

Rencontre et dédicace

Samedi 4 novembre de 14h30 à 17h

### **Les bébés au musée**

Autour de Montessori

Mercredi 8 novembre - 10h et 16h30

Toucher, regarder, prendre, plier,

verser, juxtaposer... Les enfants sont invités à se saisir du matériel sensoriel mis à disposition. Chacun à son rythme et selon ses propres envies.

Sur inscription au 02 37 84 10 00

**Renseignements : 02 37 84 15 00**

**[lecompa.fr](http://lecompa.fr)**

### Conférence à la galerie du vitrail

Gilles Fresson, coordinateur à la Cathédrale donnera une conférence sur le thème :

« *Les thèmes du Vitrail de la Chapelle du France comparés à ceux des vitraux de la Cathédrale* »

Cette conférence se tiendra devant le vitrail du Paquebot France, actuellement présenté à la Galerie du Vitrail.

Mercredi 11 octobre, à 15h30

**Galerie du Vitrail**

**17, cloître Notre-Dame**

**Tel : 02 37 36 10 03**

## Sauvons les vitraux de la cathédrale de Chartres !

L'association "Chartres sanctuaire du monde" vient de lancer une opération de financement participatif dont l'objectif est de recueillir 20 000 € pour achever la restauration des remarquables vitraux de la chapelle Saint-Piat, où sera exposé le Trésor de la cathédrale.

### Déjà 2 735€ collectés !

La cathédrale de Chartres abrite la plus importante collection au monde de vitraux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, conservés in situ. Poursuivre leur restauration est donc une priorité pour redécouvrir l'ambiance et la clarté originelles.

L'opération de financement participatif

L'objectif est fixé à 20 000 €, ce qui permettra de financer la restauration de 2 verrières.

### Des contreparties pour attirer et sensibiliser les citoyens :

- Pour 30€ : un sac en toile de la Cathédrale, créé par un designer
- Pour 200€ : 2 places pour un concert d'orgue exceptionnel dans la Cathédrale.
- Pour 1 000€ : atelier de 2 jours de réalisation de vitraux pour 2 personnes.
- Les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu (66%) et de l'impôt sur les sociétés (60%).

L'association Chartres, sanctuaire du Monde, œuvre pour la pérennité et le rayonnement de cette cathédrale, en sensibilisant les publics à la conservation de ce modèle de l'architecture gothique, emblématique de l'Europe médiévale.

Dartagnans est une agence de financement participatif qui œuvre pour le rayonnement et à la préservation du patrimoine culturel à travers des opérations de communication et de levée de fonds.

La campagne est en ligne sur [dartagnans.fr](http://dartagnans.fr)

<https://dartagnans.fr/fr/projects/cathedrale-de-chartres-restauration-des-vitraux/campaign>

Solution du		C	A	M	F							
mois de	P	H	A	R	M	A	C	I	E			
septembre	A	A	I	M	A	N	T					
2017	A	R	C	N	A	S	S	E				
	R	A	T	E	T	I	N	E	T			
	K	A	I	S	E	R	D	O	M	L	E	
	V	S	A	R	R	I	E	R	E	S		
	P	E	R	U	V	I	E	N	S	O	S	
	N	E	R	O	N	A	E	R	I	E	N	
	E	N	T	E	A	D	R	E	T	E		
	A	S	E	P	S	I	E	G	E	N	T	
	U	O	I	L	P	A	L	I	T			
	S	E	V	E	R	E	S	E	L	E	V	E
	S	E	P	T	V	U	T	O	M			
	R	E	U	S	S	I	A	S	S	E		
	B	E	S	I	G	U	E	S	R	E	N	
	A	S	C	A	C	E	N	E	T			
	S	C	H	I	C	H	E	S	T	E	R	
	E	P	I	E	S	A	S	P	E	R	G	E

## SANTÉ

### Semaine bleue : spectacle-forum sur la maladie d'Alzheimer

Dans le cadre de la Semaine bleue, la Maison départementale de l'Autonomie (MDA) d'Eure-et-Loir propose un spectacle-forum au cinéma Les Enfants du Paradis, dédié à la maladie d'Alzheimer.

Seront présentés une pièce de théâtre Edouard et sa mémoire (compagnie du théâtre du Petit Larris) et des stands d'information. Cinéma Les enfants du Paradis, lundi 2 octobre, à partir de 14 h 45, ouverture des stands dès 14 h. Entrée libre.

#### Renseignements :

MDA du bassin chartrain

57 bis rue du Docteur-Maunoury à Chartres ;

tél. 02 37 20 13 48

[mda.bassin-chartrain@mda28.fr](mailto:mda.bassin-chartrain@mda28.fr)

## ANIMATIONS

### Bourse aux jouets

L'association des Familles de France propose sa bourse aux jouets 2017, un service d'entraide entre les familles. Les familles peuvent ainsi déposer à la vente ou acheter jouets, articles de puériculture, vêtements de ski et après-ski, etc.

Le dépôt est ouvert les lundi 23 octobre, entre 14 h et 17 h, et mardi 24 octobre, entre 8 h 30 et 10 h 30.

La vente est ouverte les mardi 24 octobre, de 15 h à 18 h, et mercredi 25 octobre, de 9 h à 18 h.

Remboursement et reprise des invendus le jeudi 26 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30.

Attention : 18 articles en bon état maximum par déposant. Les K7 vidéo ne sont pas acceptées. 5 peluches maximum. Prévoir les piles pour l'essai des jouets.

Renseignements : 06 09 11 29 45

[Famillesdefrance28.wifefo.com](http://Famillesdefrance28.wifefo.com)



### Café des aidants « C'Chartres »

L'association des familles rurales d'Eure-et-Loir et l'association française des aidants vous attendent le vendredi 13 octobre, dès 18 h 30, au cinéma *Les Enfants du Paradis* pour une soirée de présentation : Les aidants familiaux : qui sont-ils ? Une représentation théâtrale animée par la Ligue d'Impro de Chartres vous sera proposée.

À la suite de cette représentation, un échange avec la salle aura lieu pour répondre aux questions et informer sur les dispositifs accessibles aux aidants.

Entrée libre et gratuite.

Renseignements : 02 45 26 01 30

## Tribunes de l'opposition

## Tribune Réinventer Chartres

## CHARTRES, VILLE FORTIFIÉE

Beau commentaire de carte postale à l'heure de la reconstruction de la Porte Guillaume ou constat plus subtil de ce qu'est devenu Chartres en 16 ans ?

Le touriste ne le voit pas, le chartrain ne le voit plus, lassé qu'il est de tant de différences entre quartiers, vous savez, ces quartiers dits périphériques ou populaires et Chartres intra muros.

Car si des bâtiments ont été construits, bien visibles, ce sont des ensembles de service public qui ont disparu ou jamais installés....pour toujours ? C'est vous chartraines et chartrains qui en déciderez.

En attendant voici un récapitulatif de l'état de vos(nos) quartiers où beaucoup d'entre nous sont nés :

**Rechèvres** : suppression du centre social, démolition de la Maison des Jeunes, habitations rasées, disparition des commerces de bouche. Après plus de dix ans de no man's land, le quartier pense ses plaies ; de nouvelles habitations à l'architecture cubique émergent tandis que la cité de la Roseraie, fruit d'une pensée écologique exemplaire, a fleuri près de la paisible ligne ferroviaire Paris-Chartres.

**Bel-Air** : suppression du centre social, d'un côté une cité populaire repeinte de fresques (c'est important l'apparence), de l'autre des résidences face à la cathédrale, au milieu... des cubes, décidément y avait-il un surstock ?

**Hauts de Chartres** : là, la majorité municipale n'a pas fait de détail : suppression du centre social, suppression de la ligne de bus 7 qui desservait l'intérieur du quartier et suppression de l'école... et toujours pas de commerces (ah ! Si, l'épicerie solidaire).

**Saint Chéron** : suppression du centre social, suppression de la ligne de bus 5 qui desservait l'intérieur du quartier, réception internet catastrophique. Seule a survécu l'école... ouf !

**Beaulieu** (débaptisé Les Petits Clos) : suppression du centre social, suppression du centre culturel, beaucoup d'hlms rasés, toutes les écoles rasées et regroupées en un grand centre que l'on n'appelle pas école mais pôle surnommé par certains habitants 'la prison'... sans commentaire.

On a gardé le pire pour la fin : **La Madeleine (8000 habitants)** : suppression du centre social, suppression du poste de police de quartier, suppression de l'antenne de l'assurance maladie, suppression de la Mairie annexe de Chartres, un marché qui a échoué et si chacun reste sage – pardon – silencieux, suppression de La Poste dans quelques semaines.

Et si le projet d'aménagement du plateau Nord-Est voyait le jour en l'état : report des commerces de quelques km.

## L'équipe Réinventer Chartres

**Josette Morin Berenfeld, Sandra Renda, David Lebon, Noël Billard.**

PS : des lecteurs nous ont demandé pourquoi notre tribune était sur un fond de papier foncé et celle de la majorité sur fond clair. Sans doute pour mieux nous lire ! Nous avons de grands spécialistes de la communication à la ville de Chartres travaillant en étroite collaboration avec le Maire. D'ailleurs, la majorité n'écrit pas de tribune, elle attend le dépôt de la nôtre et s'octroie un simple droit de réponse... en plus de la propagande des dizaines de pages de ce mensuel. On n'est jamais mieux servi que par soi-même !

# Tribune de la majorité

## QUAND « EN MARCHÉ »... MARCHÉ EN CRABE

Le Conseil Municipal de rentrée a magistralement illustré le désordre des oppositions municipales. D'un côté une gauche de la gauche, Socialistes-canal historique et In-soumis apparemment réconciliés mais encore marqués par leur échec des présidentielles. De l'autre, une gauche anciennement socialiste et désormais labellisée « En Marche », mais qui peine à oublier ses anciens réflexes.

Un exemple : son représentant a accusé notre maire de ne pas s'opposer suffisamment à la fermeture du bureau de Poste de la Madeleine, tout en reprenant presque mot pour mot (comprenez qui pourra...) la proposition de Jean-Pierre Gorges d'horaires d'ouverture alternatifs, partagés entre les deux bureaux de Poste de la Madeleine et de Beaulieu-Les Petits Clos.

Cette attaque avait d'autant moins de sens que La Poste est une société publique qui appartient à cent pour cent à l'Etat et que cet Etat est aujourd'hui dirigé à cent pour cent par un Président jupitérien dont se réclame justement le conseiller municipal en question.

Décidément, qu'il est difficile de passer d'une culture d'opposant systématique à une culture plus gestionnaire de gouvernement...

Songez que cet élu municipal n'avait pas encore jugé bon de saisir le nouveau député de la circonscription, qui appartient pourtant à la même formation politique que lui, et qui est donc idéalement placé pour exercer au niveau national les pressions nécessaires auprès du pouvoir central en place.

« En Marche » donc, mais « en crabe » !

Cet épisode déroutant mis à part, toutes les autres délibérations ont été votées, et quasiment sans débat.

On s'en réjouira au nom de l'intérêt général des Chartrains.

### Les élus de la majorité municipale

## Tribune du Front de Gauche

### « DRÔLE » DE TEMPS...

L'actualité des ouragans qui se sont abattus sur les Antilles notamment, oblige à commencer cette tribune par ce sujet. La solidarité s'organise, mais la situation est terrible et il est important de témoigner un soutien à nos concitoyens. Nous faisons partie de ceux qui ont alerté très tôt sur la nécessité de prendre au sérieux les changements climatiques, et qui proposons des solutions politiques, économiques et sociales pour faire face à ces bouleversements. Le modèle capitaliste est incapable de répondre à ces problèmes, puisque les logiques de rentabilité, de compétitivité et d'ultra-consumérisme sont incompatibles avec les investissements massifs à engager dès maintenant... Fret et transport ferroviaire, transport en commun urbain gratuit, énergie renouvelable pour remplacer les énergies fossiles très rapidement et le nucléaire le plus tôt possible, etc...

Différents scénarios existent pour organiser la sortie des énergies fossiles et nucléaires.

Quel rapport avec Chartres? Me direz-vous. Quel est le bilan écologique de la majorité? Ou de sa « couleur » politique? Mener une vraie politique écologiste ne consiste pas à avoir quelques fleurs sur les panneaux de la ville... Mais cela doit passer par la pédagogie, de l'explication et in fine par le vote, il n'y a pas d'autre alternative sérieuse que la démocratie.

Pour votre information, le délai de livraison de la nouvelle mairie est déjà repoussé de 11 mois par rapport aux prévisions initiales avec un dépassement de budget qui était déjà colossal... Un exemple concret d'investissement lourd et non prioritaire par rapport aux besoins des gens. À bon entendre.

**Denis Barbe**

**frontdegauche.chartres@gmail.com**

## Tribune sans étiquette

### KID'S VOICE

Qui a dit que regarder la télévision grillait les neurones ? C'est sûrement en partie vrai. Parfois cet état léthargique de visionnage s'atténue, une petite lumière blafarde s'allume dans la tête, un peu comme un feu de camp près de Tchernobyl.

Grand amateur de musique, comme chacun sait, je campe devant les télé-crochets qui me changent des prestations soporifiques de petits chanteurs en costard, perchés sur leur estrade tels des volatiles sur les bordures des balcons. J'ai aussi pu profiter du tremplin estival temporaire de la place des Zépars. Que de talents gâchés si on n'est pas trop sensible des oreilles.

Ainsi, en regardant la version *prime time* et américanisée de « l'école des fans », je me suis posé une question cruciale : pourquoi Chartres, qui est pourtant le grand phare du monde démocratique, n'a-t-elle pas de conseil municipal des enfants ? Quelle est donc cette *smart city* où les futurs *winners* ne peuvent pas formuler des propositions intéressantes à la communauté ? Encore que j'émetts bien des doutes car la mode est à l'Uberisation, dénomination officiellement acceptable de l'esclavage. Pourquoi ne nous enrichissons-nous pas des bouillonnantes idées juvéniles ? À croire que les taux d'abstention ne sont pas encore assez hauts.

Je me souviens d'un jeu vidéo dont l'univers médiéval décalé est teinté d'humour noir : MediEvil. Beaucoup plus ludique que le mégalo-parc en gestation, un Puy du fou sans puits... C'est plus Ami-tyville qu'Ami-tié-ville !

Vive la France !

**T.Brière-Saunier**

**Contact: Alliance.Royale28@inmano.com**

**Twitter: @canardsanstete1**

**FB: Alliance-Royale-sur-Chartres**

Déclarations Préalables déposées		
VILLEDIEU ROLAND	29 RUE DE SOURS	POSE DE VOLETS ROULANT
LABADILLE CHRISTIANE	16 RUE DES GRENETS	RAVALEMENT DE FACADE ET MISE EN PEINTURE DES VOLETS
TT GEOMETRES EXPERTS - pour M. LECOQ	65 RUE SAINT CHERON	DIVISION D'UNE PARCELLE EN VUE DE CONSTRUIRE
PILLET LAURENT	26 RUE DE LA PAIX	AMENAGEMENT ET ISOLATION DE COMBLES EXISTANTS - POSE DE 3 FENETRES DE TOIT
TETRON PAUL	12 RUE DANIELE CASANOVA	REMPLACEMENT DE STORE BANNE
MAUFRAIS SOLINE	3 PASSAGE TOMBLAINE	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
NOIZET GUY	2 RUE CLAUDE DEBUSSY	REMPLACEMENT DE LA HAIE DE THUYAS PAR MURET ET PANNEAUX EN ALUMINIUM
FILALI FADILA	35 RUE DU SOLEIL D'OR	PEINTURE SUR DEVANTURE
DAVENAS MARIE ODILE	4 RUE DE LA CONCORDE	REFECTION DE TOITURE AVEC POSE DE FENETRES DE TOIT
DORET Soline	26 BIS RUE DE REVERDY	CHANGEMENT DE LA COUVERTURE DU GARAGE
BRIERE JOSIANE	17 RUE DES PRIMEVERES	DIVISION DE PARCELLE EN VUE DE CONSTRUIRE
BRULE AURELIEN	52 RUE DU BOURGNEUF	MISE EN PLACE D'UNE CLOTURE AVEC MURS PARPAINGS ET GRILLAGE
SOCIETE BOH	3 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	EXTENSION D'UN CABINET DENTAIRE
RICHARD Xavier	5 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT ET CHANGEMENT DES VOLETS
JACQUEMARD CATHERINE	41 RUE JEAN ROSTAND	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DE L'HABITATION
DUPREY JEAN	10 RUE DE LA MANUTENTION	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
HUET HERVE	3 PASSAGE TOMBLAINE	REMPLACEMENT DE HUIT FENETRES
CATUSSE MARIE THERESE	20 PLACE DE LA POISSONNERIE	MISE EN PEINTURE DES VOLETS
DEBAIZE WILLY	38 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI A BOIS
COUBELLE Véronique	46 BIS BOULEVARD DU MARECHAL FOCH	RESTRUCTURATION D'UN ANCIEN CABINET MEDICAL EN UNE AGENCE IMMOBILIERE
SCI TORUK	7 - 9 - 11 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT DE FACADE SUR RUE ET REFECTION DE LA TOITURE
BEN MOUSSA Chemsî	5 RUE SAINT THOMAS	EXTENSION DE LA MAISON PRINCIPALE ET POSE DE FENETRES DE TOIT
BOURGEOIT JEAN CLAUDE	13 RUE DU PETIT BEAUVAIS	CONSTRUCTION D'UN CHASSIS DE TOIT
DURDILLY MATHIEU	14 RUE VINCENT CHEVARD	MODIFICATION DE CLOTURE ET PORTAIL
CITYA	8-10 RUE SAINT PIERRE	RAVALEMENT DE FACADE
BARBIER DANIELLE	38 RUE DE RECHEVRES	CREATION DE VERANDA
CITYA	8 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	CHANGEMENT DE FENETRES
ARTUS INTERIM	43 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION PORTE D'ENTREE
LECOMTE WILLY	19 RUE DE LA CROIX JUMELIN	CHANGEMENT DES MENUISERIES ET DU PORTAIL
HONORE MARIE-JOSE	17 RUE DE LA PAIX	CREATION EMPLACEMENT PARKING/DEMOLITION CLOTURE
Xavier CHAVANNE	9 Avenue Louis Lumière	Reféction de la toiture à l'identique
LAME ANNICK	18 RUE DE LA VOLAILLE	CHANGEMENT DES MENUISERIES
CHAVANNE XAVIER	1 RUE SAINT EMAN	REFECTION DE TOITURE
ROSSELL PHILIPPE	12 RUE DU CHENE DORE	RAVALEMENT CHANGEMENT DE 2 VOLETS REPRISE FISSURE MUR DE CLOTURE
CYTIA CHAPET FROMONT	11 RUE DE LA PORTE MORARD	RAVALEMENT
R.C.L.H REGION CENTRE LOIRE HABITAT	9 RUE PAUL VALERY	INSTALLATION DE 4 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
MATHEY Christophe	21 RUE DE LA CROIX BLANCHE	AMENAGEMENT D'UNE TERRASSE DE PLAIN PIED
MASSON ANNE	7 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	POSE D'UN AUVENT
ORANGE Direction Immobilière Territoire Ouest	31 RUE DES RESERVOIRS	CHANGEMENT DU PORTAIL
ANDD	6 BIS RUE JULES COURTOIS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FONCIA BRETTE	2 RUE AUX PRETRES	REFECTION DES DEUX LUCARNES
FONCIA BRETTE	46 - 48 RUE DE LA FOULERIE - 7 RUE DU Puits BERCHOT	CREATION D'UN CHENEAU
PASQUIER LYDIE	14 RUE DU SOLEIL D'OR	REMPLACEMENT DE 4 FENETRES DE TOIT
Abdullah ALBAYRAK	13 ALL DES GAULOIS	Changement de la clôture existante par panneaux grillage rigide + pose d'un port
RIGAUT Laurent et française	62 RUE DE REVERDY	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
FONCIA BRETTE	2 RUE AUX PRETRES	FOURNITURE ET POSE DE MENUISERIES
LESTER PATRICK	13 BIS PLACE DU CYGNE	RAVALEMENT DE FACADE
VILLE DE CHARTRES	13 RUE DE LA PAIX	CHANGEMENT DES MENUISERIES
VILLE DE CHARTRES	PASSAGE DU TERTRE SAINT AIGNAN	MODIFICATION D'UNE GRILLE, REMPLACEMENT IDENTIQUE PORTES
CHEVREAU Solène	2 AVENUE D'ALIGRE	REMISE EN PEINTURE FACADE DU COMMERCE
Serge LAROCHE	68 Bis Rue de Sours	Construction d'un abri à bois et outillage
VILLE DE CHARTRES	1 AVENUE JEAN PERRIN	BARDAGES : POLYCARBONATES ALVEOLAIRE TRANSLUCIDE
GORGES JEAN PIERRE	5 RUE DES EPARGES	BARDAGES/COUVERTURES
DUVAL SOPHIE ET BRUNO	7 RUE DE VARIZE	DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE HABITATION
STOICA CHRISTIAN	62 RUE RABUAN DU COUDRAY	REMPLACEMENT FENETRES ET PORTES
VILLE DE CHARTRES	2 RUE JEAN ROUX	REMISE EN PEINTURE DE LA CLOTURE
VALLEE Florentin	49 RUE SAINT BRICE	CHANGEMENT A L'IDENTIQUE D'UNE FENETRE DE TOIT
HENRY JACQUES	3 RUE NICOLE	POSE D'UNE PERGOLA BIOCLIMATIQUE
VASSORT BRUNO	26 BOULEVARD CHASLES	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
ROLO JOSE	7 RUE DU COMMANDANT CHESNE	REMPLACEMENT D'UNE CLOTURE EN GRILLAGE PAR UN MUR
FOUSSARD EMMANUEL	8 RUE DES PRIMEVERES	POSE DE VOLETS ROULANTS ET ISOLATION EXTERIEURE
SCI VF	28 RUE DU BOIS MERRAIN - 47 RUE NOEL BALLAY	RAVALEMENT DE FACADE, REMPLACEMENT DE MENUISERIES
SAS INGENIMM	1 IMPASSE MONTPENSIER	REMPLACEMENT DES CHASSIS DE TOIT
SAS INGENIMM	1 IMPASSE MONTPENSIER	REMPLACEMENT DE MENUISERIES
LANGÉ VALERIE	29 BIS IMPASSE HUYSMANS	DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE
PEVROL EMMA	14 BIS IMPASSE DES COMTESSES	AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE EXISTANTE
DUVAL KARINE	20 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA
SOUPEAUX DANIEL	11 RUE TRAVERSIERE SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UN ABRIS DE TERRASSE
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	PLACE DE LA REPUBLIQUE	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE PMR ESCALIER, SANITAIRES, ACCES BATIMENT
TASSY DANIELE	25 TER RUE HUYSMANS	CREATION D'UNE PORTE ENTREE, RAVALEMENT DE FACADE
BORDIER FABIEN	17 RUE DE LA PIE	CHANGEMENT DE VITRINE - INSTALLATION D'UNE BAIE VITREE EN ALUMINIUM REPLIABLE
CITYA	8 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	REFECTION D'UNE PARTIE D'UN PIGNON
MINEAU JEAN FRANCOIS	1 ALLEE FRANCOIS TRUFFAUT	REMPLACEMENT DU PORTAIL PVC ET INSTALLATION DE BRISÉS VUE EN PVC BLANC
FRIEDLAND INVESTISSEMENTS	29 RUE ALEXANDRE RIBOT	INSTALLATION D'UNE SURTOITURE SUR UN LOCAL D'ARCHIVES
SCI TERTIAIRE M. VANDE VOORDE CLAUDE	56 - 58 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE PMR
JOLY JEAN-BAPTISTE	56 RUE DE LA FOULERIE	CREATION D'UNE PORTE ET D'UNE FENETRE
BERLAND JEAN LUC	40 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT PEINTURE BLANCHE ET GRISE
REISSER ANNE	5 TER AVENUE DE BEL AIR	CONSTRUCTION D'UN GARAGE ET DEMOLITION DE L'ABRIS DE JARDIN
AMEKHFI SAMIR	4 RUELLÉ DES BONS ENFANTS	TRANSFORMATION D'UNE MAISON EN 2 LOGEMENTS DE TYPE F2
BARBE DORIANE	12 RUE JEAN VIGO	AMENAGEMENT DE COMBLES ET CREATION DE 4 FENETRES DE TOIT
SCI DES 8 10 12 PLACE DU CYGNE	10 PLACE DU CYGNE	REFECTION DES LUCARNES
PERIER THOMAS	4 IMPASSE DES SAUMONS	REFECTION D'UN ABRI DE JARDIN
JOYEUX JEAN LUC	20 BIS RUE DES PRIMEVERES	CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE
FREE MOBILE	29 RUE BROSOLETTTE	INSTALLATION DE 3 ANTENNES FREE MOBILE ET 2 PARABOLES

PINSARD GREGORY	22 RUE DE LA CLOUTERIE	CHANGEMENT DE DEUX FENETRES
SYNDICAT DU 13 RUE SAINT EMAN - PASS'IMMO	13 RUE SAINT EMAN	REMISE EN PEINTURE VOILETS - APPUIS FENETRE - PORTE D'ENTREE - BOITES AUX LETTRES
GONCALVES ARMANDO	75 RUE DE SOURS	REMPLACEMENT DES FENETRES - PORTES FENETRES ET PORTE D'ENTREE
SCI 2 B	10 12 PLACE DES EPARS	AMENAGEMENT LOCAL COMMERCIAL - REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE
AJELLO CHRISTOPHE	18 PLACE BILLARD	REGULARISATION D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION EN HABITATION
<b>Déclarations Préalables autorisées</b>		
CHARLIOT MARIE	64 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	MODIFICATION DE REMBARDE
DR WORKS	17 RUE DE LA PIE	MISE EN PEINTURE DES MENUISERIES
POMMIER DENIS	38 RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
SCI RAVENNE 2	4 PLACE DE RAVENNE	REFECTION PEINTURE GRILLES ET PORTILLONS
SCI RAVENNE 2	4 PLACE DE RAVENNE	PEINTURE VOILETS, GRILLE ET PORTAIL
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	MODIFICATION DU PORTAIL ET ENROBE
ZABEL STEPHANIE - BRASSERIE DE L'OUEST	7 PLACE PIERRE SEMARD	SUPPRESSION DE LA VERANDA ET MISE AUX NORMES PMR
BASTIEN ODDO BATIMENT - POUR M. MME ROUSSET	30 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMONTAGE DE L'ANCIENNE COUVERTURE ET REMISE A NEUF
CHARTRES AMENAGEMENT -	2 RUE JULES MARTIN	RAVALEMENT DE FACADE
PROUTIERE Faustine	31 RUE SAINT BRICE	PERCEMENT D'UNE FENETRE
ANTONI DANIEL	29 RUE SAINT MICHEL	POSE D'UN AUVENT
SCI 1 BIS PLACE DU GENERAL DE GAULLE - MADAME LELIEVRE LAURENCE	1 BIS PLACE GENERAL DE GAULLE	REFECTION ENDUIT DES FACADES OUEST ET NORD ET REFECTION COUVERTURE
REMA ASSURANCES MUTUELLES	8 RUE HENRY IV	REMPLACEMENT MENUISERIES ET VOILETS BATTANTS DU 1ER ETAGE
ACTEV	26 PLACE DU CYGNE	RENOVATION DE LA FACADE
SIMEON CHRISTOPHE	30 IMPASSE HUYSMANS	POSE D'UNE ISOLATION TERMIQUE EXTERIEURE
AXIS CONSEILS	25 RUE SAINT CHERON	DIVISION DE LA PARCELLE EN VUE DE CONSTRUIRE
PEDRON AURELIE	12 RUE DES JUBELINES	CHANGEMENT DE PORTAIL - FENETRE - PORTE D'ENTREE - REFECTION TOITURE -
BERNARD Anne et Denis	9 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
ANDRE MONTES CELINE	52 RUE SAINT CHERON	INSTALLATION D'UNE TERRASSE EN BOIS SUR PILOTI
CARADEC ALAIN	1 ALLEE DES CHEVREFEUILLES	CHANGEMENT D'HUISSERIES - PORTE FENETRE - FENETRES ET PORTE D'ENTREE
FONCIA BRETTE	15 - 17 RUE SAINTE MEME	REFECTION DE LA CORNICHE, REMPLACEMENT GOUTTIERE
CITYA	17 RUE DES JUBELINES	REMPLACEMENT DU PORTAIL EXISTANT DE LA RESIDENCE
CAMILLI BEATRICE	22 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REFECTION PEINTURE DES VOILETS
GUILLAUMIN PAUL - ALEXANDRE	36 RUE COROT	RAVALEMENT DE FACADE
GENIQUE-ENNIS VALERIE	17 RUE MURET	PEINTURE DU PORTAIL - REMANIEMENT TOITURE DEPENDANCE - SUPPRESSION CHEMINÉE
SCHEID FABRICE	29 RUE SAINT CHERON	REMPLACEMENT DU PORTAIL ET PORTILLON DE LA CLOTURE
MARCEUL MARIE-MADELEINE	17 PLACE DU CYGNE	NETTOYAGE FACADE - MISE EN PEINTURE FENETRES VOILETS PORTAIL
LOISEAU Gérard	1 A RUE DE LOIGNY LA BATAILLE	EDIFICATION D'UN MUR DE CLOTURE EN LIMITE SEPARATIVE
LOISELET Catherine et François	83 RUE SAINT CHERON	MODIFICATION D'OUVERTURES ET DEMOLITION SOUCHE DE CHEMINÉE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE PRESOIRS	81 RUE SAINT CHERON	MODIFICATION DES OUVERTURES
LBKOUKOUCHE ELMILOUD	11 ALLEE DES GAULOIS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ET FERMETURE DU HALL D'ENTREE
MARIE DIDIER	14 RUE DES RESERVOIRS	TRANSFORMATION DE FENETRES
AGENCE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	16 ALLEE DU HAMEAU GABRIEL PERI	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
MARIE DIDIER	14 RUE DES RESERVOIRS	MODIFICATION DE CLOTURE - ELARGISSEMENT PORTAIL EXISTANT
BIJOU BRIGITTE ACCESSOIRES DE MODE	33 RUE NOEL BALLAY	RENOVATION DE LA DEVANTURE
SUREAU ALAIN	21 RUE DE SOURS	RAVALEMENT DE FACADE
SCI FONCIERE DANC	32 RUE DE LA POELE PERCEE	REHABILITATION D'APPARTEMENTS
SNCF RESEAU	CHEMIN DE LA MANUTENTION	REMPLACEMENT CLOTURE
ELSA LINGERIE	25 RUE DU SOLEIL D'OR	MODIFICATION DE LA DEVANTURE DE LA BOUTIQUE
PERRIN VINCENT	30 ALLEE DU CLOS BLIN	RAVALEMENT DE FACADES
GANIVET PASCAL	7 RUE DU CARDINAL PIE	MISE EN PEINTURE DES FENETRES A L'IDENTIQUE
LA POSTE	18 RUE DE LA VOLAILLE	DEPOSE ET REMPLACEMENT D'ENSEIGNEMENT
MFADELL BOUCHAIB	13 IMPASSE DE CIVRY	REMPLACEMENT TUILES DU GARAGE ET MODIFICATION DE MENUISERIES DE L'HABITATION
VILLEDIEU ROLAND	29 RUE DE SOURS	POSE DE VOILETS ROULANT
TT GEOMETRES EXPERTS	65 RUE SAINT CHERON	DIVISION D'UNE PARCELLE EN VUE DE CONSTRUIRE
PILLET LAURENT	26 RUE DE LA PAIX	AMENAGEMENT ET ISOLATION DE COMBLES EXISTANTS - POSE DE 3 FENETRES DE TOIT
TETRON PAUL	12 RUE DANIELE CASANOVA	REMPLACEMENT DE STORE BANNE
MAUFRAIS SOLINE	3 PASSAGE TOMBLAINE	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
NOIZET GUY	2 RUE CLAUDE DEBUSSY	REMPLACEMENT DE LA HAIE DE THUYAS PAR MURET ET PANNEAUX EN ALUMINIUM
DAVENAS MARIE ODILE	4 RUE DE LA CONCORDE	REFECTION DE TOITURE AVEC POSE DE 2 FENETRES DE TOIT
BRULE AURELIEN	52 RUE DU BOURGNEUF	MISE EN PLACE D'UNE CLOTURE AVEC MURS PARPAINGS ET GRILLAGE
SOCIETE BOH	3 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	EXTENSION D'UN CABINET DENTAIRE
RICHARD Xavier	5 RUE SAINT MICHEL	RAVALEMENT ET CHANGEMENT DES VOILETS
JACQUEMARD CATHERINE	41 RUE JEAN ROSTAND	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DE L'HABITATION
DUPREY JEAN	10 RUE DE LA MANUTENTION	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
CATUSSE MARIE THERESE	20 PLACE DE LA POISSONNERIE	MISE EN PEINTURE DES VOILETS
DEBAIZE WILLY	38 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN ABRI A BOIS
DURDILLY MATTHIEU	14 RUE VINCENT CHEVARD	MODIFICATION DE CLOTURE ET PORTAIL
BARBIER DANIELLE	38 RUE DE RECHEVRES	CREATION DE VERANDA
Xavier CHAVANNE	9 Avenue Louis Lumière	Reféction de la toiture à l'identique
LAME ANNICK	18 RUE DE LA VOLAILLE	CHANGEMENT DES MENUISERIES
CHAVANNE XAVIER	1 RUE SAINT EMAN	REFECTION DE TOITURE
ROSSELL PHILIPPE	12 RUE DU CHENE DORE	RAVALEMENT CHANGEMENT DE VOILETS REPRISE FISSURE MUR DE CLOTURE
MASSON ANNE	7 RUE DU CLOITRE ST ANDRE	POSE D'UN AUVENT
ANDD	6 BIS RUE JULES COURTOIS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
FONCIA BRETTE	46 - 48 RUE DE LA FOULERIE - 7 RUE DU PUITTS BERCHOT	CREATION D'UN CHENEAU
Abdullah ALBAYRAK	13 ALL DES GAULOIS	Changement de la clôture existante par panneaux grillage rigide + pose d'un port
VILLE DE CHARTRES	1 AVENUE JEAN PERRIN	BARDAGES : POLYCARBONATES ALVEOLAIRE TRANSLUCIDE
GORGES JEAN PIERRE	5 RUE DES EPARGES	BARDAGES/COUVERTURES
STOICA CHRISTIAN	62 RUE RABUAN DU COUDRAY	REMPLACEMENT FENETRES ET PORTES

ROLO JOSE	7 RUE DU COMMANDANT CHESNE	REPLACEMENT D'UNE CLOTURE EN GRILLAGE PAR UN MUR
FOUSSARD EMMANUEL	8 RUE DES PRIMEVERES	POSE DE VOLETS ROULANTS ET ISOLATION EXTERIEURE
SCI V F MME MOREL VIRGINIE	28 RUE DU BOIS MERRAIN - 47 RUE NOEL BALLAY	RAVALEMENT DE FACADE, REMPLACEMENT DE MENUISERIES
PEVROL EMMA	14 BIS IMPASSE DES COMTESSES	AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE EXISTANTE
DUVAL KARINE	20 RUE DES GDES PIERRES COUVERTES	CONSTRUCTION D'UNE PERGOLA
BERLAND JEAN LUC	40 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT PEINTURE BLANCHE ET GRISE
BARBE DORIANE	12 RUE JEAN VIGO	AMENAGEMENT DE COMBLES ET CREATION DE 4 FENETRES DE TOIT
<b>Permis de Construire déposés</b>		
SCI PIERRE ET INVESTISSEMENT	2 BIS RUE SAINTE THERESE ET 1 BIS RUE DU PALAIS DE JUSTICE	MODIFICATIONS EXTERIEURES DIVERSES
LOGIS COEUR DE FRANCE	38-50 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION 37 LOGEMENTS COLLECTIFS
VILLE DE CHARTRES	103 RUE DE SOURS	Création de vestiaires
VILLE DE CHARTRES	103 RUE DE SOURS	CREATION DE TRIBUNES COUVERTES POUR PUBLIC
ARCHITECTURE ANTOINE VECCHIO pour M. BERTRAND ET Mme MAERTEN	3 RUE DE RECHEVRES	AMENAGEMENT D'UN GARAGE EN LOCAUX D'HABITATION ET MODIFICATION DE FACADES
DAGUE ALEXANDRE et Madame LESOURD EMMANUELLE	81 RUE DE RECHEVRES	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
AUBRY GUILLAUME	73 RUE GABRIEL PERI	RENOVATION ET EXTENSION HABITATION
SCI JARDIN DES ENTREPRISES	6 AVENUE NICOLAS CONTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX/AMENAGEMENT DES ABORDS PARKING
SCI BROOKS PROJET FRANCE	3 - 5 RUE AU LAIT - 3 RUE AUX HERBES	TRANSFORMATION D'UN RESTAURANT EN LOGEMENT
Chartres Métropole Habitat	Allée de Touraine, Avenue de Bel-Air et Rue Gabriel Loire	Construction d'un ensemble de 10 maisons individuelles d'habitation groupées
LES JARDINS DE SAINT JEAN - SARL JSJ PROMOTION	47/49 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 48 LOGEMENTS SUR 3 BATIMENTS (vaut démolition)
Luc et Sabrina NUBEL	Sentier rural du Clos Vert	Construction d'une maison d'habitation
Mairie de Chartres	2-4 Passage des Poetes	Construction d'un local de stockage pour Association "La Dame à la Licorne"
RADIGOIS SOPHIE	42 AVENUE D'ORLEANS	IMPLANTATION D'UN MAGASIN DE FLEURS
SERIDI ISMA	19 RUE ALEXANDRE RIBOT	EXTENSION ET SURELEVATION D'UNE CONSTRUCTION EXISTANTE
SAS POINCARE -	RUE HENRI POINCARE - JARDIN D'ENTREPRISES	CONSTRUCTION DE DEUX IMMEUBLES DE BUREAUX
SCI CAMOLI	37 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
<b>Permis de Construire délivrés</b>		
GRAND Michel	44 RUE DE REVERDY	CREATION OUVERTURES , MODIFICATION FACADES ET ACCES AU TERRAIN
VILTROUVE-NARDOLINI AYMERIC ET CHRISTELLE	11 IMPASSE DE VILLAINES	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
LA PATISSERIE DE CHARTRES	26 PLACE JEAN MOULIN	TRANSFORMATION D'ESPACE DE BUREAUX EN SALON DE THE
CHARTRES METROPOLE -	28 RUE DANIELE CASANOVA	CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT PLURIFONCTIONNEL CULTUREL ET SPORTIF
VILLE DE CHARTRES	RUE DES BAS BOURGS	EXTENSION DE LA COUVERTURE - PROTECTION DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	62 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION DE DEUX BATIMENTS DEMONTABLES TEMPORAIRES
NOVO NORDISK PRODUCTION	45 AVENUE D'ORLEANS	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION DU BATIMENT NNP1 ET DEPLACEMENT DU GROUPE FROID
MS ARCHITECTURE POUR LA SCI CJC AVENIR	2 RUELLERIE DU CLOS L'EVEQUE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
POITEVIN JEAN FRANCOIS	14 RUE D'ABLIS	CONSTRUCTION D'UN ATELIER/DEPOT
TOTAL MARKETING FRANCE	34 AVENUE JEAN MERMOZ	CONSTRUCTION D'UN AUVENT POUR COUVRIR LA ZONE DE LAVAGE AUTOMATIQUE
BOUVET CYRIL	50 BIS RUE DES PETITES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ABRITANT GARAGE ET ATELIER
RIBAULT DAVID ET NATHALIE	RUE JULES COURTOIS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
ARCHITECTURE ANTOINE VECCHIO pour M. BERTRAND ET Mme MAERTEN	3 RUE DE RECHEVRES	AMENAGEMENT D'UN GARAGE EN LOCAUX D'HABITATION ET MODIFICATION DE FACADES
<b>Permis de Démolir déposés</b>		
COPROPRIETE DU 27 BD CHASLES	27 BOULEVARD CHASLES	DEMOLITION D'UN BATIMENT ANNEXE A LA COPROPRIETE POUR RAISON DE SECURITE
<b>Permis de Démolir délivrés</b>		
COPROPRIETE DU 27 BD CHASLES	27 BOULEVARD CHASLES	DEMOLITION D'UN BATIMENT ANNEXE A LA COPROPRIETE POUR RAISON DE SECURITE
<b>Permis de d'aménager déposés</b>		
QUICK INVEST FRANCE	1 AVENUE SULLY	AMENAGEMENT DU PARKING DU RESTAURANT BURGER KING
<b>Permis de d'aménager délivrés</b>		
SARL BENICELI	2 RUE DE VILLAINES	DIVISION EN 4 LOTS A BATIR

# COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire  
DESIGNE Madame Geneviève CRESSAN Secrétaire de séance,

Etaient présents : M. Denis BARBE, Mme Elisabeth BARRAULT, M. Noël BILLARD, M. Guillaume BONNET, M. Loïc BREHU, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Françoise FERRONNIERE, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. David LEBON, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, M. Alain PIERRAT, Mme Sandra RENDA, M. José LOLO, M. Michel TEILLEUX, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT, M. Murat YASAR.

Etaient représentés : Mme KENZA BENYAHIA par pouvoir à Mme Maria CHEDEVILLE, Mme Josette BERENFELD par pouvoir à M. David LEBON, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, M. Sébastien TENAILLON par pouvoir à Mme Sandra RENDA, M. Jean-Maurice DUVAL par pouvoir à Mme Janine MILON, M. Alain MALET par pouvoir à Mme Françoise FERRONNIERE.

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 juin 2017 est approuvé à l'unanimité, 7 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1 Protection fonctionnelle du Maire – Diffamation sur twitter

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 2 abstentions

ACCORDE la protection fonctionnelle à M. Jean-Pierre Gorges, en qualité de Maire de Chartres, à l'occasion de la procédure engagée par ce dernier à la suite de propos tenus sur Twitter et revêtant la qualification de diffamation publique, faits qui sont prévus et réprimés par les articles 23 alinéa 1, 29 alinéa 1, 31 alinéa 1, de la loi du 29 juillet 1881.

AUTORISE la prise en charge par la commune des frais de procédure qui en découlent.

### 2 Protection fonctionnelle accordée à l'agent public - Diffamation sur twitter

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 6 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ACCORDE la protection fonctionnelle à Madame Mathilde Gorges, en qualité d'agent public, à l'occasion de la procédure engagée par cette dernière à la suite de propos tenus sur Twitter et revêtant la qualification de diffamation publique, faits qui sont prévus et réprimés par les articles 23 alinéa 1, 29 alinéa 1, 31 alinéa 1, de la loi du 29 juillet 1881.

AUTORISE la prise en charge par la commune des frais de procédure qui en découlent.

### 3 Chartres Métropole - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - Désignation d'un représentant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées à l'élection d'un représentant de la Ville de

Chartres pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Chartres Métropole.

PREND ACTE de la candidature de Mme Monique KOPFER

Nombre de votants : 39

Suffrages exprimés : 38

Mme KOPFER ayant obtenu 38 voix est déclarée élue pour siéger au sein de la CLECT de Chartres métropole.

### 4 Commission CSPL et Commission de Délégation des Services Publics – Modification de représentation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées à l'élection d'un suppléant à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et d'un suppléant à la Commission de Délégation de Services Publics.

PREND ACTE de la candidature de M. BARBE pour siéger au sein de la CCSPL

Nombre de votants : 38

Suffrages exprimés : 37

M. BARBE ayant obtenu 37 voix est déclaré élu pour siéger au sein de la CCSPL en tant que membre suppléant

PREND ACTE de la candidature de M. TENAILLON pour siéger au sein de la CDSP

Nombre de votants : 38

Suffrages exprimés : 38

M. TENAILLON ayant obtenu 38 voix est déclaré élu pour siéger au sein de la CDSP en tant que membre suppléant

### 5 Rapport au Conseil municipal des représentants Ville de Chartres pour la SPL Chartres Aménagement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le rapport présenté au titre de la SPL Chartres Aménagement pour 2016 dans le cadre des représentations accordées.

### 6 Rapport au Conseil Municipal des représentants de la Ville de Chartres pour la SEM Chartres Développements Immobiliers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE le rapport au Conseil municipal des représentants de la ville de Chartres pour la SEM Chartres Développements Immobiliers pour l'année 2016.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 7 Approbation du rapport de la CLECT Action sociale d'intérêt communautaire Travaux d'évaluation des charges

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif aux travaux d'évaluation des charges pour l'action sociale d'intérêt communautaire.

### 8 Approbation du rapport de la CLECT promotion du tourisme Travaux d'évaluation des charges

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 8 abstentions, 2 conseillers mu-

nicipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif aux travaux d'évaluation des charges pour la promotion du tourisme.

### 9 Approbation du rapport de la CLECT éclairage public - Travaux d'évaluation des charges

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 8 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le rapport de la CLECT relatif aux travaux d'évaluation des charges pour l'éclairage public.

### 10 Convention de mandat - Crowfunding et autre

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 37 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

APPROUVE les principes de la convention de mandat ;

ACCEPTÉ son utilisation pour les cas de financements participatifs et de redevance de stationnement payant (Forfait Post stationnement, Recours Administratifs Préalables Obligatoires...);

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention de mandat et les actes liés ;

PRECISE que chaque convention de mandat sera préalablement proposée à la lecture du Comptable public pour approbation.

### 11 Convention pour compte de Tiers - Pay by Phone

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la convention de mandat permettant de reverser la ressource « option SMS » Pay By Phone à la société par ordre de paiement et de manière régulière ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes en tenant lieu ;

PRECISE que le Comptable public a validé ce principe et la convention.

### 12 Responsabilité d'un régisseur de recettes - Détérioration et vol sur horodateurs Boulevard Foch et rue de l'Ane Rez

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

PREND ACTE de la détérioration commise sur des horodateurs du Boulevard Foch et de la rue de l'Ane Rez et des conséquences financières et en terme de responsabilités pour le régisseur de recettes

ACCEPTÉ de prendre à sa charge le débet (578,55 € correspondant à 394,65 € et 183,90 €) si le caractère de force majeure est retenu par les services de la DDFIP.

### 13 Achat, installation et maintien des matériels et logiciels de la société PARKEON - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

Acquisition et installation pour la mise en conformité des horodateurs pour la dépenalisation de la société Parkéon :

Lot 1 - Rétro - équipements TPAL Horodateurs Stélio / Lot 2 - Pièces détachées / Lot 3 - Acquisition, droits d'utilisation et maintenance informatiques

Société PARKEON, 100 avenue de Suffren, 75015 PARIS

Lot 1 : prix global et forfaitaire de 216 640,00 €

HT, soit 259 968,00 € TTC ; puis, pour les lots 1 et 2 par période maximale de 1 an, respectivement, maximum de 50 000 € HT et maximum de 70 000 € HT

#### **14 Marchés de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices – lots 1 à 7 – avenants**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour , 7 voix contre , 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2015-100 relatif à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices – Lot n°3, ayant pour objet la modification du programme des travaux, la prise en compte de l'incidence financière de cette modification et la rectification de l'erreur matérielle de la délibération n°CM2017/143 du 29/06/2017 quant à l'incidence financière de cette modification sur le montant du marché :

Marché n°2015-100 – Lot n°3 : Corps d'états secondaires et de finitions

Groupement SAS VALLEE, 92140 CLAMART (mandataire)

Montant initial € HT 6 914 323,24

Montant après avenants € HT 7 284 709,89

APPROUVE les avenants aux marchés n°2015-098 à 2015-104 relatifs à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 32 mois et 21 jours.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **15 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - relance lot n°6 - avenant n°2**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour , 7 voix contre , 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2016-084 relatif au lot n°6 « Appareils élévateurs » pour la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices avec la société AFEM, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 14 mois.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **16 Convention de groupement de commande intégrée pour acquisition de matériel et fourniture - avenant n°4**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 abstention , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°4 à la convention de groupement de commande de matériel et consommables en fonctionnement, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **17 Convention de groupement de commande pour la création et la cartographie de réseaux secs - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 abstention , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention de groupement de commande pour les prestations relatives à la création et la cartographie des réseaux secs.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

#### **18 Groupement de commandes semi-intégré pour des matériels et fournitures communs à Chartres Métropole et à la Ville de Chartres - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 2 abstentions

APPROUVE la convention portant sur le groupement de commandes semi-intégré pour l'achat de matériels et fournitures communs à Chartres Métropole et à la Ville de Chartres

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commandes semi-intégré pour l'achat de matériels et fournitures communs à Chartres Métropole et à la Ville de Chartres

#### **19 Groupement de commande pour ' gestion des fourreaux ' - autorisation et élection de membres de CAO**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 abstention , 7 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la Communauté d'Agglomération «Chartres Métropole », la ville de Chartres et la communauté de communes entre Beauce et Perche en vue de passer des marchés/accords cadres pour des prestations de gestion de fourreaux.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

DECIDE à l'unanimité de procéder au vote à mains levées à l'élection d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant parmi les membres à voix délibératives de la CAO

PREND ACTE de la candidature de M. CONTREPOIS, membre titulaire et de Mme CRESSAN membre suppléant

Nombre de votants : 32

Suffrages exprimés : 31

SONT DECLARES ELUS pour siéger au sein de la CAO M. CONTREPOIS, membre titulaire et Mme CRESSAN membre suppléant chacun ayant obtenu 31 voix.

#### **20 Accord-cadre pour des travaux de déplombage, désamiantage et démolition de locaux, garages et maisons d'habitation - ZAC de Beaulieu - Quartier des Clos - Avenant 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 2 abstentions

APPROUVE l'avenant n°1 à l'accord-cadre n° 2016-092 relatif aux travaux de déplombage, désamiantage et démolition de locaux, garages et maisons d'habitation – ZAC de Beaulieu – Quartier des Clos avec la société S.N. T.T.C, ayant pour objet de modifier le programme des travaux, de prendre en compte des prix unitaires supplémentaires et de les adjoindre au BPU.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

#### **21 Marchés de modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lots n°1, 3 et 5 - avenants**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 abstention , 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE les avenants aux marchés n°2014-170, 2014-173 et 2015-093 relatifs aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 9 mois et 16 jours.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

#### **22 Marchés pour la vérification périodique des installations de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - Lots 1 à 3 - Avenants de transfert**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 abstention , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE les avenants aux marchés n° G2014-028 à 030 relatifs à la vérification périodique des installations de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - Lots 1 à 3, ayant pour objet leur cession à la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION suite à la scission du fonds de commerce du titulaire initial BUREAU VERITAS SA

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à

signer lesdits avenants.

#### **23 Travaux d'aménagement de la Phase 2bis relatifs à l'opération de renouvellement urbain de la ZAC de Beaulieu - lot n°1 et 3 - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 2 abstentions

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants :

Lot n°1 - Voirie, assainissement, réseaux et mobiliers, COLAS CENTRE OUEST – 11, rue du 19 mars 1962 – BP 1015 – 28630 LE COUDRAY

123 017,35 € HT pour la tranche ferme et 125 901,45 € HT pour la tranche conditionnelle soit un total, toutes tranches confondues, de 248 918,80 € HT

Lot n°3 – Espaces Verts ARPAJA – ZAC de la Torche - 28630 BARJOUVILLE - 10 377,64 € HT pour la tranche ferme et 11 281,53 € HT pour la tranche conditionnelle soit un montant total, toutes tranches confondues de 21 659,17 € HT

#### **24 Appartement 9 rue de la Comète à Paris (7<sup>e</sup>) - Cession**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la cession d'un appartement T2 (lot n°3) d'une superficie de 49,68 m<sup>2</sup>, avec cave (lot n°27), dans un ensemble immobilier situé 9 rue de la Comète à Paris 7<sup>e</sup>, parcelle cadastrée section BZ n°80, à Mme BENSCH domiciliée 42 rue Cler 75007 Paris ou à toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 515 000 € net vendeur ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

#### **25 4 rue des Grenets - parcelle non bâtie - cession**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la cession de la parcelle non bâtie de 17 m<sup>2</sup> située 4 rue des Grenets à Chartres, cadastrée section Al n° 432, au profit de Monsieur Guy COUTADEUR, domicilié 6 rue des Grenets à Chartres ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 1 700 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

#### **26 ZAC des Clos - 34 rue de Sours - Acquisition**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 3 abstentions

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée section BV n°417 appartenant à M. Dumoutier Daniel et Madame Labbé Catherine, située 34 rue de Sours à Chartres, d'une superficie de 372 m<sup>2</sup> dont 104 m<sup>2</sup> de bâti, au prix de 265 000 € net vendeur, les frais de notaire étant à la charge de la Ville.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

#### **27 Mise à disposition de personnels auprès de l'AD PEP 28**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition partielle de personnels par la Ville de Chartres auprès de l'AD PEP 28 pour assurer l'animation des Temps d'Activités Périscolaires le vendredi après-midi.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

#### **28 2<sup>e</sup> subvention complémentaire COS - Année 2016**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution par la Ville de Chartres au Comité des Œuvres Sociales d'une deuxième

subvention complémentaire d'un montant de 9 467.92 € pour l'année 2016

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

## **AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS**

### **29 Subvention complémentaire classes découvertes école Henri IV élémentaire année scolaire 2016 - 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la subvention supplémentaire de 2000€ qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire de l'école Henri IV pour compléter le financement des classes découvertes de cette école de l'année scolaire 2016 - 2017.

### **31 Secours Populaire Français d'Eure-et-Loir - «Les vacances, la joie de vivre ensemble» - Subvention 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 800 € au Secours Populaire Français dans le cadre de l'organisation de la « Journée des oubliés des vacances ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **32 Association Yearbook Fulbert - Subvention 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € à l'association Yearbook Fulbert dans le cadre de la création d'un livre retraçant les événements de l'année scolaire du lycée Fulbert.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **33 Comité d'Eure-et-Loir Tennis - Tournoi Bonne Année 2017 - Subvention 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 9 984 € au Comité d'Eure-et-Loir de Tennis dans le cadre de l'organisation, du 25 novembre au 30 décembre 2017, stade de ligue de Chartres, du tournoi Bonne Année 2017.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **34 Association Boxe Chartraine - Gala de boxe - Subvention 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association Boxe Chartraine et la Ville de Chartres.

FIXE à 3 000 € le montant de la subvention allouée au titre de l'organisation du grand gala « La nuit des Champions IV ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association Boxe Chartraine ainsi que tous les documents afférents.

### **35 Formation BAFA 2018 - Participation Ville**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ligue de l'Enseignement, Fédération des œuvres Laïques d'Eure et Loir et le Bureau Information Jeunesse de la Ville de Chartres.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée et tout document y afférent.

## **CULTURE, PROMOTION, ANIMATION**

### **36 Association Piano Panier - Subvention 2017 - Compensation coût de location Salle Doussineau**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 120 € à l'association Piano Panier.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **37 Classes à Horaires Aménagés Musique - Collège Jean Moulin**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat entre le Collège Jean Moulin et la Ville de Chartres pour l'année scolaire 2017-2018.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

### **38 Classes à Horaires Aménagés Danse - Collège Hélène Boucher**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat entre le Collège Hélène Boucher et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

### **39 Société d'horticulture d'Eure-et-Loir - Société mycologique de La Loupe - Société des amis du musée de Chartres et des naturalistes d'Eure-et-Loir - Exposition ' Champignons et fruits d'automne '**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de :

- 600 € à la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir,
  - 400 € à la Société mycologique de La Loupe,
  - 300 € à la Société des amis du musée de Chartres et des Naturalistes d'Eure-et-Loir,
- dans le cadre de leur participation à l'exposition intitulée « Champignons et fruits d'automne » à la collégiale Saint André, les 28 et 29 octobre 2017.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention au titre de l'exercice 2017.

### **40 Association ENTRACTE - Avenant n°6 Convention d'objectifs - Subvention investissement 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les termes de l'avenant n°6 à la convention d'objectifs entre l'Association ENTRACTE et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention d'investissement 2017, à 33 500 € TTC.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°6 à la convention d'objectifs avec l'Association ENTRACTE ainsi que tous les documents afférents.

### **41 Association des Amis des Jumelages de Chartres - Traduction italienne du livre 'Le quartier Picassiette' - Subvention 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2000 € à l'association des Amis des Jumelages de Chartres couvrant les frais la traduction du livre «Le quartier Picassiette» par les éditions du Girasole à Ravenne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **42 Protocole - Délégation municipale à Marseille**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Maria CHEDEVILLE pour son déplacement à Marseille du 09 au 13 octobre 2017 pour participer au 21<sup>ème</sup> congrès du Club des villes et territoires cyclables.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférents.

## **CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME**

### **43 Dépenalisation du stationnement payant - convention ANTAI**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE la convention entre la commune de Chartres et l'Agence Nationale de traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) relative à la mise en œuvre de la phase exécutoire du forfait-post stationnement (FPS).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les actes afférents.

### **44 Convention de réalisation d'infrastructures rue Isidore Douin**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention entre la ville de Chartres, la ville du Coudray et CDV Promotion relative à la réalisation par la ville de Chartres d'un plateau ralentisseur et d'un carrefour à feux tricolores, remboursé partiellement par CDV Promotion

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents s'y afférent.

### **45 Projet d'aménagement à 2x2 voies par mise en concession autoroutière des RN 154 et RN 12 - Mise en compatibilité du PLU de Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention

APPROUVE la mise en compatibilité du PLU de la ville de Chartres avec le projet d'utilité publique d'aménagement à 2x2 voies par mise en concession autoroutière des RN 154 et RN 12

### **46 Zone d'Aménagement Concerté de Rechèvres - Convention de subvention entre Chartres métropole, la ville de Chartres et la SPL Chartres Aménagement**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote (M. MASSELUS n'a pas pris part au vote)

DONNE son accord au versement par Chartres métropole d'une subvention de 80 000 euros HT au profit de Chartres Aménagement pour les travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées des raquettes 11, 16 et 17 de la ZAC de Rechèvres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention de subvention

### **47 Autorisation de signature - Déclaration préalable**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer et à déposer les autorisations d'urbanisme listées ci-dessous et tout document y afférent.

Déclaration préalable pour :

- 1) Modification sur la façade d'un bâtiment aux Abbayes Saint Brice, situé 1 rue Saint Martin au Val à Chartres, inhérente à des travaux de rénovation d'un appartement.
- 2) Modification sur l'aspect extérieur de la façade du Prieuré Saint Vincent, situé 12 rue de la Porte Cendreuse à Chartres, inhérente à des travaux d'installation d'un kakémono.
- 3) Modification sur l'aspect extérieur de la façade du Local Artiste, situé 1 rue du Massacre à Chartres, inhérente à des travaux d'installation d'un kakémono.

**Le Maire,  
Jean Pierre GORGES**

Chartres en toutes lettres... 67

# Le premier qui trouve *Chartres*... a gagné !

*Votre Ville* vous offre les copies du recto et du verso d'une enveloppe (comme souvent !). Mais cette fois il va falloir débusquer Chartres, ce qui est l'obligation unique du cahier des charges de cette chronique... Prêt ? Alors au boulot !



Un rapide coup d'œil sur ces illustrations n'a que peu de chance d'apporter la réponse... Alors, allez-y méthodiquement, fort de votre expérience de fidèle lecteur ! La très longue suscription nous informe plus sur le CV du docteur Guimberteau que sur son adresse. D'ailleurs il habite Nanterre (près Paris). Courrier expédié de Chartres ? Pas du tout ! En portant son regard sur le dateur, au contour ondulé, on lit clairement Orgères. On se rapproche de Chartres... Courage ! Le verso nous apporte quatre cachets (dont deux très peu

lisibles) : Paris et Gare d'Orléans. Par contre, l'année de l'expédition, 1876, est clairement encrée et bien lisible. Pour Chartres, concentrez-vous sur le recto, et surtout sur le dateur... En lettres majuscules vous distinguez, sous Orgères, les lettres OR CHA ? Si OR signifie Orléans, CHA est l'abrégié de Chartres... Ce type de dateur au contour ondulé était utilisé par la poste ferroviaire. À chaque station (appelée gare aujourd'hui), le postier-roulant (dénommé convoyeur) prenait en charge le courrier apporté à la station et y apposait cette empreinte, signe de la prise en charge

par l'administration. Sur la ligne Orléans-Chartres, nous connaissons les empreintes de 3 stations (dont Orgères) et dans le sens du retour (CHA OR), seules 5 stations sur les huit euréliennes sont connues.

Quand on saura que cela n'a duré que de 1875 à 1878, on réalisera qu'il est plus difficile de trouver un tel courrier, que d'y débusquer Chartres ! Car vous aviez trouvé ? Bravo.

**Jean-Francis RESSORT**

Président  
Cercle philatélique Chartrain  
philachartes.unblog.fr

## Initiation à la philatélie

L'atelier-Timbres reprend ses rencontres mensuelles le samedi 7 octobre, salle B2 des Abbayes de Saint-Brice de 10 h à 11 h 30. Ouvert aux jeunes de 10 à 18 ans, il propose d'apprendre la philatélie de façon ludique, de mieux connaître le timbre et son histoire, mais surtout de commencer

(ou d'améliorer) sa collection. L'animation est assurée par Jean-Francis Ressort. D'autres dates sont programmées pour l'année scolaire 2017/18 : 25 novembre, 2 décembre, 6 janvier 2018, 3 février, 17 mars, 7 avril, 12 mai et 2 juin. Renseignements supplémentaires au 02 37 28 45 74.







# FÊTE DE LA LUMIÈRE

**26 PARTENAIRES  
70 000 VISITEURS**

**MERCI À TOUS  
POUR CE NOUVEAU  
SUCCÈS !**